RÉPERTOIRE
DE
MÉDECINE,
OU
RECUEIL D'EXTRAITS
ET
D'INDICATIONS DE DIFFÉRENS OUVRAGES
ANGLAIS, FRANÇAIS, ITALIENS ET LATINS.

Par M. BALME, docteur en Médecine de la faculté de Montpellier, ancien Chirurgien de 1.re classe dans le 22.e Régiment d'infanterie légère, et Chirurgien-Major dans l'armée de Lyon (en 1793); ex-Médecin de l'armée française en Orient; correspondant de la faculté de Médecine de Paris, de l'Institut royal d'encouragement de Naples, des académies de Madrid, Milan, Nancy, Rome, Rouen et Turin; des sociétés de Médecine de Berne, Besançon, Bordeaux, Evreux, Marseille, Montpellier, Orléans, Parme, Toulouse et Tours; de la société d'émulation et d'agriculture du département de l'Ain, de celle des belles-lettres et arts de Mâcon; ci-devant secrétaire-général, et actuellement bibliothécaire et conservateur du musée de la société de Médecine de Lyon, etc.

COLLEGE OF PHYSICIANS

Signes cum multo ferro.... conservatur.
SANCTORIUS.

A LYON,
De l'Imprimerie de J. B. KINDELEM, Imprimeur-Libraire, rue et vis-à-vis de l'Archevêché.

AOUT 1814.

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/b28404695

AVERTISSEMENT.

Différens voyages dans des contrées lointaines, et pendant lesquels je manquai souvent de livres, m'avaient fait concevoir l'idée d'une bibliothèque abrégée et portative de médecine ; et déja je m'en étais occupé depuis plusieurs années, lorsque l'annonce du Dictionnaire des sciences médicales, dont l'intérêt devait nécessairement répondre au mérite et au nombre de ses coopérateurs, vint suspendre ou plutôt rallentir mon travail. Mais d'après la nature et l'extension inattendue de ce grand ouvrage, et sur-tout d'après la prolixité de la plupart des articles particuliers qui le composent, et qui en font même plutôt un recueil de bonnes dissertations qu'un dictionnaire proprement dit ; je me suis cru autorisé à penser que son importance pouvait ne point diminuer l'utilité d'un répertoire médical, qui, quoique sous une forme plus sèche et plus aride, et ne se constituant d'ailleurs que de matériaux isolés et de simples énoncés, aura peut-être l'avantage de faciliter un rapprochement prompt et exact des uns, et d'en assurer en même-temps le résultat, en faisant recourir aux moyens d'éclaircissement indiqués par les autres ; et quoique même il n'offrira point un cadre méthodique, harmonieux et complet de l'état actuel de la médecine, on y trouvera toujours les élémens propres à former un tableau des rapports de la pratique du jour avec celle du der-

nier siècle (au commencement duquel on s'éloigna peut-être moins de la doctrine hippocratique), et qu consisteront dans des extraits de plusieurs productio médicales publiées en anglais, français, italien et latin dans l'exposition des idées originales et précieuses, épa ses dans de gros volumes; et enfin dans une indicatio précise des sujets que renferment les uns et les autr de ces ouvrages.

Cette tâche pénible, essayée et peut-être remplie ne sera-t-elle pas d'une utilité réelle pour les prati ciens, qui veulent et doivent s'approprier en quelqu manière l'expérience de leurs prédécesseurs ou de leu contemporains; pour les étudians, qui ont besoin de s circonscrire dans les moyens d'instruction; et pour le savans mêmes qui, n'ayant pas de temps à perdre s'épargneront des recherches toujours longues, et que quefois inutiles? Pourrais-je dire encore qu'elle servir peut-être à faire rapporter à leurs premiers pro priétaires des richesses que l'on voit étalées comm nouvelles dans quelques ouvrages modernes, dont le auteurs, injustes ou de mauvaise mémoire, montrer une indifférence bien repréhensible à signaler les sou ces où ils ont puisé les principes de leur instruction e de leur savoir? Enfin, en me déclarant seulement dépo sitaire des fonds d'autrui, et en communiquant ains à mes collègues un trésor d'aperçus, d'idées et d connaissances, n'aurai-je pas encore à me féliciter d devoir mon répertoire à une espèce d'affiliation ave les praticiens de divers pays et de différentes nations et de mettre conséquemment les médecins français même de ne point mériter le reproche de présomptio et d'irréflexion fait à quelques-uns d'entr'eux par l

célébre *De Haën* (Prælect. etc. t. I, p. 636), envers lequel on a voulu en quelque sorte user de représailles, en critiquant trop amèrement sa pratique?

Le recueil que je publie, est sans doute bien loin de la perfection, et même parmi les défauts que l'on y pourra trouver, l'on n'oubliera probablement pas celui de présenter des erreurs à côté des vérités, et des contradictions manifestes dans un même article. Mais ce défaut, inévitable d'ailleurs, en ce que j'ai dû répéter ce qu'ont observé ou dit les auteurs que je cherche à faire connaître, cessera d'en être un, par là même qu'il provoquera la réflexion sur des faits identiques en apparence, et qui cependant ont été suivis de résultats opposés, ou qui ont eu le même dénouement par des traitemens dissemblables, et de solliciter ainsi la recherche et l'examen des circonstances commémoratives ou concomitantes qui ont pu amener ou favoriser ces différences. Car, quoique je me sois efforcé de retracer les principaux traits des cas pathologiques, ou de faire ressortir les points les plus saillans de divers passages relatifs à la pathologie, à la physiologie et même à la physique médicale; la connaissance que l'on en pourra prendre dans les ouvrages où j'ai puisé mes notes analytiques et indicatives, et que j'ai bien soin de désigner exactement, pourra faire apercevoir au lecteur quelque nuance importante qui m'aura échappé. Toutefois cet avantage n'aura lieu que pour le vrai médecin, et nullement pour le vulgaire qui, à part quelques formules (sur le traitement des maladies cancéreuses, scrophuleuses, vénériennes, etc.), sanctionnées par l'observation et recommandées par des praticiens estimables et désin-

téressés, n'y trouvera point cette forme de *médecin domestique*, dont on prétend rehausser le mérite et le prix de quelques ouvrages plus ou moins étendus publiés dans ces derniers temps sur l'art de guérir, et qui ainsi ne sont pas exempts de toute apparence, de tout soupçon de spéculation et d'empyrisme.

Tout ce que je viens de dire doit faire présumer que mon ouvrage ne sera pas attrayant sous le rapport du style. Mais devant toujours préférer l'utile à l'agréable, je me décide encore à sacrifier tout sentiment de prévention et d'amour propre, en m'en tenant pour le présent à un simple début, et en suspendant l'exécution de *toute* mon entreprise, pour sonder l'opinion générale, et sur-tout pour provoquer et connaître le sentiment des médecins et des savans qui d'après l'ébauche que je leur fais parvenir, pourront facilement juger de ce que doit être tout mon répertoire. Cette manière de faire paraîtra sans doute extraordinaire à plusieurs ; quelques-uns même, en en augurant mal, prononceront peut-être d'avance sur le peu de succès de mes efforts. . . . Mais comme le public a déjà été assez souvent trompé dans son attente au sujet de diverses productions médico-littéraires, j'aime mieux m'exposer à en recevoir un signe de découragement, que d'encourir le reproche d'avoir augmenté le nombre des écrivains qui, plus d'une fois, ont été en arrière de leurs promesses. Du reste, mon ouvrage, dans lequel on me verra rédacteur ou traducteur, et toujours compilateur, et que j'ai resserré autant qu'il m'a été possible, doit constituer environ six volumes in-8.° du caractère Petit-Romain ; et si encore on le juge susceptible d'extension, ou de dimi-

nution, ou de correction, je m'empresserai de profiter avec reconnaissance des observations qui me seront faites à ce sujet.

J'ajouterai de plus que, craignant les répétitions inutiles, j'ai toujours eu le plus grand soin de terminer chaque article par le renvoi à d'autres mots, où il en est question, quoiqu'indirectement; sans toutefois faire mention de ceux qui s'y rapportent d'une manière plus directe, et auxquels on sera naturellement porté à recourir. Enfin, je crois devoir prévenir que l'ordre des lettres alphabétiques de mon répertoire, relativement à l'étendue de chacune, sera à peu près le suivant: P, C, M, E, A, T, S, V, H, B, R, F, N, L, G, D, O, I, J, U, Q, etc.

LISTE

Des ouvrages de Médecine dont on a extrait les principaux articles, et dont on a indiqué exactement les autres.

ACADÉMIE *de* DIJON. Ses premiers mémoires, en deux gros volumes in-8.°, ont paru en 1774; et ses nouveaux donnés par semestres, ont été imprimés de 1782 à 1785 inclusivement. La juste célébrité de cette société savante, qui est une des plus laborieuses du royaume, suffirait pour faire lire ses mémoires, qui d'ailleurs sont tous marqués au coin du génie, ou d'une judicieuse observation.

ACTA HELVETICA, physico-mathematico-botanico-medica, in-4.°, Basileæ, 1751, 1777. Ces mémoires sont remplis d'observations médicales bien faites.

ACTES de la *S. de méd. de Lyon*, c. a. d., Recueil des actes de la société de médecine de Lyon, etc. 2 vol. in-8.° 1798. Je tiens de trop près à mes collégues pour que je puisse me permettre l'éloge de ce travail; ainsi je me bornerai à dire que le zéle de cette compagnie est d'autant plus louable, qu'elle n'existe depuis long-temps que par elle seule, et presque sans aucune espèce d'encouragement. Et à ce sujet, ne peut-on pas s'étonner de ce qu'elle n'a jamais été consultée pour la présentation des médecins et des chirurgiens nécessaires dans les établissemens publics? Cependant, que d'avantages incontestables résulteraient de cette marque de confiance et de considération envers une société, dont les membres se connaissent assez, pour attendre et faire espérer des candidats qu'elle désignerait, beaucoup plus que de ceux que poussent les protections, ou que favorisent des

concours où le brillant superficiel d'un jeune théoricien peut en imposer facilement, et toujours au désavantage d'un praticien plus consommé et plus judicieux, et conséquemment au détriment de la science et de l'humanité ?

Ann. de litt. méd. étr., c. a. d. Annales de littérature médicale étrangère, rédigées par MM. *Kluiskens*, *Dubar*, *Vrancken* et *Rasori*, imprimées à Gand, et formant seize tomes in-8°. C'est principalement à l'aide de ce recueil périodique, dont la cessation ou au moins l'interruption ne peut qu'être fâcheuse, que l'on nous a donné conaissance des nouveautés les plus importantes qui ont paru en Angleterre sur la médecine, pendant ces dernières années.

Ballonius, etc., c. a. d. *Ballonii* (*Guillelmi*) Medici Parisiensis celeberrimi, opera omnia in quatuor tomos divisa, etc. in-4.°, Genevæ, 1762. Ses épidémies, ses éphémérides et ses *paradigmata* ne pouvant être assez connus, on s'est plu à en faire un extrait assez étendu, tandis que le reste de cet ouvrage n'a donné lieu qu'à des indications générales.

Baldinger, *Syll.*, c. a. d., Sylloge selectiorum opusculorum argumenti medico-practici. in-8.°, Gottingæ, 1776-1782. Ce recueil se compose des meilleures dissertations de médecine pratique publiées dans différentes académies.

Bibl. della piu rec., etc. c. a. d. Biblioteca della più recente letteratura medico-chirurgica ad uso de' chirurghi delle armate di S. M. I. R. A., ~~(1799, 1802)~~ pubblicata dalli Dott. G. Hunczouski e G. Ad. Schmidt. Traduzione dal Tedesco, arricchita di molte interessanti aggiunte da Tommaso Volpi, in-8.°, in Pavia, 1790, 1794. C'est une analyse bien faite des ouvrages et de la pratique des plus célèbres médecins de différens pays.

Bibl. Germ. c. a. d. Bibliothèque médico-chirurgicale germanique, par *Brewer* et *Delaroche*, in-8.°, Paris, an VII et an X (1799, 1802). C'est peut-être l'ouvrage périodique le plus digne d'être lu et relu.

Bona (*Joannes A.*) Observationes medicæ , in-4.° Patavii , 1766. Parmi ces observations , il en est de très intéressantes sur la thérapeutique des affections vénériennes et principalement sur les préparations au traitement de ces maladies.

Brera , *Syll.* c. a. d. Sylloge opusculorum selectorum ad praxim præcipuè medicam spectantium in auditorum commodum collegit , auxit et recudi curavit *Valerianus Aloysius Brera* , in-8.° , Ticini , 1777 , 1801. Les dissertations contenues dans ces volumes ne sont pas bien connues en France , et cependant elles méritent de l'être.

Collection de différentes pièces concernant la chirurgie l'anatomie et la médecine pratique , extraite principalement des ouvrages étrangers. in-12 , Paris , 1761.

Coll. acad. c. a. d. Collection académique , dont la partie étrangére a eu ses trois premiers volumes imprimés à Dijon en 1755 ; le 4.e , le 5.e , le 6.e et le 7.e ont paru simultanément à Dijon et à Paris , de 1757 à 1766 ; mais les cinq suivans n'ont été imprimés qu'à Paris , de 1770 en 1774, et le 13.e enfin a été mis en vente en même temps à Paris et à Liége en 1779. Quant à la partie française , les deux premiers volumes ont paru à Dijon et à Auxerre en 1754 ; le 3.e à Dijon et à Paris en 1769 , et les deux suivans seulement à Paris en 1770 et 1774.

Com. Lips. c. a. d. *Commentarii de rebus in scientia naturali et medicina gestis* , in-8.° , Lipsiæ , apud *Johan. Frider. Gleditsch.* Cet ouvrage périodique , qui a commencé en 1752 , est d'une utilité égale à sa réputation : seul, il peut former utilement une vraie bibliothèque de médecine.

Com. med. c. a. d. *Commentari medici* opera periodica dei SS. *Brugnatelli* e *Brera* , in-8.° , Pavia , 1797 , 1800. C'est une espèce de correspondance médico - littéraire , où sont traités avec avantage et impartialité différens points de pratique.

Conradi (*Cristoforo*) anatomia patologica , in - 8.° ,

Milano, 1804, 1806. L'original (en allemand) ne forme qu'un volume; mais la traduction italienne, enrichie de beaucoup de notes du D.r *Pozzi*, en a produit quatre, de manière que cet ouvrage paraît, au moins par son extension, préférable à celui de *Ballie* sur le même sujet.

Darwin, etc. c. a. d. *Zoonomia*, ovvero leggi della vita organica di *Erasmo Darwin*, traduzione dall' Inglese con aggiunte, in-8.°, Milano, 1803, 1805. Le dernier volume (le VI.e) est en partie consacré à la matière médicale. Cet ouvrage, qui doit faire époque dans l'histoire de la médecine, était bien digne d'être traduit en plusieurs langues pour qu'on pût l'avoir sous les yeux et le bien méditer. La traduction italienne dont on a profité, et dont l'on indique moins la pagination que les divisions en sections, classes, etc., est du célèbre *Rasori*.

De Haen, *Prælect.*, etc. c. a. d. Pælectiones *Antonii De Haen* in *Hermanni Boerhaavii* institutiones pathologicas; Coloniæ Allobrogum 1784. Ces préleçons, formant 2 vol. in-4.°, constituent un corps complet de doctrine médicale, où brillent tour à tour l'érudition et la pratique de *De Haen*; c'est sur-tout de cette dernière qu'on s'est fait un devoir d'extraire des observations intéressantes.

De Haen, Rat. med. c. a. d. *Antonii De Haen* Ratio medendi in nosocomio practico; in-12, Parisiis, 1764, 1771, 1775, 1776, 1778. L'autorité de ce grand médecin de Vienne est d'un grand poids pour la plupart des vrais observateurs et des écrivains impartiaux.

Fourcroy, *Med. éclair.*, etc. c. a. d. *Médecine éclairée par les sciences physiques*, ou Journal des découvertes relatives aux différentes parties de l'art de guérir, in-8.°, Paris, 1792. L'intérêt que présente chaque article de cette précieuse compilation (formant 4 volumes) fait regretter que son rédacteur ne se soit pas attaché à cultiver la médecine comme la chymie, à laquelle il a fait faire de grands progrès.

Frank, *Act. instit. clin.* c. a. d. *Acta Instituti Cli-*

nici Cæsareæ Universitatis Vilnensis, auctore *Josepho Fran* in-8.°, Lipsiæ, 1808. C'est un tableau méthodique des mal dies observées et traitées dans la salle clinique de Vilna pe dant l'espace de deux années.

Frank, *Delect.*, etc. c. a. d. Delectus opusculorum me corum antehac in Germaniæ diversis Academiis editorum quæ collegit et propriis aucta recudi curavit *Joannes Petr Frank*, 12 vol. in-8.°, Ticini, 1785, 1793. Tous les jou naux ont parlé avec éloge de ce choix de dissertations me dicales, dont un des grands avantages est de nous mettre e rapport avec les connaissances des praticiens allemands.

Frank, *Epitome*, etc. c. a. d. *De curandis hominu morbis epitome* prælectionibus academicis dicata, auctor *Joanne Petro Frank*, in-8.°, editio prima, Venetiis, 1794 1807. Quoique ce traité, dont les sept premiers volumes on déjà été imprimés à des époques différentes, ne soit poin encore complet, l'ordre et la clarté avec lequel il est écrit le grand savoir et la saine pratique que l'auteur y manifeste ne peuvent que fortement engager à le consulter. Aussi n'a-t-on pas oublié d'en indiquer avec soin les différens articles

Gianini (G), *Memorie di medicina*, 4 vol. in-8.°, Milano, 1800, 1802. Les dissertations, ou rares ou curieuses, et les faits de pratique intéressans que cette compilation présente, ne peuvent qu'exciter les regrets des médecins sur ce qu'on ne l'ait pas continuée.

Giorn. di Parma, etc. c. a. d. *Giornale della Società medico-chirurgica di Parma*, 1806, 1810. La Société medico-chirurgicale de Parme travaille avec zèle aux progrès de l'art de guérir, et ses membres titulaires ne craignent point entr'eux des discussions dont le résultat est aussi avantageux à la science, que la forme avec laquelle ils s'y adonnent, est recommandable par l'urbanité la plus exemplaire.

Grimaud, etc. c. a. d. *Cours complet* ou *Traité des fièvres* par M. *de Grimaud*, in-8.°, 3 vol. Montpellier, 1791. J'ai préféré cette première édition à celle que feu M.

le D.r *Dumas* a faite en 4 volumes, parce qu'elle est plus originale et moins façonnée.

Haller, *Disput.* etc. c. a. d. *Disputationes ad morborum historiam et curationem facientes*, quas collegit, edidit et recensuit *Albertus Hallerus*, 7 vol. in-4.°, Lausannæ, 1757, 1760. Cette compilation du célèbre *Haller* est peut-être la plus utile au médecin praticien, et je doute bien que ceux qui la liront, en portent un tout autre jugement.

Hist. morb. vratisl. c. a. d. *Historia morborum, qui annis* 1699, 1700, 1701, 1702, *Vratislaviæ grassati sunt*, a Colleg. Acad. Leopold. Nat. Cur. Vratislaviens. in lucem edita, in-4.°, Lausannæ et Genevæ, 1746. Ce tableau de maladies qui ont régné à Breslaw plusieurs années de suite, offre un résultat intéressant de la pratique des médecins de cette ville, parmi lesquels il a dû régner plus de cordialité qu'il n'y en a peut-être parmi nous, pour pouvoir le tracer comme ils l'ont fait, et sur-tout avec cette franchise et cette érudition que l'on y remarque avec plaisir, et qui engageront toujours à recourir à l'ouvrage, même au sujet des articles simplement énoncés.

Hoffmann, etc. c. a. d. *Friderici Hoffmanni opera omnia physico-medica*; Genevæ, 1740, 1748. Quand mon répertoire ne contiendrait que l'extrait des observations et l'indication des matières qui se trouvent dans ce vaste ouvrage de 11 tomes in-folio, il serait déjà très-utile aux médecins qui n'ont pas le loisir de beaucoup lire, et qui conséquemment ont besoin d'être conduits de suite au but qui les intéresse. Le premier des deux Supplémens des œuvres de *Hoffmann* que nous avons lu, et dont il est ici question, est celui qui a été réimprimé en 1754, tandis que l'édition du second est celle de 1753.

Huxham, *De aere*, etc. c. a. d. *Observationes de aëre et morbis epidemicis, ab anno* 1728 *ad finem anni* 1757, *Plimuthi factæ*; auctore *Joanne Huxham*, in-8.°, Venetiis,

1764. « Jeunes élèves de la nature, dit M. *Lépecq de Cloture*, voulez-vous des préceptes et des exemples? Ouvrez les annales de *Huxham* ou ses observations sur l'air et les maladies épidémiques de Plimouth. . . . Lisez sur-tout ses prolégomènes, et la préface qui renferme des choses précieuses. »

Journ. de méd. angl. c. a. d. *Journal de médecine traduit de l'anglais par Masuyer*, in-8.°, Dijon, 178[illegible]. Plus on lit ce journal, plus on regrette que l'on en ait cessé la traduction.

Journ. de phys. c. a. d. *Journal de physique*, in-4.° par MM. *Rozier* et *Mongez*. Cette savante et précieuse collection paraît avoir commencé en 1771 sous le titre d'*Introduction aux observations sur la physique, sur l'histoire naturelle et sur les arts* (laquelle introduction forme deux volumes), et c'est en 1773 qu'on l'a intitulée *Tableau du travail annuel de toutes les académies de l'Europe*, ou *Observations* sur la physique, sur l'histoire naturelle, etc. enfin, ce n'est qu'en février 1777 que l'on s'est borné à lui donner le titre simple de *Journal de physique*.

Lauth, de Anevr. etc. c. a. d. *Lauth (Thomas), Scriptorum latinorum de Anevrysmatibus collectio*, cum XV iconibus, in-4.°, Argentorati, 1785. Grâces soient rendues au zèle du professeur de Strasbourg qui a rassemblé dans un seul volume les huit plus précieux ouvrages sur les anévrismes.

Lind (James). An essay on diseases incidental to Europeans in hot climates, with the method of preventing their fatal consequences; in-8.°, the fourth edition, London, 1788. Cet ouvrage contient tant de bonnes choses qu'on le relit toujours avec un nouveau plaisir.

Ludwig, Adv. med. pract. c. a. d. *Adversaria medico-practica*, etc. in-8.°, Lipsiæ, 1769, 1773. C'est une collection de faits presque tous cliniques, tirés de la prati-

que ou de l'auteur, ou de ses collégues. Elle n'a qu'un peu trop de prolixité, à laquelle j'ai cherché à remédier par des analyses succintes.

M. de l'acad. de chir. c. a. d. *Mémoires de l'académie de chirurgie.* Voyez *Prix.*

Manget, Bibl. S. M. c. a. d. *Joannis Jacobi Mangeti Bibliotheca Scriptorum medicorum veterum et recentiorum,* in quatuor tomis comprehensa, cum variis iconibus, in-fol. Genevæ, 1731. L'on donne l'extrait ou au moins l'indication des faits curieux et rares qu'un ouvrage de cette nature doit nécessairement contenir.

Marteau de Grandvilliers. Description des maux de gorge épidémiques et gangréneux, qui ont régné à Aumale et dans le voisinage. in-12, Paris, 1768.

Med. Observ. c. a. d. *Medical observations and inquiries, by a Society of physicians in London*, in-8.°, London 1771, 1776. Ce recueil de faits et d'observations pathologiques est précieux.

Med. Trans. c. a. d. *Medical transactions* published by the College of physicians in London, in-8.°, 1772, etc. On n'a lu en anglais que les premiers volumes de cet ouvrage, et c'est de ces seuls volumes que l'on a soigné et bien indiqué la pagination. Les notes analytiques ou indicatives des autres tomes suivans n'ont été faites que sur une traduction italienne, et sans désignation des pages.

Monro, etc. c. a. d. *The Works of Alexander Monro* published by his son, in-4.°, Edinburgh, 1781. On a extrait toutes les observations pratiques qui se trouvent en grand nombre dans cet ouvrage, estimé par les Anglais et les Français.

Prix de l'acad. de chir. c. a. d. *Prix de l'académie royale de chirurgie*, in-4.°, etc. Ils forment avec les mémoires de la même société un vaste champ à exploiter, et où les chirurgiens *exclusifs* du jour trouveront constamment des principes d'une saine pratique.

Richter (*Aug. Gottlieb*) *Elementi di chirurg recati sulla seconda edizione dall' idioma tedesco ne italiano ed arricchiti di varie annotazioni da Tomma Volpi*, in-8.° , in Pavia , 1794 , 1809. Comme les Franç n'ont point de traité de chirurgie aussi bien conçu et au complet , on a cru leur faire plaisir en leur offrant quelqu extraits détachés de ce grand ouvrage , dont le huitième dernier volume (de la traduction italienne) n'a point enco paru.

Richter (*A. G.*) , *Osservazioni mediche e chirurgic fatte segnatamenie nel publico spedale academico* , in-8. in Pavia , 1794. Ce travail , résultant de la pratique et d observations faites par le célèbre *Richter* dans l'hôpital Gottingue , et regardé comme très-important par plusieu célèbres médecins , a été traduit de l'allemand en itali par le laborieux et savant *Volpi* , professeur de chirurgie Pavie.

Rœderer et *Wagler* , *Tractatus de morbo mucosc editus ab Henrico Aug. Wrisberg* , Gœttingæ , 1783. est peu de constitution épidémique aussi bien décrite détaillée que celle dont il est ici question , et qui se dév loppa en 1760 et 1761.

S. R. de med. H et *M.* c. a. d. *Histoire* et *Mémoir de la société royale de médecine* , 10 vol. in-4.° , Paris 1779 , 1780 , 1785 , 1790 , etc. Cette collection dont l'utili est assez prouvée par l'empressement que l'on n'a jama cessé de mettre pour se la procurer , est un monument d bon goût des médecins de Paris qui formaient cette sociét vraiment royale , et sur-tout de leur justice envers les pra ticiens des provinces qu'ils ont su toujours encourager , dont ils ont fait entrer les utiles productions dans la confec tion de cet ouvrage qui sera long-temps estimé et recherch

Sarcone (*Michel*) , *Histoire raisonnée des maladie observées à Naples en* 1764 , traduite de l'italien par *F. Pl Bellay* , in-8.° , 2 vol. Lyon , 1804. Ce chef-d'œuvre d l'expérienc

l'expérience méritait bien qu'on en enrichît la littérature médicale française ; et c'est au moins sous ce rapport que l'on doit des actions de grâces à son traducteur.

Stahl, *Theor. med. ver.* c. a. d. *Georgii Ernesti Stahlii theoria medica vera*, *physiologiam et pathologiam*, *etc. sistens.* Halæ, 1737. Préceptes et exemples, tout intéresse dans cet ouvrage, qu'il faut toutefois lire avec bien de l'attention.

Stoll, etc. c. a. d. *Maximiliani Stoll ratio medendi*, 7 vol. in-8.°, nova editio accuratior et emendatior, Ticini, 1788, 1791. La pratique de ce célèbre médecin de Vienne n fait secte, et on ne peut que retirer le plus grand avantage à la consulter.

Tissot, *Observations et dissertations de médecine pratique*, *publiées en forme de lettres*, traduit du latin, in-12, Lausanne, 1780. Excellent ouvrage, dit le traducteur M. *Vicat*, qui renferme des choses de la plus grande utilité.

Trioen (*Cornelius*), *Observationum medico chirurgicarum fasciculus*, in-4.°, Lugduni Batavorum, 1743. Cet opuscule est rempli de faits et d'observations, dont le mérite a été reconnu de tout médecin instruit.

Valli (*Eusebio*), *Saggio sopra diverse malattie croniche*, in-8.°, Pavia, 1792. Tout ce qu'a publié ce médecin, a quelque chose d'original ; et comme ses écrits sont presque tous pratiques, il n'en est aucun qui n'inspire le plus grand intérêt.

Vicat, *Bibl. med.* c. a. d. *Bibliothèque medico physique du Nord*, etc. par *M. P. R. Vicat*, in-8.°, Lausanne, 1783, 1784. Le recueil des mémoires à l'usage des médecins praticiens, imprimé en allemand à Leipsick ; la Bibliothèque de médecine pratique par *Murray*, célèbre professeur de Gœttingue ; la Bibliothèque de médecine et de chirurgie par M. *Tode*, professeur de Coppenhague, et la Biblio-

thèque chirurgicale de *Richter*, ont fourni les matériaux recueil de M. *Vicat* : c'est en dire assez.

Wedekind, *de morborum primarum viarum verâ n titiâ et curatione*, etc. in-4.°, Norimbergæ, 1797. C vrage assez rare en France, et qui a remporté un prem prix proposé en 1792 par l'Académie Impériale des Curie de la nature.

Zimmermann (*George*). Traité de l'expérience en g néral, et en particuler de l'art de guérir, in-12, Montpell et Avignon, 1797. C'est un ouvrage, dit Tissot, d'*un m decin né pour le bien de l'humanité, et qui ayant essuy comme tant d'habiles gens, les traits malins des erre populaires, a été à même de les bien démasquer*, et conformer sa pratique à celle d'Hippocrate.

OUVRAGES *dont l'on n'a indiqué ou analysé que quelques parties.*

Acta Soc. Haun. c. a. d. *Acta societatis medicæ Hauniensis*, in-8.°, Havniæ, 1778, 1779.

Actes de la Société de médecine pratique de Montpellier, années 1804, 1805, 1806, in-4.°, Montpellier, 1807.

Auenbrugger (*Léopold*), *Experimentum nascens de remedio specifico sub signo specifico in mania virorum*, in-8.°, Viennæ, 1776.

Baumes, *de la phtisie pulmonaire*, 2 volumes in-8.°, Montpellier, an III (1795).

— *Méthode de guérir les maladies, et observations sur les maladies aiguës et chroniques*, in-8.°, Montpellier, an 11 (1803).

Bibliotheca medica Browniana Germanica pubblicata dalli SS. Giuseppe Belluomini e Luigi Giobbe, in-8.°. Les trois premiers volumes ont paru à Padoue en 1800 et 1801, et les suivans à Florence, de 1801 à 1806.

Bibliothèque de chirurgie du Nord, par *Rougemont*, in-12, Bonn, 1788.

Bordeu, *Recherches sur les maladies chroniques*, in-8.°, Paris, 1775.

Brera, *Annotazioni medico-pratiche sulle diverse malattie trattate nella clinica medica*, etc. *di Pavia*, in-4.°, 2 vol. Crema, 1806.

Collectio dissertationum medicarum Marburgensium, in-12, 6 vol. Marburgi, 1791, 1796.

Commentarii Societatis regiæ scientiarum Gottingensis, in-4.°, Gottingæ, 1752 et 1753.

Commercium litterarium ad rei medicæ et scientiæ naturalis incrementum institutum, etc. in-4.°, Norimbergæ, annis 1731, 1742.

Cullen, *trattato di materia medica*, tradotto da Idioma Inglese nell' Italiano e corredato di copiose no dal *Signor Conte Angelo Dalla Decima*, 6 volumes in-8.° Napoli, 1796.

Desault. *Journal de chirurgie*, in-8.°, Paris, 1791 1792, etc.

Encyclopedie méthodique, dont la partie relative la médecine, étant revue et achevée, aurait peut-être fac lement remplacé le dictionnaire des sciences médicale Paris, 1780, etc.

Epistolæ ab eruditis viris ad Alb. Hallerum scriptæ in-8.°, Bernæ, 1773, 1775.

Finke (*Leon. Ludov.*), *de morbis biliosis anomali occasione epidemiæ*, etc. in-8.°, Monasterii Westphalo rum, 1780.

Flajani (*Giuseppe*), *Osservazioni pratiche sopr l'amputazione degli articoli*, *l'idrocefalo*, etc. Romæ 1791.

Forlani (*Caspar*). *Rariores observ. med. practico anatomicæ*, in-8.°, Senis 1769.

Frank (*Giuseppe*). *Osservazioni teorico-pratiche su principi fondamentali della medicina*; traduzione da tedesco coll' aggiunta di alcune note di *Giuseppe Zandonati* in-4.°, Parma (sans date).

Gazette salutaire, par M. *Barbeu-Dubourg*, in-4.° Bouillon.

Gazette de santé, *depuis* 1782 *jusqu'en* 1789.

Girtanner (*Cristoffaro*), *Trattato delle malattie de' Bambini*, *e della loro educazione fisica*, 2 volumes petit in-8.°, Genova, 1801.

Girtanner (*Cristoforo*), *Trattato sopra la malattia venerea*, traduzione dal tedesco del D.r *Francesco Antoni*, in-8.°, in Venezia, 1801.

Gramberg (*Ger. Anton.*), *de verâ notione et curâ morborum primarum viarum commentatio*, cui alterum

præmium ill. acad. imper. natur. curios. 1792 decrevit, in-8.°, *Erlangæ*, 1793.

Haller (*Albert*), *Elementa physiologiæ corporis humani*, in-4.°, Lausannæ, 1757, 1766. L'on avait entrepris de donner une nouvelle édition in-8.° de cet ouvrage; mais il n'en a paru que quelques volumes qui ont été imprimés à Lausanne en 1778.

— — *Opera minora*, 3 vol. in-4.°, Lausannæ, 1763, 1768.

Huxham (*Joan.*) *Liber de febribus et alia opuscula varia*, curante Georg. Christ. *Reichel*, editio prima Veneta, in-8.°, Venetiis, 1765.

Journal de médecine (ancien).

——————— par *Corvisard*, etc.

——————— de *Sédillot*.

Leidenfrost (*Joh. Gottl.*), *Opuscula physico-medica*, in-12, 4 vol. Duisburgi ad Rhenum, 1797, 1798.

Lépecq de la Cloture, *Observations sur les maladie épidémiques*, in-4.°, Paris, 1776.

— *Collection d'observations sur les maladies et constitutions épidémiques*. Rouen; 1778.

Lodhe (*Theodorus Fredericus*), *de partûs naturalis adminiculis*; sectio altera. in-4.°, Lipsiæ, 1772.

Ludwig, *Scriptores nevrologici minores selecti*, sive opera minora ad anatomiam, physiologiam et pathologiam nervorum spectantia, 4 vol. in-4.°, Lipsiæ, 1791.

Monro (*Donald*), *An account of the diseases most frequent in the British military hospitals in Germany* from january 1761 to march 1763, in-8.°, London, 1764.

Morand, *Opuscules de chirurgie*, in-4.°, Paris, 1768.

Moreschi (A.). *Del vero e primario uso della milza*, etc. in-8.°, Milano, 1803.

Orræus (*G.*). *Descriptio pestis quæ anno* 1770 *in Jassia et* 1771 *in Moscua grassata est*, in-4.°, Petropoli, 1784.

Peyrilhe (*B.*). *Remède nouveau contre les maladie vénériennes*, tiré du règne animal, ou Essai sur la vert anti-vénérienne des alkalis volatils, in-8.°, Montpellier 1786.

Plenciz (*M. A.*) *Opera medico-physica*, 3 vol. in-8.° Vindobonæ, 1762.

Pringle, *Observations sur les maladies des armées dans les camps et dans les garnisons*, 2 volumes in-12 seconde édition, Paris, 1771.

Rœmer, *Dissertationum medicarum italicarum decas* in-8.°, Norimbergæ, 1797.

Rasori (*G*), *Storia della febbre epidemica di Genov negli anni* 1799 *e* 1800, in-8.°, Milano, anno IX (1800)

Richard de Hautesierck, *Recueil d'observations d médecine des hôpitaux militaires*, in-4.°, 2 vol. Paris 1766.

Ridley, *Observationes quædam medico-practicæ* in-8.°, Lugduni Batatavorum, 1738.

Roucher (*P. J.*), *Traité de médecine clinique sur le principales maladies des armées*, 2 vol. in-8.°, Mont pellier, 1797.

Ruyschii (*F.*), *Observationum anatomico-chirurgicarum centuria*, etc. in-4.°, Amstelodami, 1737.

Sagar (*J. B. M. nob. de*), *Sistema morborum symptomaticum*, 2 vol. in 8.°, editio altera, Viennæ, 1783.

Saunders, *Traité de la structure, des fonctions et des maladies du foïe*, traduit de l'anglais par *P. Thomas*, in-8° Paris, 1804.

Schlegel (*J. C. T.*), *Thesaurus pathologico-therapeuticus*, in-8.°, Lipsiæ, 1789.

Schraud (*F.*), *De febribus periodum habentibus observationes novæ*, in-12, Vindebonæ, 1797.

Selle, *Observations de médecine*, traduites de l'allemand par le D.r *Coray*, in-8.°, Paris, 1796.

Smith (*J. C.*) *Observations sur la fièvre des prisons*, traduites de l'anglais par *Odier*, in-8.°, Genève, 1801.

Sœmering (*S. Th.*) *De corporis humani fabrica*, in-8.°, Trajecti ad Mœnum. 1794 - 1801.

Societatis medicæ Hauniensis Collectanea, in-8°, Hauniæ, 1774, 1775.

Stahl (*G. E.*), *Collegium casuale sic dictum Minus*, complectens centum et duos casus, etc. in-4.°, editio secunda, Dresdæ et Lipsiæ, 1741.

Stein, Arte ostetricia, tradotta dal tedesco da *G. B. Monteggia*, in-8.°, Milano, 1796.

Sydenham (*Th.*) *Opera medica* in tomos duos divisa, editio novissima, in-4.°, Genevæ, 1736.

Thesaurus medicus, *sive disputationum in academia Edinensi ad rem medicam pertinentium, a collegio instituto ad hoc usque tempus*, in-8.°, Edinburgi et Londini, 1778, 1785.

Vacca Berlinghieri, *Saggio intorno alle principali e più frequenti malattie del corpo umano*, etc., seconda edizione, Pisa, 1799.

Van Swieten (*G.*), *Commentarii Hermanni Boerhaave aphorismos de cognoscendis et curandis morbis*, in-4.°, Lugduni Batavorum, 1742, 1764.

Vicat, *Delectus observationum practicarum ex diario clinico depromptarum*, in-8.°, Bernæ, 1780.

Vogel (*S. G.*), *Manuale praxeos medicæ*, etc. in-8.°, Stendaliæ, 1790.

Weikard, *Elementi di medecina pratica*, 2 vol. in-8.°, Pavia, 1799.

— *Observationes medicæ*, in-12, Francofurti ad Mænum, 1775.

Whytt (*R.*), *Traité des maladies nerveuses*, *hypocondriaques et hystériques*, traduction de l'anglais, 2 vol. in-12, Paris, 1777.

Wilson (*Alex.*), *Some observations relative to the influence of climate on vegetable and animal bodies*, in-8.°, London, 1780.

Parmi les autres ouvrages que l'on a mis encore à contr bution, l'on se contentera de citer la *Bibliothèque Brita nique*, les *Comptes rendus* des Sociétés académiques c médicales de Bordeaux, de Lyon, de Nancy, de Rouen, c département de l'Eure, etc., le *Bulletin de Pharmacie* les Œuvres de *Bell*, de *Bichat*, de *Clarc*, de *Dieterich* de *Gardane*, de *Haguenot*, de *Hyttig*, de *Lassus*, c *Linning*, de *Manning*, de *Morton*, de *Planque*, de *Pou teau*, de *Retz*, de *Robert*, de *Sauvages*, de *Vandœve ren*, etc. etc.

RÉPERTOIRE DE MÉDECINE.

ABCÈS. Ceux qui sont étendus peuvent indiquer deux ouvertures, l'une en haut et l'autre en bas. *Richter* recommande encore d'ouvrir de bonne heure, et dans toute leur étendue, les abcès qui sont longs et qui n'ont pas beaucoup de profondeur. Cependant *Volpi* conseille des ouvertures peu grandes, à moins que les abcès ne soient profonds, et que l'on n'ait à craindre une métastase des humeurs qu'ils renferment, ou une lésion des parties voisines et essentielles. Bibliot. della più recente, etc. t. I, p. 101. Quelques Anglais les ouvrent par le caustique; *Clare*, p. 134. Le docteur *Petit*, de Lyon, les traitait par la ponction qu'il faisait suivre immédiatement de l'application des ventouses. Actes de la soc. de médecine de Lyon, t. I, p. 163. — Bons effets de la compression sur les abcès. Journal de médecine, sept. 1783, p. 77.

Abcès. Sur leur ouverture, voyez Gaz. de santé, 1789, n.os 28, 34, 38. Journ. de méd. t. XXXVI, p. 334. Prix de l'acad. royale de chir. t. IV, p. 137, 230. *Bell*, Traité des ulcères, p. 42, 49. *Peyrilhe*, Mal. vén. 2.e édition,

p. 276. Journal de méd. angl. 4.e part. 1785, p. 160. Con Litt. med. Norimb. 1735, p. 291.

Sur les abcès, V. *Haller*, disp. t. IV, p. 359. Journal d méd. 1786, octobre, p. 6, 46. 1788, janvier, p. 139. Voy les mots Articulations, Délire, Dépôts, Foie, Trépan.

Abcès par congestion. Il en est de deux espèces : les un ont leur source dans le lieu même de leur siége, et leu suppuration est si lente qu'elle ne s'accompagne d'aucun douleur, d'aucune pulsation, d'aucune fièvre, tandis que le autres qui ne sont pas plus douloureux ni plus pulsatifs, pren nent leur origine dans tout autre endroit que celui où il paraissent. *Haller*, disput. t. IV, p. 361.

Sur les abcès par congestion, voy. *Frank*, epitome, etc t. II, p. 207, 216.

Abcès lombaires. *Abernethy* n'attend pas aussi tard qu'o le fait ordinairement pour les ouvrir ; mais il les évacue a moyen d'une incision seulement extérieure, et dont le somme est le lieu qu'il choisit pour en faire une seconde, étroite, e avec une lancette qu'il introduit et passe d'abord obliquemen entre la peau et le fascia-lata, et ensuite dans le sac de l'abcès De cette manière les deux ouvertures n'étant pas vis-à-vi l'une de l'autre, l'entrée de l'air n'y est pas facile. L'ouverture de l'abcès faite, on n'en laisse sortir qu'une petite portion du pus : on referme la plaie, et on attend pour en faire une autre que la tumeur fasse de nouveau un peu saillie. Après cette seconde opération, on laisse écouler du pus en proportion de la grandeur de l'abcès : on referme encore cette seconde ouverture pour en refaire dans le temps une troisième, une quatrième, etc. suivant le besoin. Cette manière de traiter les abcès lombaires favorise la contraction des parois de leur cavité, et en empêche l'inflammation que cependant on sollicite à la fin, et quand les évacuations purulentes sont à peu près finies. Alors on ouvre plus amplement la tumeur que l'on réduit ainsi en abcès simple et ordinaire. — On attribue l'inflammation qui survient après l'ouverture d'un abcès lombaire, selon l'ancienne méthode, à l'air qui

pénètre dans sa cavité, et qui dispose le pus à la putréfaction. Cette dernière humeur, ainsi corrompue, non-seulement dénature les parties avec lesquelles elle demeure en contact, mais encore elle est, dit-on, absorbée par les vaisseaux lymphatiques. Voy. Fièvre hectique. Cependant la présence de l'air atmosphérique dans l'intérieur du corps n'enflamme pas toujours les parties auxquelles il touche. — On l'attribue encore à l'irritation de la plaie. Mais quand un abcès s'ouvre naturellement, ou quand on en fait l'ouverture avec tout le ménagement possible, et en évitant toute irritation, on voit toujours survenir plus ou moins de symptômes d'inflammation. Bibl. german. t. V, p. 389. Voyez *Darwin*, Zoon. t. VI, p. 257.

Lors même que ces abcès présentaient une fluctuation manifeste à l'extérieur, le docteur *Crowther* les combattait au moyen des vésicatoires et de son cérat de sabine. Ann. de litt. méd. étrang. t. XV, p. 295. V. Articulations. Sur les abcès aux lombes, voy. Journ. de Méd. angl. 1786, t. VI, p. 14. Voyez plus loin, Abcès du Psoas.

Abcès critiques. M. *Acrell* a observé dans quelques fièvres des camps que les malades attaqués d'abcès mouraient lorsqu'on les ouvrait, même dans l'état de maturité ; tandis que ces sujets reprenaient des forces et marchaient à grands pas vers la convalescence, quand on leur donnait un purgatif actif, au lieu d'évacuer le pus par une ouverture faite à la peau. Voyez *Burserii*, instit. etc. t. I, part. 2, note de la page 143.

Abcès critiques dans une fièvre putride et contagieuse. Leur ouverture donnait lieu à la mort des malades entre le quatrième et huitième jour, et la mortalité devint également moindre dès qu'on cessa de les ouvrir. Collect. acad. partie étrang. t. XI, p. 259.

Sur les abcès critiques et symptomatiques, voyez *Haller*, disput. t. IV, p. 362, 364. Journal de médec. t. LXXIV, p. 139, t. LXXVII, p. 215.

Abcès. De leurs métastases par le tissu cellulaire et les

vaisseaux. *Haller*, disput. t. VI, p. 644, 648. *Darwin* sect. XXIX, 1.

Cas d'absorption et de disparition d'un abcès de la régio ischiatique. *Darwin*, Zoon. Cl. II, 1, 6, 9. *De Haen* rat. med. t. I, p. 102.

Ces abcès métastatiques sont souvent modifiés d'une ma nière désavantageuse par un excès d'embonpoint. V. Calcul Graisse, Métastases. De ces translations d'humeurs puru lentes, il en est qui ont lieu sur les articulations. *Frank* Delect. opusc. med. t. VIII, p. 43. V. Articulations.

Abcès produit par suite de l'émétique. *Hoffmann*, t. I p. 166.

Abcès externes. Singulier abcès à l'aine, compliqu d'engorgement partiel dans les vaisseaux lymphatiques e hydropneumatiques, dont la rupture donna lieu à l'issue d beaucoup de sérosité sanieuse et au dégagement de beaucoup d'air. Com. med. dei SS. *Brugnatelli*, etc. vol. III, p. 81

Abcès flatulens au col et à la cuisse, à l'ouverture desquel les malades ne survécurent pas long-temps. L'air qui en sorti répandit une très-mauvaise odeur. *Manget*, Bibl. S. M t. I, p. 559. *Morand*, Opusc. de chir. t. II, p. 256.

Abcès aux côtes. *Stoll*, rat. med. t. VII, p. 174.

Abcès près de l'articulation de la cuisse. Après l'avoi ouvert avec toute l'attention possible pour empêcher l'entrée de l'air, *Darwin* demande si l'on ne pourrait pas y injecter avec des précautions convenables de l'eau rougie comme dans l'hydrocèle, pour enflammer et réunir les parois de l'abcès. Cl. II, 1, 2, 18.

Abcès sur l'os de la cuisse, avec claudication. *Hoffmann*, t. IV, p. 245.

Abcès et carie sur le grand trochanter, avec marasme, langueur, etc. attribué à l'abus du café, et dont la guérison fut terminée par les eaux sulphureuses thermales de la Preste. S. R. de Méd. t. I, p. 594. V. Concrétions animales.

Abcès dans l'articulation du fémur avec l'os de la hanche, survenu à la suite d'une chute sur le genou, et qui avait pro-

duit une luxation consécutive de la cuisse. M. de l'ac. de chir. t. III, p. 792. Comme le dépôt se renouvela et qu'il s'étendit dans toute l'extrémité, la fièvre lente augmenta et entraîna le malade. La première fois on l'avait vidé par une petite ouverture, et il avait donné trois livres de pus fétide et de couleur variée. La seconde fois il s'était ouvert de lui-même. Ibid. p. 794. V. Luxations consécutives. = Abcès dans la même articulation après des douleurs et une tuméfaction qu'un jeune homme, qui avait dormi long-temps à l'air, dans une saison froide et humide, avait éprouvées à sa cuisse gauche. Ce dépôt, quoiqu'ouvert par le cautère, fut suivi sous peu de temps de la mort. Ibid. p. 801.

Abcès considérable dans toute la partie externe de la cuisse et de la jambe droite d'une femme âgée de quarante-quatre ans, et cacochyme. Il s'ouvrit spontanément en trois endroits de cette extrémité : on fit une incision longue de six doigts dans la partie la plus déclive de la cuisse : l'issue d'une grande quantité de pus fit remarquer une séparation totale des tégumens d'avec les parties musculeuses : la gangrène se mit à toutes les ouvertures, de manière que toute la peau qui faisait partie de l'abcès en fut totalement détruite. Cette déperdition si considérable de substance, et l'état cacochyme de la malade rendirent tout traitement inutile, et elle périt dans le marasme. Prix de l'ac. de chir. t. II, p. 638.

Abcès au genou dissipé par les purgatifs. *Haller*, Bibl. pract. t. II, p. 681.

Abcès très-étendu dans le milieu du gras de la jambe gauche chez un jeune homme d'une complexion sèche et délicate, et dont on fit l'ouverture dans presque toute sa longueur. D'abord, tout alla bien ; mais la cicatrisation étant très-tardive et lente, l'on crut devoir attribuer cet inconvénient au régime trop sévère que le malade observait, et dont le relâchement amena effectivement une assez prompte guérison. Prix de l'acad. R. de chir. t. II, p. 642.

Abcès à la malléole survenant après un léger accès de

fièvre, et n'étant qu'un symptôme d'autres abcès siégeant dans le bas-ventre. Giorn. di Parma, t. IV, p. 103.

Abcès de l'œil. *Frank*, épitom. etc. t. II, p. 75.

Abcès des parotides. *Hoffmann*, t. I, p. 326. *Pringle* mal. des armées, t. II, p. 136. Voyez Parotides.

Abcès au périnée. Ils proviennent le plus ordinairement de la suppuration des glandes de Cowper de l'urètre. Bibl. della più recente etc. t. II, p. 369.

Abcès externes du poumon confondus avec des hernies d'estomac et des anévrismes. *Baldinger*, syllog. etc. t. IV pages 273, 277.

Abcès dans la circonference du ventre, mais caché dans les muscles de l'hypocondre gauche. *Hoffmann*, tom. IV, p. 155. Com. Litt. med. Norimbergæ, 1739, p. 31. Voyez Tumeurs.

Abcès extérieur du ventre communiquant avec les intestins, par suite d'une arête de poisson avalée. Mém. de l'acad. R. de chir. t. I, p. 568. V. Chlorose, Polype utérin, Vagin.

Abcès au dos et au ventre par suite de tumeurs glanduleuses aux aines. *Hoffmann*, t. IV, p. 156.

Abcès dits *Wolossez*, et auxquels sont sujets les habitans des rives de l'Argoun (en Russie). La matière purulente contenue dans ces abcès paraît avoir subi une telle altération qu'elle se présente sous la forme de poils humains, disposés en faisceaux. On les croit produits par des vers filiformes qui abondent dans les eaux de cette contrée, et qui s'insinuent dans le tissu de la peau de quiconque s'y baigne. Les expériences et les observations faites avec le microscope ont semblé confirmer cette opinion. Com. Lips. vol. II, p. 100.

Abcès superficiels formés par des tænias hydatigènes. Com. Lips. vol. XXIX, p. 135.

Abcès internes. *Hoffmann*, t. I, p. 164, 325. *Frank*, épitome, etc. t. II, p. 55. *Planque*, Biblioth. etc. p. 130.

La rupture de ces abcès internes peut être cause de mort subite. *Hoffmann*, t. I, p. 400.

Du reste, il peut s'en trouver sur le foie, sur l'estomac, le long des intestins, sans cependant que ces parties soient compromises : ainsi leur siége apparent peut en imposer sur leur origine. Soc. R. de Méd. t. VIII, H, p. 115.

Abcès du bas-ventre. Quand ils sont situés un peu profondément, même seulement sous les aponévroses des muscles, ils peuvent n'être indiqués que par un empâtement et par une tumeur œdémateuse, au centre desquels se fait sentir une pulsation, et qui ont toujours suffi à *Richter* et à *Volpi* pour les engager à y plonger hardiment le bistouri. *Richter*, Elem. di chir. t. V, p. 64.

Abcès dans le bas-ventre s'annonçant deux mois après une chute faite sur un escalier, et ayant le corps plié. Les bains, les boissons délayantes et le régime menèrent à guérison cet abcès qui s'évacua par les selles. Gaz. salut. 1770, n.° XV.

Abcès à l'abdomen d'où l'on retira deux pierres biliaires, et qui fut suivi de la guérison. Mém. de l'ac. de chir. t. I, p. 185. V. Abcès au foie.

Abcès dans l'abdomen par rétropulsion de la goutte. *Hoffmann*, t. IV, p. 205.

Abcès dans le cerveau. Leur terminaison funeste a souvent lieu à la suite d'un excès dans le régime ou d'une opération chirurgicale majeure. *Crist. Conradi*, anat. patol. t. II, p. 169. Au surplus, on a vu plusieurs abcès exister plus ou moins de temps dans la substance cérébrale, sans paraître produire des accidens terribles. Ibid. p. 209.

Sur les abcès du cerveau, voyez Collect. acad. part. étr. t. XII, p. 7. *Pringle*, mal. des arm. t. II, p. 107.

Abcès du foie. Pour le prévenir, on a fait prendre chaque jour, et pendant un ou deux mois, un bol composé de cinq grains de panacée mercurielle et de huit grains de mars apéritif. Journal de méd. t. XXXVIII, p. 49. V. Ann. de litt. méd. étrang. t. IV. p. 4.

Abcès au foie après une chute sur le ventre, à l'occasion de laquelle on ne doit pas immédiatement employer la saignée. Journal de méd. anglais, t. III, p. 14.

Abcès au foie, dont l'évacuation se fait heureusement par l'anus. Bibl. della più recente etc. t. II, p. 789.

Abcès au foie, dans les pays chauds où on les ouvre par l'instrument tranchant, ibid. t. III, p. 140, et où ils ne sont pas absolument dangereux. *Gardane*, malad. des Créoles p. 78.

Abcès au foie guéri au moyen d'une incision à la peau, et d'où sortirent plusieurs calculs biliaires. Collection acad. part. étr. t. X. p. 40.

Sur les abcès du foie, V. Collect. acad. part. etc. t. II, p. 142, 487. Bibliot. della più recente, litt. med. etc. t. I, p. 768, 784. *Stoll*, rat. med. t. VI. p. 74. *Gardane*, maladie des Créoles, p. 109. *Pringle*, malad. des armées, t. II, p. 267. *Fourcroy*, méd. éclairée, etc. t. II, p. 285. V. Matrice.

Abcès au fondement. Ceux où le rectum est dénudé demandent que cet intestin soit incisé. V. Anus.

Abcès simples ou gangreneux au fondement par la présence de corps étrangers. Mém. de l'acad. de chirurg. t. I, p. 570. V. Poitrine.

Abcès dans la fosse iliaque, à la suite d'une chute qui parut en même temps être la cause de la luxation secondaire du fémur droit, et dont cependant l'on ne souffrait pas, quoique l'extrémité fût d'un bon pouce plus courte que l'autre : mais en revanche on éprouva de légères douleurs du côté des intestins, et l'on rendit par le fondement une matière purulente et fétide. Après la mort, l'on vit sur la face concave de l'os innominé un kiste oblong, et renfermant environ douze onces de pus. Bibliot. della più recente, etc. t. II, p. 788.

Abcès enkisté et situé dans la fosse iliaque gauche, tirant son origine d'un point altéré de l'épine du dos, et dont l'ouverture fut faite au dehors et à la région inguinale du même côté. *De Haën*, rat. med. t. III, p. 47.

Abcès dans les intestins à la suite d'un effort, et rendu par le vomissement plus ou moins réitéré de matières puru-

lentes et de substances membraneuses. Tout le traitement se réduisit à l'eau chaude en boisson et aux lavemens anodins. Gazette salut. 1770, n.° XIV.

Abcès dans la matrice. *Hoffmann*, t. I, p. 167, 168, 325. Voyez MATRICE.

Abcès dans le mésentère. Ils sont souvent les causes des fièvres lentes et hectiques, et peuvent aussi quelquefois s'évacuer et guérir par une diarrhée sanieuse. *Hoffmann*, t. II, p. 176, 182, 183.

Abcès du péricarde après une chute. *Stoll*, rat. med. t. VII, p. 115.

Abcès dans la poitrine, déterminé le neuvième jour d'une pleurésie dont les symptômes étaient diminués par l'effet des saignées réitérées, des vésicatoires, etc. Cette tumeur laissant sentir de la fluctuation au côté gauche, entre la quatrième et la cinquième vraie côte, un pouce au-dessus du mamelon, *Wichmann* fit dans ce point une incision qui donna issue à beaucoup de pus, et qui fut suivie d'une autre faite plus bas, et même de la rétention du pus dans la poitrine, ce qui donna lieu à des défaillances et à des accès épileptiques. Toutefois le malade se rétablit, à une ouverture fistuleuse près qui dût peut-être s'attribuer un peu aux injections employées. Gaz. salut. 1772, n.° XXXVI. — Autre abcès dans la poitrine à l'occasion d'une pleurésie. *Stoll*, rat. med. t. VI, p. 52.

Abcès dans la poitrine. De l'espèce d'expectoration qui a lieu dans un abcès de la poitrine. *Zimmermann*, Traité de l'exp. t. II, p. 69. V. LANGUE, MILIAIRE.

Large abcès au côté droit de la poitrine (chez un vérolé), avec érosion et fracture des deux dernières fausses côtes, et s'étendant jusque dans le foie, traité d'abord par le mercure, la diète blanche et ensuite par les eaux de la Preste, etc. avec le plus grand succès. Soc. R. de méd. t. I, M, p. 393.

Abcès dans la poitrine, que les signes rationels commencèrent à annoncer le vingt-septième jour d'une fièvre maligne, pendant le traitement de laquelle le malade avait pris

beaucoup de quinquina. La mort arriva le trente-quatrièm jour. Collect. Soc. med. Haun. t. I, p. 173.

Abcès considérable dans la capacité gauche de la poitrin dont le poumon parut, non point consumé par cette matièr mais plutôt manquant absolument, vu qu'on ne trouva a cun vestige de ses attaches, pas même de l'âpre-artère. Co acad. part. étr. t. I, p. 261.

Abcès venant du poumon, passant à travers le diaphragm le long de la face convexe du foie, à travers l'épiploor derrière l'ombilic (par laquelle dernière partie cependa il s'évacua un peu d'air et assez de pus), gagnant la régic iliaque gauche, et se perdant enfin dans le tissu cellulai environnant. On l'avait pris pour un abcès de l'ovaire. To le trajet de cette collection purulente était gangreneux, su tout depuis le poumon jusqu'au nombril. Soc. R. de méde t. VIII, H, p. 112. V. Gangrène.

Sur les abcès du poumon, V. *Baldinger*, syllog. t. IV p. 273. V. Suppuration.

Abcès du psoas. D'après *Flajani* de Rome et *Aberneth* de Londres, il faut l'ouvrir avec le trocar ou la pointe d la lancette; et de suite après l'évacuation du pus, on recou vre l'endroit de la ponction avec un emplâtre, et on la laiss se fermer et guérir; et si l'abcès se forme de nouveau, on l vide de la même manière une deuxième, troisième et qua trième fois. Mais avant de recourir à ce procédé, il faut en quelque manière y disposer les parties par l'application d quelques émolliens pendant trois à quatre jours, à l'effet de rendre la matière de la suppuration plus fluide, et la peau moins susceptible d'être irritée par l'instrument. Après l'opé- ration on recouvre la partie de compresses imbibées d'une décoction tonique, sur-tout si l'abcès est volumineux. Du reste, si l'extension de la tumeur est un obstacle à la réunion, il faut, pour obtenir cette dernière, employer des injections stimulantes. *Richter*, Elem. di chir. t. V, p. 115. *De Haën*, rat. med. t. I, pag. 367. Voyez Abcès lombaires, Dépôts critiques.

Abcès de la rate s'ouvrant dans l'estomac. Journal de médec. etc. février 1790, p. 295.

Abcès aux reins, ouvert et guéri spontanément. Journal de méd. t. XXXII, p. 135.

Abcès dans la même partie, mais sans inflammation sensible. Ibid. p. 179.

Abcès dans les sinus frontaux, *Hoffmann*, t. I, p. 326.

Abcès dans l'uretère par la présence d'une épingle. Cette collection purulente avait formé dans la région de l'hypogastre, cinq ou six doigts au-dessous du nombril, une tumeur dont l'ouverture donna d'abord issue à un pus fétide, et fut ensuite suivie de la mort. Collection académique, part. étr. t. I, p. 309.

Abcès laiteux. On en a quelquefois arrêté les progrès par l'application d'une solution de sel ammoniac, dans laquelle on avait jeté une bonne quantité d'esprit de vin ; et si l'inflammation est très-récente, un linge imbibé de vinaigre modérément chaud, et renouvelé dès qu'il se sera refroidi, produira des effets plus avantageux que les cataplasmes émolliens et les fomentations relâchantes. Gaz. salut. 1785, n.° XLVIII.

Abcès laiteux internes. Société R. de médec. t. VIII, M. p. 304. V. le mot Lait (Dépôts de).

ABDOMEN. Sa rupture depuis le pubis jusqu'à l'ombilic, par les efforts que fit une femme en travail depuis trois jours. L'enfant et le placenta sortirent par cette solution de continuité, et la guérison de la mère eut heureusement lieu. Com. Lips. vol. VII, p. 71.

Stéatome dans l'abdomen. Collect. acad. part. étr. t. VII, p. 485. Com. Litter. med. Norimbergæ, 1739, p. 77.

ABEILLES. On s'est bien trouvé de l'application du suc laiteux du pavot blanc des jardins sur l'endroit de leur piqûre. Journal de méd. avril 1756, p. 309. *Lobb* a trouvé un bon diurétique dans l'emploi des abeilles pulvérisées ou brûlées. Com. Lips. decad. 3, suppl. 1, p. 185.

Leur miel peut avoir une qualité nuisible, selon que les

fleurs dont elles l'ont tiré sont malfaisantes. Gazette salutai 1769, n.° XVII.

Croira-t-on avec M. de *Francheville* que l'ambre gris s en quelque manière l'ouvrage des abeilles qui construisc leurs ruches dans les fentes des rochers situés au-dessus de mer, et que cette substance soit le résultat du miel et de cire qui, fondus par la chaleur du soleil, tombent dans mer, où elles surnagent pour y subir une nouvelle élabor tion qui les fait devenir ambre gris ? Com. Lips. vol. XI p. 60. Cette idée avait déjà été émise par *Juste Klobiu* docteur dans l'université de Wittemberg. Coll. acad. pa étrang. t. IX, appendix, p. 40. Com. Litter. med. Norim 1732, p. 116. V. Ambre gris.

Analyse des abeilles. Soc. R. de méd. t. I, H, p. 35 Journal de méd. t. XXXIX, p. 265.

ABLUTIONS d'eau froide ou tiède, utiles dans les fièvr continues avec faiblesse artérielle. Voy. Aspersion, Fièv continue.

ABSORBANS (système et vaisseaux). V. *Baldinger*, sy t. II, p. 19; t. III, p. 342. Gaz. salut. 1787, n.os XLIII XLIV, XLV et LXIV. Gazette de santé, 1785, n.° 2c V. Compression, Glandes, Tartre stibié, Ulcération.

Les maladies du système absorbant sont divisées pa *Cruikshank* en cinq classes. La première comprend le maladies dépendantes de la non-résorption des fluides e des solides, qui n'ont point subi d'altération (comme so le défaut d'absorption du chyle, l'obstruction des glande mésentériques, l'hydropisie, l'augmentation des os en épais seur, etc.) = Dans la seconde, sont les maladies par la tro grande résorption des parties solides ou fluides, non encor malades; telles sont l'absorption de la bile à l'occasion de l vésicule du foie oblitérée par un calcul, l'absorption du lai dans les puerpérales qui ont des dépôts de lait, l'absorptio de l'urine secrétée, le ramolissement des os, etc. = La troisième contient les affections produites par la résorption des fluides altérés (la vérole, la petite vérole, la rage, les

fièvres par un âcre humoral, etc.) = Dans la quatrième sont comprises les maladies par résorption des solides malades, comme les scrophules, l'érosion ou le sphacèle de l'estomac, du cerveau, etc. = Enfin, la cinquième offre celles qui sont par l'absorption de substances irritantes, mais étrangères au corps, comme de l'esprit de térébenthine, des cantharides, du mercure, de l'arsenic, du miasme pestilentiel, du virus vénérien, etc. *Sœmmering*, de morb. vasor. absorb. p. V. = *Nudow* distribue ces mêmes maladies des absorbans en trois classes. Il rapporte à la première celles qui viennent d'un vice de cohésion et de qualité. Dans la seconde, sont les maladies dépendantes d'un vice dans la quantité; et dans la troisième celles qui viennent d'un mouvement défectueux des humeurs lymphatiques. Ibid. p. VI. Voyez Absorption.

Absorbans (remèdes) inconnus aux anciens. *Hoffmann*, t. I, p. 429. = De leurs préparations, de leur différence et de leur usage, 139, 429. Ils resserrent quelquefois et quelquefois ils relâchent, 384, 428. Ils peuvent servir à prévenir les maladies chroniques, 253. En général, ils sont excellens dans les écrouelles. Prix de l'acad. royale de chirurgie, in-4. t. III, p. 78.

Sur leurs indications et contre-indications. *Hoffmann*, t. VI, p. 337.

Ils sont utiles dans plusieurs cas d'hypochondriacie, etc. qui reconnaissent pour cause plutôt une saburre acide des premières voies que la suppression d'une évacuation de sang habituelle. Ibid. Suppl. 1, part. 1, p. 486.

Quand peuvent-ils et doivent-ils remplacer les purgatifs? *Wedekind*, de morb. prim. viar. etc. p. 92. Ils n'empêchent que pour un temps la putridité. Ibid. p. 170.

Sur les remèdes absorbans, voy. *Hoffmann*, supplem. 2, part. 1, p. 635. *Darwin*, t. VI, p. 229. *Pringle*, maladies des armées, t. II, p. 248, 307. V. Acides, Bains, Ecrevisses, Frictions mercurielles, Nécroses, Purgatifs, Zinc, etc.

Les absorbans contiennent un principe terreux et un géla-

tineux ; et suivant qu'il y aura dans la bile une dégénéré cence acescente, comme dans les fièvres gastriques bilieus de *Piquer*, ou une grande viscosité des sucs mnqueux conten dans les premières voies, comme dans les fièvres gastriqu de *Baglivi*, l'un ou l'autre principe prévaudra : c'est-à-di que dans les premières fièvres les absorbans se combinero avec les acides, et qu'ainsi ils y sont plus convenables, tanc que dans les secondes fièvres de *Baglivi*, les dispositions c corps feront prédominer le principe muqueux des absorban et les rendront propres à augmenter la viscosité des humeur *Grimaud*, Traité des fièvres, t. II, p. 209 ; t. III, p. 15

Les absorbans sont bons dans les maladies inflammatoir compliquées d'affection vermineuse, sur-tout s'ils sont donn avec le nitre. Ainsi les yeux d'écrevisses à la dose de ʒ répétés de temps en temps, la corne de cerf brûlée, etc. en combinant avec les parties les plus subtiles des humeurs, c avec le phlogistique dégagé de la mixtion de ces corps, m dèrent la fermentation putride qui dépend sur-tout de c phlogistique ainsi dégagé et libre. *Grimaud*, ib. t. II, p. 9

Absorptifs (*absorptiva*, *sorbentia*). Les remèdes q *Darwin* appelle ainsi, sont les substances qui augmentent l mouvemens irritatifs d'où dépendent les sécrétions. Ma med. prefaz. 4. Quelques-uns pensent que ces remèdes dimi nuent l'irritabilité, parce qu'en effet ils entretiennent le parties dans un degré de vigueur qui les rend moins sus ceptibles d'éprouver l'action d'un stimulus quelconque, qu si elles étaient dans un état d'atonie. Ibid. art. IV, 2, III

ABSORPTION. Suivant M. *Seguin*, 1.° les vaisseaux ab sorbans n'absorbent dans aucun cas ni l'eau, ni l'air, ni le matières qui y sont mêlées ou dissoutes. 2.° L'épiderme qu les recouvre exactement dans l'état sain, les empêche abso lument de faire cette fonction, et ils ne l'exercent qu'au-dessous de cette croûte. 3.° Les matières dissolubles sont peu à peu enlevées à l'eau, qui les dissout, par l'humeur de la transpiration placée à l'extrémité des vaisseaux exhalans, lorsque cette humeur ne coule point en torrent comme dans

la sueur, ou lorsque les vaisseaux ne sont point resserrés, comme par une température trop basse, etc. (Car, quand une dissolution, par exemple, de deux gros de sublimé dans dix livres d'eau est à *dix* et à *vingt-huit* degrés de température, la quantité de ce sel dans le bain est très-sensiblement la même après qu'on y a plongé un bras, le corps, etc. c'est-à-dire qu'il n'y en a point d'absorbé : mais dans la même dissolution à *dix-huit degrés* de température, si la presque totalité du bras *très-sain*, et dont l'épiderme est *bien entier*, reste plongée, il y a par heure un et deux grains de sublimé absorbé, quoique l'eau du bain qui tenait cette portion de sublimé en dissolution ne soit *point elle-même absorbée.*) 4.° Les matières liquides ou fluides élastiques ne sont point admises dans les vaisseaux exhalans, toujours pleins de l'humeur transpiratoire qui y séjourne ou qui y est dans un mouvement inverse à celui de l'absorption. (Voyez cependant le mémoire sur les mouvemens rétrogrades des vaisseaux absorbans, par P. *Darwin :* Bibliothèque médico-physique du nord, trad. par *Vicat*, t. I.) 5.° Les matières caustiques sèches ne sont absorbées qu'après avoir détruit et corrodé l'épiderme. 6.° Les matières sèches non solubles ne peuvent passer dans le système lymphatique que lorsque par une friction plus ou moins forte on les a fait pénétrer à travers les mailles et les pores de l'épiderme, jusqu'à l'espace où s'ouvrent les bouches des vaisseaux absorbans. Voy. Bains, Diabètes, Épidémiques, Hydropisies, Vaisseaux absorbans. *Fourcroy*, médec. éclairée, etc. t. III, p. 237, 239. A ces énoncés qui résultent immédiatement des expériences de M. *Seguin*, l'on peut encore ajouter ceux qui suivent. 1.° L'absorption commune dans les absorbans par le vide qui y est produit, soit par la diminution de pression, soit par celle des stimulus, et leur structure valvulaire interne, détermine le mouvement des fluides de leur extrémité vers le système des vaisseaux sanguins. 2.° Les matières âcres et stimulantes, en faisant contracter les vaisseaux, arrêtent l'absorption ; l'affinité des substances à absorber avec les vaisseaux

absorbans détermine également cette fonction : telle est
différence d'action des matières nourrissantes et des purg
tives par rapport au système des vaisseaux absorbans ab
minaux. 3.° Enfin, les virus contraires pénètrent par
poumons ; l'épiderme est un rempart qu'ils ne peuvent p
franchir dans l'état sain et dans l'intégrité parfaite de
tissu, et ils ne peuvent pas être absorbés par la peau. *Fo*
croy, médecine éclairée, etc. t. III, p. 241.

Cette fonction de l'absorption qui, selon *Humpage*, se fa
non par les veines rouges, mais par les vaisseaux lympl
tiques, n'a lieu qu'après que ceux-ci ont fini de transpor
la lymphe du sang hors des couloirs de ce dernier flui
Ainsi, ils ne peuvent absorber qu'autant qu'ils sont dever
vides ; et cette faculté absorbante peut varier suivant l'espè
de substances appliquées sur la peau, suivant l'état du corp
et suivant le temps où se fait cette application. Com. me
dei SS. *Brugnatelli*, etc. vol. I, p. 180.

Souvent la quantité de fluide absorbé par les pores inh
lans, équivaut à celle des boissons prises par la bouch
c'est-à-dire, que les urines peuvent rendre presque une fo
plus de liquide qu'il n'en a été bu. Journal de méd. t. X
p. 286.

L'absorption est favorisée par la compression des partie
sur-tout quand cette compression est faite de dedans en d
hors. *Cristof. Conradi*, anat. pat. t. IV, p. 33.

Absorption empêchée. *Baldinger*, syllog., t. II, p. 3

Absorption après la mort. Journal de méd. t. LXXXIV
p. 409.

Sur l'absorption, voy. journal de médecine, t. XXXII
p. 107.

Absorption cutanée. *Camper* croirait volontiers que cet
absorption se fait par des conduits capillaires qui se tro
veraient dans le principe des tuyaux veineux, tandis q
l'exhalation s'opérerait par des rameaux placés à la fin d
vaisseaux artériels où le cours du sang serait rallenti. Socié
royale de médecine, t. VII, M, p. 88.

C'e

C'est à l'absorption cutanée, déterminée par le froid, que tient la cause formelle des maladies régnantes, dont la cause matérielle se trouve dans les vapeurs qui entourent nos corps. Société royale de médecine, t. IV, M, p. 65; et il en résulte des épidémies, si l'excitation de l'absorption cutanée est générale, et des maladies intercurrentes, si le froid dirige l'inhalation vers des organes qu'il affecte particulièrement. Voyez Frictions huileuses.

L'absorption cutanée est augmentée par les acides âcres, par les végétaux amers et astringens, employés au dehors, par les sels terreux et métalliques, et par le bandage. *Darwin*, mat. med. art. IV, 1, 1, 9. V. Gale.

L'absorption de l'humidité de l'atmosphère par la peau serait-elle favorisée par un état de crainte et d'angoisse? Med. Trans. t. II, p. 102. Sur cette absorption aqueuse qui est augmentée dans le diabétès, voyez *De Haën*, prælect. t. II, p. 387. *Frank*, epitome, etc. t. V, p. 54.

Absorption intestinale. Elle a lieu par le système lymphatique, et non par les veines communes, comme on l'a cru long-temps. Journal de phys. Introd. t. I, p. 300. (Voyez Constipation, Résorption.) Elle diffère de l'absorption cutanée. Soc. royale de méd. t. V, H, p. 260.

L'absorption intestinale de certaines substances, comme de l'assa-fetida, etc. se fait par les veines sanguines, et non par les veines lactées. Journal de méd. t. XC. p. 82.

De plus elle est sollicitée par les végétaux astringens, parmi lesquels se trouvent la rhubarbe, la noix de galle, etc. par les sels terreux, comme l'alun, etc., ainsi que par les terres argileuses et calcaires. *Darwin*, mat. med. art. IV, 1, 5.

Absorption médicamenteuse. Elle est augmentée par l'abstinence, par l'exercice, par l'opium donné après des évacuations humorales, par l'application de la chaux et des dissolutions mercurielles, par celles de plomb, d'arsenic, de fer, de soufre, etc. *Darwin*, Zoon. t. VI, p. 229, 260.

Celle des médicamens par les pores de la peau, sur laquelle

on les applique sous forme de frictions, a encore lieu pl facilement quand ces substances sont mêlées dans une graiss une humeur animale, que lorsqu'elles sont étendues dans u huile végétale. Com. med. dei SS. *Brugnatelli*, etc. vol. I p. 161.

Absorption du fer, de la peau vers les voies urinaire Société royale de méd. t. II, M, p. 161. — Voyez les mo Abcès lombaire, Arsenic, Bains, Frictions huileuses Hydrothorax, Laurier-cerise, Nécrose, Purgatifs, Ta tre stibié, etc.

Sur l'absorption médicamenteuse, voyez Gaz. salutaire 1783, n.° XVI. Société royale de méd., t. II, M, p. 16 *Baldinger*, syllog. etc. t. III, p. 342. *Huxham*, de aëre, et p. 19.

Absorption de la membrane cellulaire. Elle est provoqué par les végétaux amers, par les cathartiques, par les émétique par l'air et les vapeurs chaudes. Voy. Anasarque. *Darwin* mat. méd. art. IV, 1, 3, 7. Les personnes chez lesquelle cette absorption, ainsi que celle des autres cavités, es décidément lente et presque nulle, sont pâles et bouffies sont facilement sujettes aux fièvres intermittentes, aux indi gestions, au froid des extrémités, à des paroxismes d'hys tériticie, et finissent souvent par devenir hydropiques. Ibid art. IV, 2, III.

Absorption de la membrane muqueuse. Elle est favorisé par l'opium et le quinquina employés à l'intérieur, et pa le vitriol bleu appliqué extérieurement. *Darwin*, mat. méd art. IV, 1, 2, art. IV, II, 11.

Absorption des veines. Elle est renforcée par les végétau âcres qui sont si souvent utiles dans le scorbut de mer, où le ecchymoses sont le résultat du défaut de cette absorption vei neuse : le même effet est produit par les stimulans extérieurs comme par l'électricité, l'oxygène, le vinaigre, etc. *Dar win*, mat. méd. art. IV, 1, 4. Ces divers moyens stimulen les veines dont elles sollicitent ainsi la faculté absorbante sans ajouter à l'énergie de l'action du système artériel. Ibid art. IV, 2, IV, 2.

Absorption des parties les plus dures, des muscles, de la peau, mais non point de l'épiderme. *Brera*, syllog., etc. t. III, p. 109.

Absorption osseuse, cause de la carie. *Crist. Conradi*, anat. patol. t. IV, p. 34, 87. V. Dents, Exfoliation, Os.

Absorption morbide. Comment on empêche celle du pus chez les phtysiques? *Vicat*, Bibl. med. phys. t. I, p. 19.

Fièvre nerveuse par absorption du pus. *Frank*, epit. t. II, p. 36. V. Absorbans.

Fièvre puerpérale par absorption des sucs déposés dans les parois de la matrice. *Peyrilhe*, Rem. nouv. p. 34.

ABSTINENCE. En général, l'absolue ne peut être observée long-temps. *De Haën*, prælect. t. II, p. 377. — Plus facile à être soutenue par l'homme que par les animaux, elle est aussi plus volontiers supportée par les sanguins et par ceux qui boivent des liqueurs spiritueuses et qui fument du tabac. *Moreschi*, della milza, p. 136. *Manget*, Biblioth. S. M. t. I, p. 46. V. Sommeil.

Les sujets hypochondriaques, et sur-tout les femmes qui souffrent de la matrice, sont exposés à de longues abstinences. *Manget*, ibid. t. III, p. 336, ainsi que les cataleptiques. *Hoffmann*, t. III, p. 49, 50.

Abstinence forcée d'alimens solides qu'éprouva une fille de douze ans, qui se trouvant perdue dans un lieu désert et froid, resta dix-huit jours, n'ayant que de l'eau à boire. Elle en était devenue très-maigre : son pouls était régulier, mais vîte. Après qu'elle fut retrouvée, elle dormit un jour et une nuit. Bibl. della più recente, etc. vol. III, p. 146. — Abstinence de toute boisson pendant les neuf mois entiers d'une grossesse. Com. litt. med. Norimb. 1731, p. 222.

Abstinence du vin et autres liqueurs fermentées. Elle est indiquée par la nature, sur-tout dans le premier âge où les humeurs sont trop coagulables, et où les fibres ont leur développement facilement arrêté par les boissons trop excitantes qui leur ôtent leur souplesse et qui ne peuvent leur donner qu'une fausse solidité, au lieu de la fermeté que

l'exercice peut seul procurer. Voyez l'Encyclopédie méthodique, au mot *Abstême*.

Abstinences longues, d'abord citées comme vraies, puis reconnues fausses. Coll. acad. part. étrang. t. VII, p. xxv.

Abstinence soutenue chez une jeune fille, que l'on crut devoir attribuer à la combustion d'un bois sur lequel se trouvait par hasard de l'arsenic. *Manget*, Bibl. S. M, t. I, p. 46. — Cas d'une pareille abstinence chez une autre fille, malade depuis qu'un char lui avait passé sur le dos. Ibid. p. 347. — Abstinence de plusieurs mois observée par une demoiselle hystérique, sans cependant qu'une maigreur décidée ait eu lieu. Ibid. t. III, p. 334.

Abstinence volontaire gardée pendant dix-sept jours par un criminel qui en recommença bien une seconde, mais sans pouvoir la faire durer plus de vingt-quatre heures. Gaz. salut. 1774, n.° V. Voy. Amputation des parties génitales.

Une jeune fille de dix ans, frappée de frayeur, tombe pendant l'espace d'une heure dans une sopeur périodique, accompagnée de convulsions et de fièvre intermittente. Au troisième mois, elle perd l'ouïe et la vue, et elle finit par ne rien prendre pendant trente-trois jours, sans cependant maigrir : enfin un catarre avec fièvre lui fait récupérer les sens et la santé : trois mois après elle reprend sa maladie périodique; mais après en avoir surmonté le douzième paroxisme, qui était véhément, elle se rétablit. Journal de médecine, t. XVII, p. 452.

Abstinence absolue observée par un maniaque qui ne se croyait plus de ce monde, et qui cependant se mit à manger d'après le conseil d'un de ses amis, lequel feignant lui-même d'être mort, et se présentant recouvert d'habits funèbres, lui persuada que ceux qui étaient décédés, loin de refuser les alimens, les désiraient au contraire. *Hoffmann*, Suppl. 2, part. I, p. 253.

Enfant mort d'une abstinence de cinq années, sans en avoir éprouvé d'autre incommodité qu'un état de faiblesse, etc. Com. Lips. t. XVI. p. 524.

Abstinence remarquable de soixante-six jours, et suivie de manie, huit jours après la reprise de quelques alimens. Journal de médecine, t. XC, p. 285.

Abstinence d'un mois devenue mortelle. *Sauvages*, Nos. t. II, p. 163, 297. — Abstinence de six jours et sept nuits, également suivie de la mort. Bibl. britan. t. VI, p. 408.

Abstinence dans un état de manie, et à laquelle l'on finit par succomber. *Haller*, disput. t. I, p. 240.

Abstinence d'une année, pendant laquelle l'on n'eut aucune excrétion d'urines, ni aucune évacuation alvine, et l'on conserva les apparences d'une bonne santé, à part le mouvement. Com. Lips. decad. 3, p. 474.

Abstinence de treize mois, pendant laquelle l'on n'eut aucune évacuation d'urine et d'excrémens. Coll. acad. part. étrang. t. III, p. 160.

Abstinence du boire et du manger, observée l'espace de deux années par un enfant âgé de treize ans. Journal de méd. t. XVII, p. 438.

Abstinence. Celle qu'ont observée des chiens à qui l'on a fait prendre, ou dans la jugulaire desquels l'on a injecté de l'opium, a produit chez ces animaux une haleine fétide. *Haller*, disput. t. VI, p. 562, 581.

Abstinence singulière. Bibl. britan. t. III, p. 171.

L'abstinence observée pendant quelque temps, peut favoriser l'effet des boissons, des alimens ou des remèdes qui peuvent ensuite être donnés. V. Lait. Sur ses autres effets, voyez *Sarcone*, etc. t. II, p. 34, 39, 62, 415, 417.

Une longue abstinence cause souvent une augmentation de la vésicule du foie et un rétrécissement de l'estomac. Comm. S. R. scient. Gotting. t. II, p. 365. Elle augmente l'absorption cutanée. *Darwin*, Zoon. t. VI, p. 260.

Abstinences totales et longues des alimens, tant solides que fluides. V. *Ballonii*, etc. t. III, p. 201. Com. Litt. med. Norembergæ, 1743, p. 39. Coll. acad. part. étr. t. IV, p. 74. Acta Helv. Med. Phys. t. VII, p. 229. *Haller*, physiolog. t. VI, p. 171. Ann. de litt. méd. étr. t. XIV, p. 529.

Abstinence ou diète sévère, ordonnée par un capucin de Malte, pour le traitement des maladies vénériennes. Coll. acad. part. étrang. t. III, p. 723.

L'abstinence a été utile dans les grandes douleurs et dans les affections cancéreuses. *Hoffmann*, t. I, p. 237. V. Cancer. L'on a encore vu d'autres maladies où l'abstinence des viandes et des alimens trop nourrissans a eu souvent de très-bons effets. Ibid. t. III, p. 245. Celle de la boisson a aussi quelquefois guéri l'hydropisie. Société royale de méd., t. VII, p. 101. *Lower* a également observé qu'en attaquant de suite un catarre (qui est sans fièvre) par la privation de la boisson pendant trois ou quatre jours, on le supprimait facilement. Histor. morb. Vratislav. p. 49.

Abstinence, ses inconvéniens. Coll. acad. part. étrang. t. VII, p. 487. L'abstinence du manger, même dans l'anorexie, n'est pas toujours avantageuse. Bibl. Broun. t. XIII, pag. 50. Elle peut être cause du délire et des convulsions. *Sarcone*, etc. t. II, pag. 252, 280. Sur ses indications ou contr'indications, voyez *Hoffmann*, t. V, p. 330, 333.

L'abstinence, d'abord forcée pour les premiers chrétiens qui se virent obligés de se retirer dans les déserts, afin d'éviter les persécutions, puis volontaire pour ceux qui vinrent après ces pieux solitaires, et qui se firent une loi de les imiter dans leurs privations, ne put que susciter aux uns et aux autres une faim ardente (sur-tout dans les climats chauds), laquelle donna sans doute lieu aux songes, aux ravissemens, aux extases et aux apparitions que ces anachorètes eurent si souvent (*Zimmermann*, traité de l'expérience, t. III, p. 65), qui n'étaient que l'effet d'une imagination bizarre, d'une vraie frénésie, d'un enthousiasme maniaque, et qui n'ont jamais pu être des preuves de la religion, dont les avantages et les bienfaits n'ont pas besoin de ces sortes de visions, de transports pour être reconnus. Ibid. p. 155, 276, 283.

Exemples d'abstinence chez l'homme et les animaux. *Manget*, Bibl. S. M. t. I, p. 523. *Valli*, saggio, etc. p. 86, 89. *De Haën*, prælect. t. I, p. 399. Coll. acad. part.

étr. t. IV, p. 82, 84. Cas où certains animaux ont supporté plus ou moins de temps une abstinence complète avant que d'en périr. Coll. acad. part. étr. t. IV, p. 498. *Haller*, Bibl. anat. t. I, p. 301. — Disput. t. III, p. 23, 24, 30.

ABSYNTHE. Le sel d'absynthe ne doit pas être préféré à d'autres alkalis fixes, comme la potasse purifiée, le sel de tartre, etc. *Vicat*, Biblioth. médico-phys. t. I, p. 68. Son huile essentielle diffère totalement de son principe amer. Ann. de littr. méd. étr. t. III, p. 409. L'extrait d'absynthe donné à une femme en travail, en a rendu le lait si amer que son enfant n'a pas voulu la teter. *Manget*, Biblioth. S. M. t. I, p. 393.

ABUS commis en médecine relativement à l'inspection du sang, aux consultations, aux purgations, à la saignée, aux médicamens, etc. Gaz. salut. 1768, n.° LII; 1769, n.os I, II, III, IV, V, VI, VII, XI, XII. *Haguenot*, Mélanges curieux, p. 63, 74, 78, 102, 107.

Abus qui se commettent dans les hôpitaux. Journal de médecine, t. LXXV, p. 330; t. LXXVI, p. 498.

ACADÉMIES. Utilité des académies en général. Com. S. R. scient. Gotting. t. I. — S. R. de méd. t. III, H, p. 70; t. IV, H, p. 89, 161; t. V, H, p. 45. Com. litter. med. Norimbergæ, an. 1745, p. 213. Hist. de la société de méd. pratique de Montpellier, in-4. 1807, p. 1.

Le mélange des sciences et des lettres est-il nuisible dans les académies de provinces? Soc. royale de méd. t. VII, H, p. 136.

Utilité de celles de médecine pour l'art de guérir. Société royale de médecine, t. IX, H, p. 142.

Sur la fondation des prix dans diverses académies. Prix de l'acad. de chir. t. IV, préface, p. 1.

Sur l'académie des curieux de la nature. Gazette salutaire, 1789, n.° XXVII. Sur celle de Dijon. Société royale de méd. t. VII, H, p. 133.

ACCÈS. Le froid d'un accès fébrile commence quand la torpeur d'une partie devient assez grande, et quand ses

mouvemens deviennent assez lents et faibles, pour qu'elle ne puisse pas alors participer à la puissance sensitive d'association, c'est-à-dire à l'excitabilité, que dans l'état naturel les organes sympathiques sont à même de lui communiquer. *Darwin*, Ib. Sup. VIII, addit. VI. La chaleur d'un accès fébrile commence par l'accumulation de la puissance sensitive d'irritation dans la partie primitivement lésée, laquelle accumulation vient à suppléer ou au manque de stimulus ou à la consommation précédente de la force d'irritabilité ; et elle devient générale par l'accumulation de la force sensitive d'association qui est réveillée par le renouvellement d'énergie de la partie ci-devant torpide. Ibid.

L'accès diffère de l'exacerbation, en ce que dans le premier un organe *moins* essentiel, comme la rate, etc., est dans un état de torpeur, quoique dans tout le système en général la période de la chaleur ait lieu, et que l'existence de cette inertie partielle, secondée par une autre cause énervante, tel que le défaut d'influence solaire ou lunaire, etc. est capable de ramener le période du froid, tandis que l'exacerbation d'une fièvre rémittente s'établit lorsque la torpeur qui a persisté dans un organe *plus* essentiel, comme l'estomac, etc., ramène le froid immédiatement à l'instant où cesse le temps de la chaleur, et cela, par sympathie directe avec les capillaires cutanées. Enfin, si c'est le cœur ou le système artériel qui se maintient dans l'inertie, à laquelle ne sont point toujours censés participer les capillaires cutanées qui observent une sympathie inverse avec le cœur et les artères, ces derniers organes peuvent faire continuer l'orgasme des capillaires de la peau, et donner ainsi lieu à une fièvre continue, laquellle autrement aurait été ou rémittente ou intermittente. *Darwin*, Supplem. VIII. Voyez SAIGNÉES, SYMPATHIE.

Le retour des accès d'une fièvre intermittente doit reconnaître pour cause disposante l'habitude qu'ont contractée certains organes, certains systèmes, d'éprouver à des temps, à des jours, à des heures, à des momens fixes, des mouve-

mens non ordinaires. *Hoffmann*, suppl. 2, pars 2.ª p. 21. Voyez Soir.

Ce même retour d'un accès ou d'une exacerbation est encore favorisé ou provoqué, 1.° par l'épuisement de la force sensitive, d'où naît un état de torpeur; 2.° par le maintien ou la permanence d'un organe (par exemple, du foie, de la rate, de l'estomac, etc.) dans un état d'inertie qui n'a point fini, malgré que d'autres systèmes particuliers aient subi un développement et une augmentation de leur faculté sensitive; 3.° par l'influence d'autres causes énervantes naturelles, comme du mauvais air, du besoin de prendre, etc.; et 4.° enfin par la diminution ou l'absence des stimulus externes, par exemple, de la chaleur, de la lumière, de la gravitation lunaire ou solaire, etc., ainsi que cela arrive dans les fièvres dont les accès ont lieu sur le soir, etc. *Darwin*, Zoon. Suppl. IV, 1. — Suppl. VII, 1.

Pendant le premier temps d'un accès d'une fièvre intermittente, il se fait une moindre consommation de la force sensitive que de coutume; mais après que quelques parties de notre système ont demeuré plus ou moins dans un état de torpeur, l'accumulation de la force sensitive qui s'est opérée pendant ce temps, est la cause qui fait que ces mêmes parties, jusqu'alors faibles et inertes, deviennent plus susceptibles de l'impression d'un stimulus, sous l'influence de laquelle elles se mettent alors en action, et produisent le temps de la chaleur. *Darwin*, sect. XXII, 1, supl. III, 3, 3, supl. XVI, 8. V. Goutte.

Dans le temps du froid, il y a toujours faiblesse, quoique dans celui de la chaleur il n'y ait pas toujours force ou vigueur. Ibid. sect. XXXII, 1, — 9, 2. V. Nuit.

On peut diminuer le froid d'un accès de fièvre intermittente, en donnant un mélange de vinaigre ℥ij, et de craie ou d'yeux d'écrevisse ʒij, au moment de l'effervescence de ce remède. L'opium peut aussi être donné alors avec avantage. *Vogel*, Man. prat. medic. t. 1, p. 156. V. Opium, Saignée. Voyez page 26.

Les accès d'une fièvre intermittente doivent finir par un impair. V. Intermittente.

L'anticipation des accès peut avoir lieu à l'occasion du refroidissement d'un temps chaud par les vents du nord. *Schraud*, de febr. p. 73.

Phénomènes des deux premiers temps d'un accès de fièvre intermittente, lesquels temps sont les résultats de l'action directe et plus ou moins permanente du système artériel et du système glanduleux. Soc. Roy. de Méd. t. VIII, M. p. 76. *Darwin*, supl. XI, 5, et sect. XXXII, 10. V. Fébrifuges.

= *Stoll* a vu un jeune homme être attaqué d'épilepsie toutes les fois qu'il commençait à prendre son accès de fièvre quotidienne. Aphorism. 758. — On a eu lieu d'observer à l'occasion d'une fièvre intermittente, irrégulière, épidémique et estivale, que la mort de ceux qui en périssaient, survenait constamment dans le temps de la chaleur de l'accès, et que ce second temps était devenu bien moins long que celui du frisson. Soc. R. de méd. t. I, M. p. 20. V. Boisson, Frisson, Horreur, Sueur.

= Les accès d'une fièvre tierce, en comptant du commencement de l'un au commencement de l'autre, reviennent aux intervalles solaires d'environ quarante-huit heures, ou aux intervalles lunaires d'environ cinquante heures. Quand ces périodes de retour des accès ont lieu une ou deux heures plutôt que l'intervalle solaire ou lunaire que l'on vient de désigner, c'est une preuve que la torpeur ou le froid de ces accès est le produit d'une moindre influence extérieure, et qu'ainsi la fièvre tierce qui présente de tels accès, est sujette à dégénérer en fièvre rémittente. *Darwin*, sect. XXXVI, 3, 4. V. Opium, Quarte.

L'accès d'une fièvre tierce peut être réglé, adouci et même dissipé par l'usage du camphre. Soc. Roy. de méd. t. V, M. p. 72.

Quand le froid d'une fièvre intermittente vient d'une atonie dans les vaisseaux absorbans du foie, de la rate ou d'autres viscères intérieurs, l'addition du fer aux végetaux

mers, et sur-tout après l'usage d'une dose de calomélas, accélère beaucoup la guérison ; et si ce même froid fébrile est le résultat d'un dérangement dans le système sécréteur, comme cela arrive dans quelques genres de fièvre, on obtient de bien bons effets en faisant prendre environ une heure avant l'accès un grain et demi d'opium seul, ou mêlé avec des préparations de fer et les amers. On peut parvenir au même but en donnant, au lieu de l'extrait thébaïque, et toujours avant le paroxysme, du vin, dont on peut pousser la quantité jusqu'au point de décider l'ivresse. Enfin le quinquina, les fleurs de camomille, etc., peuvent suffire seuls quand l'accès dépend d'un état de torpeur dans les vaisseaux lymphatiques cellulaires. Dans ce dernier cas, il n'y a point de gonflement ou d'induration des viscères que l'on trouve dans le premier ; et dans le second cas où la pyrexie périodique affecte ordinairement le type quarte, il y a un dégré plus ou moins grand de faiblesse dans le système artériel. *Darwin*, Mat. med. art. IV, 2, III.

Les accès dont l'impression peut aussi avoir lieu sur la gorge et produire la toux (*Hoffmann*, supl. 2, part. 2, p. 247), sont, ainsi que les paroxismes, diversement modifiés par l'influence des astres, et même suivant la partie du jour où ils ont lieu. *Darwin*, sect. XXXII, 6.

Accès de la fièvre tierce. Voyez *Haller*, disput. t. V, p. 32.

ACCOUCHÉES (femmes). Conduite à tenir envers elles. *Hoffmann*, supl. II, part. I, p. 311. V. Apothicaires, Garde-malades.

Il est des femmes nouvellement accouchées (et ce sont les robustes) qui n'ont point de sécrétion laiteuse, ni même de lochies, parce que chez elles il se fait facilement une hæmatose de la meilleure et de la majeure partie de leur lait. Soc. R. de méd. t. VIII, M, p. 205. V. Puerpérale.

C'est dans les accouchées que l'on voit des exemples fréquens d'un consensus bien manifeste entre les seins et les parties sexuelles, sur-tout si à l'époque de la fièvre de

lait elles éprouvent de fortes passions, comme la colè. Gazette de santé, 1789, n.° 3.

Accouchée qui tomba dans une attaque d'apoplexie ap un accouchement heureux. Elle prit la tête grosse, le visa enflé et violet, le pouls petit, serré et difficile à saisir. L évacuations du sang avaient eu lieu comme à l'ordinai Cette malade avait les jambes tellement enflées, qu'on put la saigner du pied. La déglutition fut difficile, la resp ration gênée, la langue chargée d'un limon blanchâtre épais. On lui administra un lavement avec deux gros crystal minéral, quatre onces de miel mércurial et de onces de vin émétique trouble, une potion avec les eau cordiales, aiguisée d'un demi gros d'esprit volatil arom tique huileux de Sylvius, et une boisson laxative où l'on dissoudre quatre grains de tartre stibié. Le soir, vésic toires aux jambes qui firent merveille et dégorgèrent asse les jambes pour qu'on pût en voir les vaisseaux et saign du pied le lendemain matin. La fièvre de lait s'établit amène une respiration plus laborieuse; mais cette mêm fièvre n'est ni aussi forte ni aussi longue que de coutum Néanmoins la déglutition est plus difficile que la veill Alors, potion émétique réitérée, et le soir du deuxièm jour le pouls paraît moins dur, la respiration devient plu libre, et les vidanges ne cessent de bien couler. Lavemen comme ci-dessus. Le troisième jour et pendant la nuit, éva cuation prodigieuse de matières recuites et bilieuses; dès lors visage moins violet, tête moins gonflée, mais toujour yeux fermés. — L'on répète de nouveau la potion émétisée et pour boisson l'on donne une décoction de racines d canne de Provence, sur une pinte de laquelle on ajout sirop de nerprun et sirop scillitique, de chaque ℥j. — Le soir de ce troisième jour, point de connaissance encore; mais le quatrième, le visage diminue de moitié, et la malade voit et raisonne, sans cependant se ressouvenir de son accouchement, ni de ce qui s'est passé depuis; elle est purgée ce jour même, et la convalescence s'est établie. Soc. Roy. de méd. t. I, H, p. 269. V. Bains.

Jeune accouchée dont les lochies se supprimèrent le troisième jour, et dont le lait ne prit son cours d'aucune manière sensible. Une légère douleur aux genoux dont elle s'était déjà plainte souvent depuis six ans, que ses menstrues qui avaient cessé pendant deux années, étaient revenues, fut la seule incommodité qu'elle ressentit de ce dérangement des excrétions, et qui ne l'empêcha pas de se lever le huitième jour, et de sortir même le neuvième qu'elle prit froid par une forte pluie; dès-lors, grandes faiblesses, violent mal de tête, inappétence, vomissemens laiteux, douleurs horribles, enflure et ampoules rouges aux genoux, etc. Enfin au bout de dix mois de traitement inutile, la malade se laissa appliquer sur les genoux une compresse trempée dans une décoction de feuilles d'hyèble, et elle crut être soulagée; mais quelque temps après, elle commença à voir ses jambes se retirer, et à prendre des tumeurs au coccix, qui fournirent une substance dure que l'on prit pour des esquilles d'os. A la seconde année elle devint aveugle; à la troisième révolue, elle s'assoupit et dormit cinq heures (jusque là elle ne goûtait point le sommeil); les règles reparurent et les grandes douleurs se dissipèrent. Depuis lors, il survint des ulcères calleux aux doigts, les ongles devinrent charnus et ulcérés, et tous les os enfin devinrent friables et se contournèrent. Soc. de méd. t. I, H, p. 316.

Sur quelques maladies des femmes accouchées, ibid. p. 222, 228.

ACCOUCHEMENT. On a cherché en vain à connaître la cause déterminante de l'accouchement des femmes au terme de neuf mois. Suivant *Stahl*, il se fait par des mouvemens spastiques, et le fœtus y est en général pour peu de chose. (Theor. med. ver. p. 391.) Et en supposant que l'enfant y contribue en quelque manière, ne pourrait-on pas croire que la trop grande phlogistication du sang en est la cause directe; qu'elle lui donne des sensations désagréables; qu'elle lui fait désirer le besoin de respirer et de ranimer par ce moyen le principe vital qui, sans cela, tendrait à s'éteindre

chez lui ? S. R. de méd. t. X, M, p. 52. Au surplus com
les têtards des grenouilles sont actifs pour développer le
parties et pour sortir de leurs enveloppes, ainsi que l'ava
Spallanzani, il ne faut pas douter que l'enfant ne cherc
à aider l'accouchement, d'autant plus que l'on en a vu sor
de la matrice, vivans ou morts, plus ou moins de tem
après le décès de leur mère. Voy. *Hoffmann*, t. II, p. 3
Com. Lips. t. XXVII, p. 690. V. Convulsions.

Sur la cause déterminante des accouchemens, voy. Ga
salut. 1771, n.os 6, 7 et 8. *Pouteau*, Œuv. posth. t. III, p.

De la diversité des accouchemens relative à celle de
différence réciproque de la tête de l'enfant et du bassin. Ga
salut. 1872, n.° VI. Voyez Bassin.

Leurs variétés, leurs complications, leurs difficultés
ressentiraient-elles quelquefois, comme la plupart des mal
dies, d'une influence épidémique ? *Saxtorph* a eu lieu d'o
server, dans le sémestre d'une année, huit accouchemen
où le placenta était implanté sur l'orifice de la matrice
tandis que, jusqu'à cette époque et sur 3600 accouchemens
il n'avait rencontré ce cas qu'une seule fois. Com. Lip
vol. XXI, p. 245. V. Avortemens.

La division de l'accouchement en vital et en non vital n
doit pas être admise. Com. Lips. t. XXVII, p. 225.

Les européennes, et sur-tout les femmes de distinction
doivent peut-être leurs accouchemens plus difficiles que ceu
des femmes des autres nations, etc., à la mollesse et au vic
de leur éducation physique. Gaz. salut. 1772, n.° XII. L'o
peut préparer les unes et les autres à l'accouchement par le
bains. *Hoffmann*, t. II, p. 464. V. Papaplégie.

Si elles souffrent dans le travail de l'accouchement, no
pas tant des vraies douleurs que de celles que leur causen
les hémorroïdes, on songera à les soulager à l'aide des va
peurs émollientes, sur lesquelles on les fera asseoir. Prix d
l'acad. R. de chir. t. II, p. 55.

Du reste, on est à même de favoriser l'accouchement pa
les engraissemens des parties de l'utérus que l'on peut tou

cher (lesquels toutefois sont adoptés par les uns et rejetés par les autres), par les saignées, etc. *Lohde*, de part. nat. p. 3, 6, 7, 9, 10. *Schlegel*, syllog., etc., t. 1, p. 53. Mais il est des cas où, sans recourir à ces divers moyens, il faut absolument abandonner l'accouchement à la nature. Soc. R. de méd. t. VIII, M, p. 63. V. Cordon, Fœtus.

Des écrits sur les accouchemens, par *Aitken*, *Starke*, *William Dease*, *Zeller*. Voy. Bibl. della più recente, etc. t. I, p. 127, 318, 523, 540, 641, 733, 753. — Par *Saxtorph*, Principi della chirurg. di *Callisen*, t. VII. = De l'art des accouchemens chez les anciens. *Schlegel*, Syllog., etc. t. I, p. 59.

Sur les accouchemens, voy. les mots Culbute, Enclavement, Inaction de la matrice, Môle, Obliquité de la tête, Sopeur, Varices et Ventre.

= Il y a une différence notable entre l'accouchement naturel et l'accouchement par les pieds, relativement à la compression du crâne, nécessaire pour vaincre la disproportion qui existe entre le bassin de la femme et la tête de l'enfant, et cette différence est au désavantage du second procédé; car la matrice, revenue en partie sur elle-même par la sortie des eaux et du corps de l'enfant, perd, dans la même proportion, de sa force contractile, et ne peut ainsi que moins favoriser l'allongement ou l'applatissement de la tête, lequel dans l'accouchement ordinaire a d'autant plus lieu qu'il se fait par degrés et avec lenteur, ce qui n'existe pas dans l'accouchement par les pieds où l'on opère la sortie de l'enfant avec précipitation, pour ne pas en compromettre la vie. Soc. R. de med. t. V, M, p. 522, 545. V. Crane. = L'accouchement naturel ne produit point communément d'enfant vivant, lorsque l'ouverture du bassin n'est qu'à 2 pouces 1/2, 2 pouces 3/4, et même à 3 pouces pour l'ordinaire et à 3 pouces 1/2, si le volume de l'enfant est considérable, p. 527. Cet inconvénient existe encore plus facilement, si dans la même disposition des parties l'accouchement se fait par les pieds. V. césarienne (Opération). C'est dans le cas où le

bassin n'a que 2 pouces et 1/2 de diamètre que l'on peut penser à avancer l'accouchement de deux mois, pour prévenir l'inconvénient de la disproportion du bassin. Ibid. p. 535. V. Bassin.

=L'accouchement fait quelquefois développer des affections maladives, comme l'épilepsie, les convulsions, l'inflammation et l'abcession du cerveau, etc. auxquelles des circonstances antérieures ont amené de la disposition. *Selle*, Obs. de med. p. 26, 30.

= Une portion du placenta restée dans la matrice a causé une hémorragie mortelle, dix jours après l'accouchement. Gaz. salut. 1786, n.° VII, 3.e col.

= Accouchement où l'arrière-faix se trouvait chatonné dans la trompe droite. La sage-femme qui avait reçu l'enfant avait rompu le cordon. L'accoucheur qui fut appelé, la crut d'abord délivrée; mais d'après des renseignemens contraires, il introduisit la main dans la matrice, et parcourant attentivement son fond, il rencontra, vers l'embouchure de la trompe droite, une ouverture à recevoir le bout de l'index, et dans laquelle se trouvait le reste du cordon. Il ne crut pas, comme *Denis*, la matrice perforée, ni ne s'imagina pas toucher du doigt les boyaux; mais ayant pensé que cet orifice était celui de la trompe dans laquelle le placenta était enserré, il dilata par degrés cet orifice jusqu'à ce qu'il pût saisir avec trois doigts l'arrière-faix, qu'il vint à bout d'amener au bout d'un quart d'heure de temps. Journal de méd. t. XLI, p. 152. V. Matrice.

Cas particulier de douleurs et d'engorgement de la matrice après l'accouchement. V. Sabine. = Convulsions de l'estomac ou du diaphragme après l'accouchement. V. Convulsions, Vagin.

Des differentes causes du volume que le ventre prend quelquefois après l'accouchement, voy. Hist. morb. Vratisl. pag. 222.

= Un accouchement naturel, mais dont la terminaison a été hâtée et en quelque manière forcée par les conseils que des

des sages-femmes et des accoucheurs, impatiens ou ignorans, donnent quelquefois aux femmes en travail, pour les engager à faire des efforts redoublés, a été précédé de convulsions qui ont augmenté ensuite, et qui ont été suivies de quelques égaremens d'esprit, d'un dérangement dans le cours des lochies, d'une noire mélancolie le onzième jour au matin, et au soir d'un tétanos général qui dura vingt-quatre heures, et finalement au quinzième jour, d'une éruption pourprée. La mélancolie a duré, malgré tous les secours ordinaires, neuf mois entiers. *Zimmermann*, Traité de l'expér. t. III, p. 138.

= Accouchement ou sortie d'un enfant à terme par l'ouverture d'un abcès au ventre, dont l'évacuation a eu lieu deux mois après le terme révolu de la grossesse. Soc. R. de méd. 1776, H, p. 308. V. Enfans, Fœtus.

= Enfans sortis par des abcès. Acad. de chir. M, t. I, p. 62.

= Accouchement par l'anus, d'un fœtus qui n'était point dans la matrice, dont l'orifice se trouvait au-dessus du pubis, mais dans un des ovaires qui était très-dilaté, et qui se trouvait adhérent au rectum et à la partie postérieure de l'utérus. Ce sac s'étendait à gauche, etc.; la trompe droite de *Fallope* s'ouvrait encore dans ce sac, lequel présenta (après la mort de l'accouchée qui arriva au bout de vingt jours) un trou de quatre pouces de diamètre, aboutissant au milieu du rectum et par lequel avait passé le fœtus qui, quoiqu'entier, était dans un état de putréfaction (Transact. medic.). V. Fœtus.

= Accouchement en deux temps et par deux voies différentes. L'arrière-faix se présenta le premier, et son extraction étant suivie de la contraction de la matrice, le fit prendre pour une mole; mais sept jours après, un écoulement fétide s'établit par la vulve, et une tumeur parut s'élever dans l'hypogastre; elle augmenta pendant six semaines, et son ouverture spontanée donna lieu à l'issue d'une matière sanieuse et à la sortie successive de débris d'un fœtus, que l'on favorisa d'ailleurs avec succès. La femme guérit. *Manget*, Bibl. S, M, t. I, p. 311.

= Sur 1897 femmes qui ont accouché, 63 (ou une sur trente) ont eu des accouchemens contre nature ; 18 (une sur cent cinq) eurent leurs enfans qui se présentèrent par les pieds 36 (une sur cinquante-deux) eurent les leurs dont les fesses sortirent les premières. Dans huit cas, l'enfant présenta le bras, et dans un seul, le cordon ombilical. — 17 femmes (une sur cent onze) eurent des accouchemens difficiles, et dans huit desquels on fut obligé de comprimer la tête de l'enfant. De ce même nombre de femmes (1897), il y en eut neuf qui furent attaquées de perte utérine avant et pendant l'accouchement ; et dans ces neuf cas, il n'y eut qu'un enfant de conservé. De ces neuf femmes, une mourut pendant l'accouchement, une seconde peu d'heures après, et une troisième au bout de dix jours. — Deux autres furent prises de manie pendant trois mois. — Chez une d'elles le périnée fut déchiré, et il y eut descente de la matrice. — Cinq eurent des gonflemens considérables et douloureux dans les jambes et les cuisses, mais sans suite funeste. — Ainsi de 1897 femmes, cent cinq ont eu des accouchemens contre nature, ou laborieux, ou suivis d'accidens ; de ces cent cinq, quarante-trois ont couru des dangers particuliers, mais il n'en est mort que sept. — Deux femmes ont eu des inversions de matrice dans le troisième ou quatrième mois de leur grossesse ; mais la réduction de ce viscère les a fait aller à terme. — Après l'accouchement, quelques-unes ont éprouvé des commencemens de chute de l'utérus, etc.

La fièvre puerpérale a moins sévi chez les femmes de basse classe qui s'étaient nourries de peu de viandes, et dont les appartemens mal fermés, mal chauffés, ont toujours eu un air frais et renouvelé.

Ces 1897 femmes ont donné 1923 fœtus, dont 972 mâles et 951 femelles. Vingt-trois ont fait chacune deux jumeaux (16 du sexe masculin et 30 du sexe féminin), et une seule est accouchée de trois filles. Ainsi dans les accouchemens multiples, le nombre des filles est presque double de celui des garçons. — Huit enfans avaient des vices de conforma-

tion. — Dans ces 1897 accouchemens, 84 enfans sont morts (49 garçons et 35 filles). Les avortemens, à dater depuis le 1.er jusqu'au 4.e mois inclusivement, sont doubles du nombre des fœtus morts, après cette époque de quatre mois, ou dans la matrice, ou lors de leur expulsion. Med. Transact., etc.

Accouchemens compliqués, etc. On en a vu qui étaient précédés d'infiltrations, accompagnés de symptômes fâcheux, suivis de gangrène, et qui cependant se terminaient heureusement. Journ. de méd. t. XXXVI, p. 442.

= Accouchement, se compliquant de convulsions que l'on calma par des fomentations froides sur la tête. Après cette première attaque de convulsions, pendant laquelle il y eut une luxation d'un bras que l'on ne reconnut que quelques heures après l'accouchement, et dont la réduction fut facile, on appliqua le forceps; mais les convulsions étant revenues plusieurs fois, et les lochies s'étant supprimées, on eut recours à l'application des sangsues qui rappellèrent les vidanges et firent diminuer les symptômes convulsifs, lesquels toutefois se trouvant compliqués d'assoupissement et de délire, parurent encore exiger les sinapismes sur les cuisses, dont effectivement la malade se trouva bien. Le cinquième jour, elle fut encore plus soulagée de la tête par quelques saignemens du nez. L'on observera que cette femme avait eu des céphalalgies pendant sa grossesse et sur-tout quelques jours avant son accouchement. S. de méd. de Lyon, séance du 15 janvier 1813.

= Accouchement précédé d'une vive douleur au ventre, laquelle se montrant rebelle à tous les remèdes, se compliqua de convulsions générales, qui survinrent une heure après une saignée de six onces faite le lendemain, et après lesquelles il arriva une faiblesse radicale des muscles et une hémiplégie du côté gauche. Bientôt d'autres attaques de convulsions se succédèrent jusqu'au nombre de cinquante pendant tout le jour et toute la nuit. Le troisième jour au matin, les douleurs de l'enfantement se joignirent aux mouvemens

convulsifs, et l'accouchement s'étant décidé, quoiqu'avec peine, quelques remèdes remirent assez vîte la malade. Com. Lips. vol. XVIII, p. 518.

= Accouchement précédé, accompagné et suivi de convulsions générales. Le chirurgien appelé auprès de cette femme dans le dernier mois de sa grossesse, crut devoir attribuer les convulsions à la présence de son enfant dans l'utérus, et songea à l'accoucher, quoiqu'elle n'y eût encore aucune disposition. Il lui fit d'abord une ample saignée au bras; des lotions émollientes et tièdes aux parties génitales, dilata peu à peu la vulve et l'orifice utérin, et alla chercher les pieds de l'enfant qui vint vivant. La mère délivrée, ne se trouvant pas mieux, fut encore saignée au pied. Les convulsions la quittèrent; mais elle ne reprit la connaissance, la parole et le mouvement, qu'après des embrocations, injections, lavemens émolliens, pédiluves, et trois saignées au pied (en trois jours consécutifs). Gazette salutaire, 1778, n.° II.

= Accouchement avec des convulsions mortelles qui avaient remplacé de bonne heure les simples douleurs de l'enfantement, et après la cessation desquelles une sage-femme perfora la tête de l'enfant qu'elle retira putréfié. La malade n'éprouva pas de grande perte; mais elle tomba dans un état de sopeur, reprit les convulsions, et périt. Com. Lips. decad. 2, suppl. 1, p. 201.

Autre accouchement précédé, accompagné et suivi de convulsions générales. V. Jour. de méd. t. XXXIII. p. 514.

= On doute qu'un accouchement puisse être précédé de la sortie de pierres utérines. Mémoires de l'Académie de chir. t. II, p. 137.

= Accouchemens compliqués de la rupture du vagin et du col de la matrice. Journal de méd. t. XXXIV, pag. 165, t. XXXVII, p. 76.

Accouchemens composés. Masses charnues et polypeuses sorties de la matrice pendant le travail de l'accouchement. *Haller*, Disput. t. IV, p. 725.

= Accouchement d'un enfant suivi de la sortie de plusieurs masses membraneuses et fongueuses. Ibid. p. 747, 749, V. Membranes.

= On a vu une femme être délivrée, trois jours après son accouchement, d'une concrétion charnue, enveloppée de membranes et pourvue d'un placenta particulier. *Hoffmann*, t. IV, p. 282.

Accouchemens contre nature. *Plenck* a observé trente-sept fois, et *Smellie* trente-cinq fois l'accouchement, où le bras de l'enfant se présente le premier, sur 108 accouchemens contre nature; *Mauriceau*, 45 sur 151; *Lamotte*, 42 sur 109; *Fried*, 38 sur 90, etc.; de manière que cet accouchement est aux autres acconchemens contre nature comme 1 est à 3. *Daniel-Gotthelf Dieterich*, de fœtu brachia in partu prodeunte, Argentor. 1772.

= Accouchement par le retournement de l'enfant. *Manget*, Bibl. S, M, t. II, p. 625. — Les vachers de l'Auvergne savent retourner le fœtus dans la matrice de la vache. Soc. R. de méd. t. V, M, p. 279.

= Accouchement d'abord naturel, mais rendu contre nature par une attaque de convulsions. Act. helv. med. phys. t. VI, pag. 219.

= Accouchement dans lequel le bras de l'enfant est sorti de la matrice, et où il faut moins songer à repousser le bras qu'à aller chercher les pieds, après avoir toutefois songé à remédier non-seulement à la contraction de l'orifice seul de la matrice, mais encore à celle de tout cet organe, et cela par les saignées rapprochées et les bains, etc. Journ. de méd. t. XLI, p. 265.

= Accouchement contre nature où l'enfant présentait le bras gauche, et avait le dos appuyé sur la symphise du pubis, la tête penchée sur le sacrum et au milieu des extrémités inférieures, et les fesses engagées dans le détroit inférieur. Le chirurgien détacha, à l'aide du scalpel, l'humérus de l'omoplate, en coupant la capsule articulaire, alla chercher les pieds et en amena un avec peine au dehors; et trouvant

alors un nouvel obstacle pour retirer l'autre pied, de la part de la position de la tête du fœtus, il fit placer la malade de manière que son corps portât sur les coudes et les genoux, ce qui lui fit réussir facilement dans le procédé du retournement. Gaz. de santé, 1787, n.° 4. Voy. Journ. de méd., novembre, 1786. Un autre chirurgien a cru devoir manifester ses doutes sur la position des fesses dans le détroit inférieur, et se plaindre de ce que l'on a fait l'amputation du bras, de ce que l'on n'a pas énoncé les signes de la mort de l'enfant, et enfin de ce que l'on a donné à la malade une position bizarre, indécente et inusitée; mais toutes les observations de ce critique trop sévère ont paru manquer de justesse et de fondement. Gaz. de santé, 1787, n.° 7.

= Un accoucheur pris de vin, appelé pour un cas où l'enfant présentait le bras gauche, tire sur ce membre et l'arrache en rompant l'humérus dans son milieu. Un autre chirurgien plus éclairé trouva la tête de l'enfant sur une des fosses iliaques, et avant de procédér au retournement, il recouvre d'un emplâtre l'extrémité du membre fracturé et séparé, laquelle étant très-aiguë, aurait pu blesser la matrice dans la manœvure qui fut suivie de succès. Soc. de méd. de Lyon, séance du 2 août 1813.

= Accouchement où l'avant-bras gauche et une portion du cordon sortaient depuis quelque temps hors du vagin et dans un état de putridité, et dont le dénouement fut heureux, quoique la malade fût dans un état de faiblesse étonnante, et qu'on eût de la peine à retourner l'enfant. Com. med. dei SS. *Brugnatelli*, etc. Vol. I, p. 247.

= Accouchement difficile par une mauvaise position de l'enfant qui présentait l'épaule, et que l'on ne put retourner qu'après avoir débarrassé le pied droit d'un tour de cordon, en faisant remonter le même pied vers le placenta. Gaz. salut. 1787, n.° LI.

= Cas d'accouchement où l'enfant a d'abord présenté un bras, et où il a été ensuite expulsé, sans le secours de l'art,

par les fesses. *Stein*, Arte ostetricia, Osservaz. prelimin. di *Monteggia*, traduttore, p. x. Voy. Gaz. salut. 1785, n.° IX, 1787, n.° XIV.

= Dans un autre accouchement où la même partie était sortie la première, l'on fit l'amputation du bras, qui était devenu livide, dans son articulation avec l'épaule. Peu après, l'accouchement fut naturel, et l'enfant vint vivant, guérit de son amputation; et mourut au bout d'un an de toute autre maladie. Ibid. p. xi.

= Autre cas d'accouchement où un bras de l'enfant se présentant avait été cassé, arraché et même ensuite séparé de l'épaule, et où l'on avait vidé, autant bien que possible, les cavités de la poitrine et du bas ventre, sans cependant pouvoir délivrer la femme, tant était vicieuse la position de l'enfant. Mais les mouvemens brusques et violens que fit la malade, aidèrent l'action de la matrice, qui opéra un tel retournement que la partie inférieure du dos et les fesses de l'enfant se présentèrent au passage, s'enclavèrent et permirent les utiles tentatives que l'on fait dans un accouchement où l'enfant vient à double. Journal de médecine, t. LXIX, p. 288.

Monteggia rapporte que, ne pouvant opérer le retournement de l'enfant dont un bras était sorti depuis douze heures, il fut d'avis d'amener au dehors l'autre bras, et de tirer sur tous les deux, et que, pendant cette manœuvre, l'on vit paraître et sortir par-dessous et le long de la paroi postérieure du vagin, les fesses de l'enfant, dont la tête fut ensuite facilement extraite. — Le même praticien assure avoir vu arriver un semblable accouchement, lors même qu'il faisait des efforts de traction sur le crochet qu'il avait implanté dans la poitrine de deux enfans, sur les deux bras desquels il avait également et inutilement tiré. *Stein*, Arte ostetricia, Osserv. prelimin., etc. p. xj. — Ainsi un fœtus qui se présente avec le bras, mais dont on ne peut faire l'extraction à l'aide du retournement, est quelquefois à même de se doubler, pour sortir par les fesses, soit par les seuls efforts

de la nature, soit en tirant sur un ou deux bras, ou sur les crochets enfoncés dans la poitrine. Ibid. p. XIV.

= Accouchement par les fesses. Le D.r *Scheffel* estime que de cinquante naissances il n'y en a pas une où l'enfant vienne les fesses les premières. *Smellie* ne compte que chaque deux centième accouchement où le fœtus se trouve dans cette situation. Gaz. salut. 1771, n.° L.

Sur les inconvéniens que l'enfant éprouve dans ces sortes d'accouchemens. V. HERNIE INGUINALE.

ACCOUCHEMENS EMPÊCHÉS par une exostose, *Vandœveren*, Specimen, etc. p. 183, et par d'autres obstacles, etc., voy. les mots CÉSARIENNE (Opération), MATRICE, VAGIN.

= ACCOUCHEMENS EXTRAORDINAIRES d'enfans hydropiques ou acéphales. Journ. de méd. t. XXXIII, p. 514.

= Accouchement d'une fille de neuf ans, qui fait un enfant plein de vie. Coll. acad. part. étr. t. I, p. 301.

= Accouchement inattendu. Ibid. t. VII, p. 484.

ACCOUCHEMENT FORCÉ, etc. En général il est indiqué dans les pertes de sang qui arrivent quelquefois dans les grossesses avancées, qui ne s'accompagnent d'aucune douleur et qui résistent aux moyens ordinaires. Néanmoins, dans ces cas mêmes, il vaut peut-être mieux solliciter l'accouchement naturel, à la lenteur duquel on doit seulement remédier en augmentant graduellement et doucement, pendant le travail et à l'aide des doigts, la dilatation de l'orifice, lors même qu'elle ne serait que de la largeur d'une pièce de douze sous, et en ouvrant les membranes le plutôt que l'on peut, pour évacuer les eaux et pour offrir à la matrice un motif de se contracter. Au surplus, ce procédé qui tend à hâter l'accouchement naturel, sert encore de préparatif à l'accouchement forcé, que peuvent nécessiter la mauvaise position de l'enfant ou des accidens trop pressans. M. de l'acad. de chir. t. I, p. 358.

= En Russie, les accouchemens forcés sont extrêmement rares. Sur 800 à 1000, à peine s'y trouve-t-il un cas où l'on soit obligé d'employer les instrumens. Hist. de Russie, par

Took, t. III, p. 178. Et c'est à leur sujet que *Meckel* reprochait honnêtement à *Smellie* de recourir trop souvent au forceps, dans l'application duquel d'ailleurs ce dernier praticien s'entendait beaucoup mieux que ses élèves, qui en abusaient. Epist. ad *Haller*. script. t. III, p. 333. Et il est d'autant plus vrai que l'on n'est pas trop fondé dans l'usage des instrumens pour accoucher (Gazette de santé, 1783, n.os 23, 26. Act. de la Soc. de méd. de Lyon, t. II, p. 22), qu'il favorise beaucoup l'inflammation de la matrice et la fièvre puerpérale. Ann. de litt. med. étr. t. XV, p. 577.

Situation de l'enfant pour l'emploi du forceps. Journ. de méd. t. XXXIII, p. 153. — Accouchement avec le forceps courbe. Ibid. t. XXXIX, p, 525.

= Accouchemens où l'enclavement de la tête a paru exiger l'emploi de la spatule de *Roonhuysen*, un peu modifiée par MM. *de Bruyn*, *Booen* et *Titsing*. M. de l'acad. de chir. t. V, p. 737, 887.

Sur les accouchemens forcés, voy. Perte utérine. — Sur les instrumens employés dans les accouchemens, voy. Gaz. salut. 1769, n.° II.

Accouchement singulier, qui aurait pu être avantageusement terminé par le forceps. Il fut d'abord précédé par des hémorragies considérables. Pendant une bonne partie du travail, l'orifice de l'utérus se trouvait tellement élevé, retiré en arrière et dans un état de spasme, qu'on ne put le découvrir que lorsque tout d'un coup il se fut dilaté assez pour permettre à la tête de l'enfant de se présenter en même temps que les eaux. Cet enfant était d'ailleurs déjà putréfié, et la mère était si faible qu'elle mourut peu de temps après, événement que l'on aurait peut-être prévenu si l'on avait eu recours au forceps, en supposant toutefois que l'on eût pu s'apercevoir de bonne heure de l'état des choses. Bibl. della più recente, etc. t. II, p. 642.

Accouchement d'hydatides, accouchement vésiculaire, *Haller*, Disput. t. IV, p. 711, 718.

= Accouchement d'une grappe d'hydatides au septième mois

d'une grossesse présumée, et après une perte de sang qui avait duré un mois. Coll. acad. part. étr. t. I, p. 304.

= Accouchement d'hydatides, précédé de la plupart des signes qui avaient annoncé plusieurs grossesses précédentes, à la différence cependant que la femme avait une répugnance presqu'invincible pour tous les alimens; qu'elle était tombée dans une maigreur et une faiblesse extrêmes; qu'elle n'avait point senti son enfant remuer, et que la couleur de son visage et de tout son corps était d'un vert foncé. Ce fut au sixième mois révolu de cette fausse grossesse qu'elle rendit, après quelques douleurs longues et fortes, une membrane déliée, frangée et toute couverte d'hydatides. Cette femme rendit encore, et avec beaucoup de sang, trois cents hydatides isolées et plus considérables que les premières, et dont la sortie fut suivie de convulsions auxquelles succédèrent les défaillances. Gazette salut. 1772, n.° XXXVII. Voyez plus loin Accouchement multiple.

Accouchemens laborieux. Cas d'accouchement naturel, mais laborieux à raison d'un état gangréneux préexistant dans l'utérus, et de la rupture de ce viscère. *Jos. Jacquerez*, de partu quodam naturali laborioso propter gangr. in utero, etc. Argentorati, 1775.

Dans celui par diminution des dimensions du bassin on est quelquefois obligé de vider la tête de l'enfant. Gaz. salut. 1783, n.° XXXVIII.

= Dans l'accouchement où l'enfant présente la face la première, *Zeller* ne veut point que l'on retourne l'enfant, mais il prescrit de l'abandonner à la nature. De quarante de cette espèce, il n'en a vu que deux où l'enfant a péri; et quand même il s'est trouvé des cas où il y avait manque de douleurs, ou enclavement de la tête par le défaut de proportion entre la tête de l'enfant et le bassin de la mère, le même accoucheur a préféré de recourir aux instrumens plutôt que de retourner l'enfant. Bibl. della più recente lett. t. I, p. 536.

= Accouchement laborieux, précédé de la descente de la

matrice et du renversement du vagin. Jour. de méd. t. XLI, p. 346. — Par des tumeurs variqueuses aux grandes lèvres. Bibl. German. t. VI, p. 190.

= Accouchement plus que laborieux d'un enfant qui avait une hydropisie *intestinale* et à plusieurs kystes, de manière qu'après avoir séparé la tête et les bras, l'on fut encore obligé de le retourner, et que ce ne fut qu'alors que l'on s'aperçut du vrai obstacle de l'accouchement; et encore l'incision de l'abdomen, qui n'intéressa qu'une portion d'intestins, ne donna-t-elle lieu qu'à l'évacuation d'une petite quantité d'eau, sans être suivie de l'affaissement du ventre. *Frank*, Del. opusc. med. t. VI, p. 204.

= Accouchement où des sages-femmes n'avaient pu extraire que la tête, les bras et le thorax du fœtus dont l'abdomen, volumineux par l'existence d'une ascite, ne pouvait sortir. Un médecin instruit (*Camper*) perfora avec les doigts le diaphragme de l'enfant, donna issue aux eaux qui formaient l'hydropisie, alla chercher les pieds et finit l'accouchement. La femme cependant mourut de la gangrène. Soc. Roy. de méd. t. VII, M, p. 101.

= Accouchement laborieux, quand la tête du fœtus se présente la face en avant et placée latéralement, et dans lequel le meilleur parti est de procéder de *bonne heure* au retournement de l'enfant. *Car. Ludov. Guillelm. Reuss*, de partu difficili ex præviâ facie fœtûs, etc., Argentorati, 1777.

Accouchement par l'opération césarienne. Journ. de méd. t. LXVIII, p. 297, 456. Ann. de litt. méd. étr. t. II, p. 482.

Sur les accouchemens laborieux, etc. Journal de médec. t. XXXIV, p. 375.

Accouchement multiple, etc. Quand dans le cas d'enfans jumeaux les placentas ne sont point réunis ni confondus, on peut ne pas découvrir de suite le second enfant; mais dans tous les cas de réunion ou de séparation des arrière-faix, *Mauriceau* procédait à la délivrance du second enfant, immédiatement après celle du premier. *Burton* est du même avis; en conséquence, il rompt les membranes sans attendre

les douleurs, retourne l'enfant et l'extrait par les pieds. Ann. de litt. méd. etr. t. XV, p. 22.

= Une femme peu grasse, mais assez forte, fit dans son second accouchement deux enfans, autant dans son troisième, trois dans son quatrième et deux dans son cinquième; au premier et au sixième, elle ne fit qu'un enfant; enfin pour le septième, elle ne rendit que quelques moles sarcomateuses de différentes grosseurs, et dont quelques-unes étaient pleines d'une lymphe visqueuse et plus ou moins épaisse. A l'époque critique de la diminution de ses règles, cette femme prit un visage décoloré, devint maigre, et son ventre présenta une tumeur mobile, qui grossit sur-tout quand elle cessa absolument d'être réglée, au point que ses pieds s'œdématièrent, que l'urine devint plus rare et qu'on la crut atteinte d'une ascite. L'asthme survint bientôt; l'infiltration des extrémités inférieures s'étendit aussi, et elle se compliqua de varices et d'une faiblesse étonnante dans les mêmes parties. — Une éruption herpétique et miliaire s'établit au nombril, et il en sortit une grande quantité de sérosité, mais sans soulager. Les extrémités supérieures sur-tout continuèrent de s'émacier, et ce fut dans cet état de marasme que la mort survint. L'incision du péritoine montra une tumeur enkistée considérable, et composée elle-même d'autres petites tumeurs également enkistées, et contenant chacune une humeur diversement consistante et colorée. — Elle occupait toute la partie antérieure de la cavité abdominale, en s'appuyant contre les intestins, dont quelques-uns s'adhéraient mutuellement. Cette tumeur parut être le résultat d'un développement morbide et extraordinaire de l'ovaire gauche. *Forlani*, Rariores observ. med. pract. anat. Decas prima, p. 27.

= Accouchemens de deux enfans, à la distance de huit jours l'un de l'autre. Le premier sorti mourut au bout de quelques heures, et le dernier se montra très-fort et très-vivace. Gaz. salut. 1770, n.° XXXV. — Autre accouchement de deux enfans, à treize jours d'intervalle. Journ. de méd. t. XL, p. 448.

= Accouchement de trois enfans, dont deux négrillons et un blanc. La femme a rapporté avoir été fortement frappée de la vue d'un nègre au commencement de sa grossesse. Mais si dans ce cas on ne croit pas à l'effet de l'imagination de la mère, on doit alors y reconnaître la superfétation. Gaz. salut. 1774, n.° VI.

= Accouchement de jumeaux, dont l'un était vivant, de terme et de grandeur naturelle, tandis que l'autre était mort, long seulement de trois pouces, et paraissant n'être que de trois mois environ. Com. med. dei SS. *Brugnatelli*, etc. Vol. I, p. 83. — Ce cas de superfétation, selon *Osiander*, n'en parait pas un à *Palletta*, qui pense que le fœtus qui ne paraissait être que de trois mois, a pu être conçu en même temps que l'autre, mais périr de bien bonne heure et se conserver ensuite six mois sans se putréfier. Ib. p. 124.

= Autre accouchement de deux fœtus, dont le premier était à terme et dont le dernier n'avait pas acquis sa maturité. Celui-ci, malgré que son développement n'excédât pas celui d'un enfant de quatre à cinq mois, a pu être conçu dans le même temps que l'autre, et avoir perdu la vie de bonne heure, sans éprouver par la suite aucune altération. L'on observera que leurs placentas étaient adhérens l'un à l'autre, sans cependant que leurs vaisseaux eussent entr'eux des communications directes. An. de litt. med. etr. t. XV, p. 76; et c'est sans doute ce défaut d'anastomose entre les enfans jumeaux qui fait que l'un peut périr sans porter aucune atteinte à l'autre. p. 78. V. Infidélité.

= Accouchement de jumeaux, où l'un, sortant par les pieds, eut la tête entravée par celle de l'autre, sur laquelle on porta le forceps pour extraire ce dernier, dont la sortie forcée facilita celle du premier enfant. Journal de physique, Introd. t. II, p. 37.

= Accouchement de jumeaux. J. de méd. t. XXXVI, p. 439. — Avec hémorragie, grande distension de la matrice, et fièvre nerveuse et périodique (peut-être puerpérale). Bibl. Germ. t. VI, p. 202. V. Placenta.

= Accouhement de trois enfans. Coll. acad. part. etr. t. VII, pag. 41.

= Accouchement de cinq enfans vers la vingtième semaine de la grossesse. Le premier et le second étaient morts, le troisième était en vie et plus gros que le premier, le quatrième se trouvait putréfié, et le cinquième vivant et d'un plus grand volume que le premier. Tout l'accouchement ne dura que cinquante minutes. Il n'y avait qu'un placenta pour les cinq fœtus qui étaient tous femelles. Chaque cordon ombilical était contenu dans une cellule séparée, au-dedans de laquelle chaque fœtus était logé. Enfin le mari de cette polypare était, à l'époque de l'accouchement de eette dernière grossesse, dans un état de phtysie confirmée. Bibl. della più recente letter., etc. t. II, p. 601. Trans. philos. of London, 1787. Vol. CXXVII, part. II.

= Une femme, après un travail assez court, fait trois enfans, et se porte bien jusqu'au dixième jour qu'elle ressent des douleurs très-vives, lesquelles sont suivies d'un quatrième enfant; et douze jours après, elle a une troisième crise d'enfantement, mais plus longue et terminée par la naissance de deux garçons. De ces six enfans qui étaient petits et très-bien conformés, quatre moururent et deux (un garçon et une fille) parurent devoir vivre long-temps. Gaz. salut. 1772, n.° XLV.

= Accouchement de onze enfans dans une seule couche. La même femme en fit encore neuf l'année suivante. Coll. acad. part. etr. t. I, p. 300.

Accouchement d'un grand nombre de fœtus. *Manget*, Bibl. S. M. t. I, p. 262.

= Accouchement précédent. Ses signes les plus authentiques tirés des changemens qui restent à l'orifice de l'utérus chez toutes les femmes qui ont accouché, lesquels ne peuvent venir en général que de l'accouchement et font distinguer ces dernières d'avec les filles qui n'ont jamais mis d'enfant au monde, p. ex. les mamelles moins dures, plus pendantes, le *planus sub pectore venter*, etc., peuvent encore être les résultats

d'autres circonstances que de celles d'un accouchement. Gaz. salut. 1771, n.° LII.

= Accouchemens précoces d'enfans qui étaient morts (avant le terme de la grossesse) par la clôture prématurée du trou de *Botal*. Ass. publ. de la S. R. des sciences de Montpellier, du 30 décembre 1776, p. 33.

Accouchemens précoces et tardifs. *Haller*, Disput. t. IV, pag. 406.

Accouchement retardé par la coalition de l'orifice de la matrice, dont cependant le D.r *Shutzer* crut devoir retrouver le siége dans la petite fente de la grandeur d'un grain d'orge qu'il sentit à la partie inférieure de la matrice, et qu'il chercha à dilater en y introduisant et en y passant avec assez de force, mais avec toute la précaution possible, un catheter à femme, et ensuite le doigt. Cette ouverture fut bientôt aggrandie par des douleurs, et la femme accoucha heureusement dix-huit heures après que ce médecin eut remédié à la coalition. Gaz. salut. 1772, n.° XVII.

Accouchement tardif. La déclaration de la femme de son état de grossesse avant la mort de son mari (douze mois après laquelle elle accoucha) et ses douleurs d'enfantement qu'elle éprouva au bout de neuf mois de la date de la conception, et qui alors n'aboutirent à rien, firent regarder cet enfant légitime par la faculté de médecine de Stockholm. Gaz. salut. 1771, n.° XXIX.

Accouchemens tardifs de plus de douze mois, et dont les enfans étaient plus gros et voyaient mieux que d'ordinaire. Gaz. salut. 1786, n.° XXXVII.

Accouchement tardif de treize mois, dont la légitimité fut soutenue par la faculté de médecine d'Helmstad. Toutefois la circonstance de deux autres accouchemens subséquens et également de treize mois, au dire de la même femme, laquelle s'était remariée à un commis de son premier époux qui était vieux, et immédiatement après la mort duquel elle s'était déclarée enceinte, ne serait pas un argument décisif en faveur du jugement précédent. — On

doit ajouter un peu plus de confiance à la légitimité d'un enfant fait au bout de douze mois, dont les mouvemens s'étaient fait sentir pendant huit mois entiers, et dont la mère n'avait nul motif de tromper à cet égard, vu que son mari n'avait fait aucune absence. Epist. ad *Haller*. script. t. I, p. 19. Voy. Gaz. salnt. 1787, n.° XLVIII.

Accouchemens tardifs chez la même femme, dont le dernier produisit, au bout de vingt-neuf mois de grossesse, un enfant qui avait des dents et des cheveux. Gaz. salut. 1770, n.° XXX.

Sur les accouchemens tardifs. V. Com. Lips. vol. XVIII, p. 56; Jour. de méd. t. XVII, p. 48; Diction. des arrêts de *Prost de Royer*, t. II, p. 53.

ACCOUCHEURS. Depuis long-temps les hommes ont été accoucheurs, et les anciens avaient leurs *Dei nixii*. Et sans doute ce ne fut pas à cause de sa profession, mais bien plutôt à cause de quelque délit que le premier accoucheur qui eut lieu à Hambourg, fut brûlé. *Frank*, Delect. opusc. med. t. V, p. 83.

L'accoucheur ne doit jamais laisser enterrer une femme dont la grossesse est assez avancée pour faire espérer que le fœtus peut encore jouir de la vie, sans l'ouvrir. *Frank*, Delect. opusc. med. t. III, p. 363.

ACCROISSEMENT. Quand il est trop subit, il présente un état analogue à celui qui se trouve dans la fièvre lente nerveuse, et les accidens d'un accroissement rapide paraissent porter sur la poitrine. *Grimaud*, t. I, p. 87.

Il ne se fait point par un mouvement égal et par un progrès qui soit suivi d'une manière uniforme et invariable. Il ne peut pas être attribué à l'action nécessaire des sucs nourriciers surabondans. Il se fait constamment des parties supérieures vers les inférieures. Il présente trois époques différentes : la première a lieu entre le troisième et le quatrième mois de la formation du fœtus; la seconde vers le septième mois de la vie de l'enfant; et la troisième au temps de la puberté. *Grimaud*, Nutrit. I.er mém. p. 201. V. Peau.

L'accroissement

L'accroissement du fœtus est tel qu'à six semaines il est une fois plus gros qu'il n'était à un mois, tandis que l'enfant, quand il est né, n'acquiert pas en développement de ses parties, au bout de deux à trois ans, ce qu'il gagnoit après un mois dans la matrice. *Hoffmann*, Suppl. 2, part. I, p. 191. Ainsi, à compter des premiers momens de sa formation jusqu'au neuvième mois révolu, le fœtus pèse depuis 1 grain jusqu'à 3390 grains (6 ℔), pendant que depuis sa naissance jusqu'au dernier degré d'accroissement, son poids augmente de 6 à 200 ℔.

La constitution faible des parens, le terme non complet de la grossesse, la conformation vicieuse des nouveaux-nés, la manière mal entendue dont on les nourrit et élève, la gêne des vêtemens, l'usage des spiritueux, la vie sédentaire, les passions tristes, etc., sont des obstacles à un accroissement régulier. *Hoffmann*, Suppl. 2, part. I, p. 192. *Stahl*, Theor. med. p. 246. V. Croissances, Fœtus.

L'accroissement, dans les cinq premières années, est à peu près égal dans l'hiver et dans l'été. Depuis cinq jusqu'à dix ans, l'accroissement est presque moitié moindre dans la première que dans la dernière de ces saisons. Mais si l'on compare dans les années suivantes l'accroissement pendant l'hiver à celui qui a lieu dans la saison des chaleurs, on trouvera que la différence est moins grande. *Buffon*, Hist. nat.

L'état du système vasculaire à sang rouge après l'accroissement, époque où il y a pléthore, est tel qu'à la fin de l'accroissement en longueur, laquelle a lieu aux environs de dix-sept à dix-huit ans, les viscères intérieurs grossissent encore, et que leurs artères s'élargissent même jusqu'à la cessation de l'accroissement en épaisseur, qui continue jusqu'à quarante ans, et dont la terminaison est ainsi remarquable par la cessation de l'augmentation du calibre des artères et par l'équilibre général qui s'établit dans leur développement. *Bichat*, Anat. génér. t. II, p. 364.

Sur l'accroissement particulier des enfans. V. Com. Soc. Roy. scient. Gotting. t. III, p. 420.

Grand accroissement chez des enfans dont l'hydrocéphale a cédé au mercure. Ann. de litt. méd. étr. t. II, p. 355.

Cas d'un accroissement subit dans un très-jeune sujet. *Buffon*, Hist. nat. in-8.°, en 11 vol. t. III, p. 357, 359.

Grand accroissement du corps dans une année avec ramollissement des os. Ann. de litt. méd. étr. t. II, p. 168.

Un accroissement subit peut faire craindre que l'on n'ait pas une longue vie. *Hoffmann*, Suppl. 2, part. I, p. 200.

Sur l'accroissement. Voy. *Stahl*, Theor. med. ver. p. 302. *Hoffmann*, Suppl. 2, part. I, p. 538. Gazette salut. 1774, n.os I, II, III, IV, V, VI. *Robert*, De la vieillesse, p. 32. Thesaurus acad. Edin. t. IV, p. 81. Collect. acad. part. franc. t. V, p. 324. Journ. de méd. t. XXXV. Com. med. dei SS. *Brugnatelli*, etc. vol. I, p. 195. Voyez aussi les mots Animalisation, Fœtus, Génération, Nutrition, Septenaire.

ACÉPHALES. Raison des acéphales. Journal de médec. t. XXXV. p. 334; t. XXXVII, p. 127.

Acéphale qui a vécu pendant onze heures. *Manget*, Bibl. S. M. t. I, p. 17. — Acéphale qui a eu vingt-cinq heures de vie. *De Haën*, Prælect. t. I, p. 30.

Acéphale avec spina-bifida. Bulletin des sciences méd. du départ. de l'Eure, juillet 1810, p. 331.

Agneau acéphale. Gaz. salut. 1784, n.° LIII.

Est-il bien vrai que les brebis attaqués du vertige et les chiens qu'on voit tourner en rond, n'ont ni cerveau ni cervelet, comme on le dit dans la Coll. acad. part. étr. t. III, pag. 144?

Sur les acéphales, voyez *Manget*, Bibl. S. M. t. IV, p. 450. *Vandœveren*, Specimen, p. 46. Coll. acad. part. étr. t. II, p. 390. — Part. franc. t. IV, p. 452. Journal de méd. t. LXVI, p. 91. Journ. de phys. Introd. t. II, p. 459. *Brera*, Syllog., etc. t. IV, pag. 106, 121. Comm. Lips. t. XXVI. Gaz. salut. 1784, n.° XLIII.

ACHORES. Sur leur répercussion, voyez *Stoll*, t. V. pag. 245.

ACIDES (Pathologie). En général il a deux sortes d'acides de l'estomac : les uns proviennent de la corruption spontanée des alimens et des boissons acides ou non acides, et ils incommodent toutes les fois que l'on prend les uns ou les autres, et sont facilement combattus par une diète anti-acide, ainsi que par l'usage des absorbans et des stomachiques; les autres dont la cause ne peut être attribuée aux alimens, puisqu'ils incommodent, soit que l'on mange ou que l'on ne mange point, et que tout, jusqu'à la bile, est acide comme de l'eau forte, et ne se trouve pas ainsi à même d'être combattue par les anti-acides, doivent être plutôt regardés comme provenant d'un vice dans la secrétion des humeurs gastriques, par un stimulus capable de pervertir l'action des organes secréteurs de ces mêmes humeurs gastriques. Cette cause est donc spasmodique, et son effet peut avoir lieu dans les affections nerveuses, comme dans la danse de St-Wit, dans l'épilepsie, etc. Il faut donc combattre ici un stimulus morbide; et c'est dans ce cas que l'on a reconnu l'efficacité des pilulles faites avec parties égales d'assa fétida et de fiel de bœuf, dont le malade prend un denier trois fois par jour. *Richter*, Osservazioni, etc. p. 146. Cette manière de considérer les acides des premières voies se rapporte assez à celle de *Wedekind*, qui les fait provenir ou de l'acescence des alimens, ou de l'acidité trop développée des sucs gastriques, ou du défaut de la bile. *Wedekind*, etc. p. 122. Ordinairement les acides des premières voies excluent la fièvre et disparaissent quand elle a lieu. Ibid. V. AIGREURS.

= La production des acides dans les premières voies, et qui souvent sont plutôt l'effet que la cause des maladies muqueuses (*Grimaud*, I.er Mém. sur la nutrition, p. 126), paraît attachée à l'énergie de la force expansive. *Grimaud*, Tr. des fièvres, t. I, p. 134.

= Les acides de l'estomac qui proviennent de faiblesse ne

sont pas toujours combattus par les alkalis, puisque ces derniers peuvent les y produire. Ann. de litt. méd. étr. t. IV, p. 559. Aussi a-t-on vu l'essence d'absinthe, donnée par cuillérées à bouche trois fois par jour et aiguisée d'un peu d'alkali, ne pas réussir contre les acides de l'estomac, qu'on a plus facilement réprimés par un mélange de limaille de fer avec de la craie, du quinquina et du tartre vitriolé, pris à grandes doses. *Vicat*, Mat. méd. t. I, p. 40.

Ceux des enfans doivent être neutralisés, absorbés, au moins adoucis, avant que l'on songe à les évacuer par un purgatif qui, donné de suite, ne ferait que les étendre sur une plus grande surface des intestins et produire de nouvelles convulsions. *De Haën*, Prælect. t. II, p. 469.

C'est à raison de l'existence des acides dans l'estomac qu'ils peuvent corroder (*Haller*, Disput. t. III, p. 324) que la magnésie purge. Ann. de litt. méd. étr. t. IV, p. 554.

Les acides, dont le développement peut se faire dans nos humeurs (*Hoffmann*, t. VI, p. 113, 115. — Suppl. I, part. I, pag. 680. Prix de l'acad. de chir. t. III, pag. 153. *Haller*, Disput. t. VI, pag. 249.), sont principalement sécrétés dans l'estomac et les intestins des goutteux. Voyez Goutte, Purgatifs.

= Sur la cause des acides dans les premières voies, voy. *Stoll*, Rat. med. t. VI, p. 104. Ann. de litt. méd. étr. t. II, p. 557. *Baldinger*, Syllog., etc. t. III, p. 255. *Wedekind*, p. 67. — Sur les acides des enfans, voyez *Stoll*, Rat. med. t. IV, p. 439. — Sur ceux des phtysiques, Ibid. p. 372.

= Sur les acides en général, voyez les mots Acrimonie, Alkali, Antiseptiques, Asthme, Déjections alvines, Lait, Lithique, Muriatique, Phosphorique, Rapports, Urines, etc.

ACIDES (Mat. méd.). Sur leur pesanteur spécifique, voy. Soc. Roy. de méd. t. IV, II, p. 373. Ils diffèrent entre eux selon leur degré de combinaison avec leur base, l'oxygène. Ann. de litt. méd. étr. t. IV, p. 453.

= Les acides transportés dans la masse des humeurs, de-

viennent salés. *Hoffmann*, t. I, p. 38, 69. Ils rendent blanchâtres les excrétions alvines. Ibid. p. 66. Ils changent le pouls et coagulent le sang. Ibid. p. 369, 374. Toutefois l'acide du vinaigre ne participe pas à cette dernière propriété. V. Injections.

Divers effets de différens gas acides inspirés sur le mucus trachéal des animaux, morts ou vivans. Voy. Croup artificiel. — Introduits dans les premières voies, ils agissent d'abord sur la bile, la décomposent et en séparent la matière huileuse colorante, qu'ils font toujours passer au vert plus ou moins jaune. Ce n'est qu'après avoir agi ainsi que les acides deviennent évacuans. En effet, après cette décomposition de la bile, la partie résineuse de cette humeur étant séparée peut porter son énergie sur les parois des intestins, etc. Soc. Roy. de méd. t. V, M, p. 490. *Stoll*, t. VI, p. 108. Voy. noire (Maladie).

Comme les acides agissent par une vertu stimulante, plusieurs médecins les regardent comme toujours nuisibles dans les maladies inflammatoires. Ann. de litt. méd. t. IV, p. 466. Voy. Amers, Estomac.

Les acides sont susceptibles de fatiguer les premières voies, sur-tout chez les sujets faibles, âgés, phlegmatiques, hypocondriaques, etc., *Hoffmann*, t. I, p. 107, 134, 178, 185, 189, 428. — t. V, p. 311. — Suppl. I, part. I, p. 453, 681. Giornale di Parma, t. III, p. 309. Ils sont une des causes de la goutte (*Hoffmann*, t. I, p. 253), et produisent souvent le ténesme. Ibid. p. 66. Ils nuisent aussi dans les fièvres aiguës, quand ils sont donnés inconsidérement. Ibid. Supplem. II, pars 3, p. 118, et encore plus dans les fièvres lymphatiques ou pituiteuses, etc.; *Vogel*, Man. prax. med. t. I, p. 338. On les a vus également produire de mauvais effets dans la lèpre; *Baldinger*, Syllog., etc. t. III, p. 48, et dans les congestions lymphatiques et polypeuses. *Hoffmann*, t. V, p. 311. Voy. Sang, Vomitifs. — Leur usage à l'intérieur et dans un cas de diarrhée, a quelquefois fait engorger les pieds. Ibid. t. VI, p. 338. Voyez Boissons, Cautères.

Leur application sur des parties douloureuses n'a pas toujours eu lieu sans accidens. Ibid. En général, ils ne sont pas à préférer aux nitreux, et ils ne doivent point entrer dans les lavemens. Ibid. t. I, p. 429, 468.

Quand la putridité est développée dans une fièvre, quand il y a déjà des pétéchies, le suc de citron, le vinaigre, etc. ne l'enrayent que bien rarement, et très-souvent encore ils produisent la cardialgie. *Ludwig*, Adversaria, etc. t. I, p. 67. V. Arsenic. De plus, l'abus des acides mène à une cachexie mélancolique. Soc. R. de méd. t. III, M, p. 132, et même ils ne soutiennent pas toujours leur réputation d'antiscorbutiques, sur-tout chez les enfans. *Trioën*, Obs. med. chir. p. 46, 48. Les acides, même édulcorés, peuvent nuire aux jeunes filles qui en font un usage habituel, sur-tout quand elles sont près d'avoir leurs règles. *Hoffmann*, Suppl. II, part. I, p. 329.

= Les acides, quoique contr'indiqués dans les fièvres absolument nerveuses, où ils ne pourraient que nuire en empêchant la raréfaction égale de toute la masse du corps, sont cependant utiles et nécessaires dans les fièvres humorales, dans les bilieuses sur-tout, pour tempérer la chaleur et enrayer la putridité dont elles s'accompagnent. *Grimaud*, t. III, p. 72. V. Eau froide.

= Les acides que *Ludwig* ne regarde que comme des antiseptiques prophyllactiques (Advers. med. pract. t. I, p. 67.), sont indiqués dans les fièvres putrides, *Baldinger*, Syllog. t. V, p. 107; Act. Soc. med. Haun. t. II, p. 187. Mais au sujet du traitement de ces maladies, il faut faire une grande différence entre les acides parfaits et les imparfaits ou les acescens.. *Orœus*, Descript. pestis, p. 228. Cette observation est aussi applicable relativement aux fièvres en général où les acides sont employés (Gius. *Frank*, Osservaz. teor. prat. part. I, not. 5.), et sur-tout dans la période de la chaleur fébrile (*Frank*, Delect. opusc. t. VII, p. 126, 129.), aux fièvres bilieuses où ils conviennent aussi (*Finke*, de morb. bilios. p. 88), et aux fièvres pestilentielles

où l'on s'en trouve bien assez souvent (*Hoffmann* , Suppl. I, part. I. p. 795. — Suppl. II . part. III , p. 114.). Enfin on les a vus agir comme efficaces dans les maladies chroniques. (*Weikard* , Meth. med. p. 108.) , comme vermifuges (*Hoffman*, Suppl. II , part· I , p. 667.) , et comme correctifs de l'opium. Gaz. salut. 1769 , n.° XIII.

Sur les propriétés médicales des acides, voy. *Hoffmann* , Suppl. II , part. I , p. 631. Com. Lips. decad. 2 , Suppl. I , p. 241. Gaz. salut. 1770 , n.° XVII. *Stoll* , t. IV , p. 168 , 194 , 268. Voyez aussi les mots Acide vitriolique , Garance , Hoquet , Migraine , Opium.

Acides minéraux. M. *Lamure* les place parmi les diurétiques froids , et les a employés avec succès chez un bilieux sexagénaire atteint d'une fièvre intermittente bilieuse double tierce , et qui se changea ensuite en fièvre quarte. Ce malade avait une soif inextinguible et la langue enduite d'une croûte noire et très-épaisse. Gaz. salut. 1785 , n.° XV.

L'usage des acides minéraux dans le traitement des maladies vénériennes n'est peut-être qu'une méthode renouvelée par les docteurs anglais *Scott* et *Beddoës* ; car depuis longtemps , quelques praticiens italiens en avaient quelquefois soupçonné les bons effets , du moins à la fin des traitemens anti - vénériens , où ils recommandaient soigneusement et avec avantage l'emploi des eaux minérales sulphureuses , bitumineuses et même martiales. Au surplus , cette méthode n'a pas un succès constant ; et même *Bréra* , qui a trouvé que l'acide muriatique était trop irritant et que le nitrique devait lui être préféré , a donné ce dernier inutilement , quoiqu'il en portât la dose à un scrupule et qu'il la réitérât de trois en trois heures , tandis qu'il ne fallait que quatre ou six gouttes d'acide muriatique oxygéné par chaque dose. Com. med. dei SS. *Brugnatelli*, etc. Vol. II , p. 304. Voy. Acide nitrique.

Leur action , qui diffère de celle des acides végétaux (voy. Lait) , influe sur les nerfs et l'irritabilité animale. Ibid. vol. I , p. 236 ; et en général , comme ils ont une

propriété très-astringente, ils sont contr'indiqués dans les maladies qui doivent se terminer par des évacuations. *Grimaud*, t. II, p. 206; t. III, p. 74.

Sur les acides minéraux, voyez *Baldinger*, Syllog. t. I, p. 127. *Frank*, epitome, etc. t. I, p. 172. *Stoll*, t. VI, pag. 150.

Acide arsénical. Soc. Roy. de méd. t. 7, H, p. 116.

Acide carbonique. Celui qui existe naturellement dans l'urine, augmente en quantité quand on fait usage du quinquina. Soc. Roy. de méd. t. IV, H, p. 373. L'insufflation d'acide carbonique dans l'estomac, y détermine des rides aussi prononcées que celles qu'y produit l'oxygène. *Bichat*, des membranes, p. 19. Voy. Air déphlogistiqué, Cancer (ulcéré), Emphysème (artificiel), Insufflation.

Acide crayeux. Soc. Roy. de méd. t. VII, H, p. 102. Voy. Chaux, Ether, Pleurésie, Rafraîchissans.

Acide marin déphlogistiqué. Mêlé à trois fois son poids d'eau, il a été quelquefois utile contre quelques ulcères cancéreux, dont il diminue la puanteur et corrige le pus. Journ. de méd. t. XCI, p. 90.

En versant une quantité suffisante d'acide marin déphlogistiqué sur de la ciguë ou de l'opium, ces narcotiques perdent promptement leurs qualités sensibles. Ainsi il pourrait être donné à l'intérieur comme leur antidote, mais étendu dans de l'eau; et si son usage fatigue un peu, on prendra du lait. Journ. de méd. t. XCI, p. 90.

Il faut que la manganèse dont on se sert pour le distiller ait été préalablement dégagée du plomb et des autres métaux qu'elle peut contenir. Ibid. p. 91. Du reste, cet acide est le même que le suivant, appelé par les modernes

Acide muriatique oxygène. Il doit être préféré à l'acide muriatique ordinaire, et même à l'acide sulphurique, dans le traitement des fièvres putrides, vu qu'il contient plus d'oxygène, et qu'en même temps cet oxygène lui est moins adhérent et qu'il peut s'en dessaisir plus aisément que les autres acides, de manière que ce principe dégagé s'unit aux

autres principes qui constituent la cause maladive, et rend celle-ci plus faible ou nulle, ou qu'il agit comme stimulant. Com. med. dei SS. *Brugnatelli*, vol. III, p. 250. Voyez Acide vitriolique.

Employé dans la cure de la fièvre scarlatine à la dose d'un, de deux ou de trois scrupules dans huit onces d'eau distillée, que l'on donne toutes les douze heures, ou que l'on divise en plusieurs fois par demi once ou par deux onces, il doit toujours être administré dans un verre et non dans une cuillerée. Ann. de litt. méd. étr. t. I, p. 280.

On a employé efficacement l'acide muriatique oxygéné contre les dartres, la gale, la teigne, etc. Ann. de litt. méd. étr. t. I, p. 66. — t. IV, p. 460.

On obtient encore un gaz oxy-muriatique, en mêlant une demi once d'oxyde noir de manganèse pur et pulvérisé et une once et demie d'acide muriatique concentré, dans un vase ou matras que l'on expose à un bain de sable chaud; et les vapeurs de ce gaz, dont l'application immédiate sur une partie souffrante, comme dans le tic douloureux, a été avantageuse, doivent être dirigées avec précaution et de manière que le malade et les assistans ne soient point exposés à les inspirer. Ann. clin. de la Soc. de méd. de Montpellier, t. XXXI, p. 59.

Sur l'acide muriatique oxigéné, voyez les mots Désinfectant, Gale, Odeurs, Teigne, Tic douloureux.

Acide nitreux, acide septeux. Il est le résultat d'une moindre oxygénation ou combinaison de l'azote avec l'oxygène que celle à l'aide de laquelle s'obtient l'acide nitrique. Com. med. dei SS. *Brugnatelli*, etc. Vol. II. p. 122, 128. V. Azote.

Acide nitrique, acide septique. Il est le produit de l'azote oxydé dans son plus haut degré. Com. med. dei SS. *Brugnatelli*, etc. Vol. II, p. 121, 128. V. Azote. Quarante gouttes d'acide nitrique dans une pinte de décoction de gayac fournissent une boisson anti-hectique. Ann. de litt. méd. étr. t. VI, p. 331. V. Aigreurs, Hectique.

Depuis quelque temps on a recommandé l'acide nitrique comme anti-vénérien. Ann. de litt. méd. étr. t. IV, p. 456. V. Langue, Poulx; mais s'il guérit quelquefois les suites et les accidens de la syphillis, ou au moins s'il les suspend pour un certain temps, il n'ôte pas la cause principale de la maladie, et il ne détruit jamais radicalement le virus qui, tôt ou tard, se développe et devient même alors plus difficile à combattre. Ann. de litt. méd. étr. t. XV, p. 241, 245. Toutefois l'on peut avouer que sa combinaison avec les préparations mercurielles a été utile chez les vénériens scrophuleux et nerveux, mais plutôt nuisible chez les vénériens scorbutiques. Ibid. pag. 261. On en a encore éprouvé de bons effets contre un bubon et des ulcères vénériens qui avaient succédé à une blennorrhée virulente. Giorn. di Parma, t. I, p. 42. V. Acides minéraux.

= Acide nitrique curatif d'ulcères aux jambes qui avaient paru après la dissipation d'ulcères vénériens à la vulve que l'on avait traités par les mercuriaux. Ce remède avait été employé à la dose de deux scrupules à quatre drachmes sur deux livres d'eau par jour. Ibid. p. 43, 49. Dans ce traitement l'on avait aussi mis en usage localement la pommade oxygénée. — Le même moyen a été administré contre la teigne, sur laquelle on appliquait la pommade oxygénée; — contre des éruptions cutanées que l'on lavait avec l'eau nitrique, p. 44, 48; — contre des douleurs articulaires soupçonnées vénériennes, p. 45, 47, 50. V. Acides, Angine, Graisse.

= L'application de l'acide nitrique sur des ulcères indolens peut également être utile. Ann. de litt. méd. étr. t. II, pag. 435.

Acide phosphorique. Sur sa préparation. *Brera*, Syllog. t. V, p. 213, 221, 237. Voyez les mots Carie, Mercure phosphoré, Phtysie, Soude phosphorée, Vitriolique.

Acides (Sels). Des différentes propriétés des sels acides. *Hoffmann*, t. IV, p. 513.

Acide du sel sédatif. Gaz. salut. 1773, n.° XIV.

Acide uhique. Voy. Magnésie.

Acide de vitriol vineux, appelé par quelques-uns *aqua temperata*, *acetum principale*, *spiritus vitrioli volatilis*, *spiritus et oleum vitrioli dulce*, *spiritus vini vitriolatus*, et qui résulte d'un mélange de quatre et de six parties d'alkool sur une d'huile de vitriol. Trop de ce dernier acide produirait un magma ; et le mélange, s'il est exposé à une digestion sur le feu, tend à prendre une couleur rouge. *Hoffmann*, Suppl. I, part. I, p. 856. Cette mixtion non distillée ne diffère pas beaucoup de celle qui l'est, p. 859. Au reste, elle est d'un usage plus certain quand on l'a fait rectifier sur une petite quantité de chaux ou de sel de tartre, pag. 860.

Acide vitriolique. Selon *Spielmann*, il est le principe salin le plus pur. L'acide nitreux contient plus d'eau, élément qui abonde encore plus dans l'acide marin. Dans les deux derniers acides, la combinaison du principe salin proprement dit, est altérée. Soc. R. de méd. t. V, H, p. 121. — Une drachme d'acide vitriolique dans quatre onces d'eau de menthe, dont l'on faisait prendre une cuillerée toutes les demi heures, a combattu un hoquet très-opiniâtre chez un septuagénaire. Bibl. della più recente, etc. t. III, p. 147.

L'acide vitriolique est souvent donné à trop petites doses par les médecins pusillanimes. *Tissot* et *Roucher* l'ont administré à celle de ʒiv-vj dans deux pintes d'eau. *Roucher*, Méd. clinique, t. I, p. 102. V. Météorisme.

L'union de ce même acide à l'huile d'olives rend cette dernière très-soluble. V. Huile (d'olives).

Acides végétaux. C'est à une certaine quantité d'huile qu'ils doivent leur propriété savonneuse. Soc. Roy. de méd. t. V, H, p. 121.

Les acides des végétaux ne sont pas plus faciles à dégager que ceux du règne minéral ; il est même des végétaux qui contiennent deux espèces d'acides. Dans le suc de groseilles, par exemple, sont réunis l'acide des pommes et celui du ci-

tron, pour la séparation desquels on trouve le moyen décrit dans Soc. R. de méd. t. VII, II, p. 101.

Ils diffèrent des acides minéraux en ce qu'ils dissolvent facilement les terres calcaires, ce que ne fait pas, par exemple, l'esprit de vitriol. *Vogel*, Man. prax. med. t. I, p. 248.

Leur union à des absorbans donne lieu à un sel moyen, amer, imparfait, et cependant dissoluble dans l'eau. Com. Lips. vol. XXV, p. 56.

Dans les fièvres simplement inflammatoires, ils sont à préférer aux minéraux qui ne doivent avoir lieu que lorsque la maladie inflammatoire porte le génie bilieux ou putride. *Grimaud*, t. II, p. 94.

Leur emploi qui, depuis assez de temps, est tantôt recommandé, tantôt désapprouvé en Allemagne (*Hoffmann*, t. V, p. 117; *Frank*, Epitome, etc. t. I, p. 13.), peut faire dégénerer une fièvre tierce automnale en fièvre quarte. *Hoffmann*, t. II, p. 29. V. Etain, Plomb.

Et même ils sont si peu dès anti-scorbutiques spécifiques, que *Percival* a remarqué que leur usage trop long-temps continué détruisait la cohésion du sang, rendait ce fluide plus ténu et favorisait le dévelopement de plusieurs maladies graves. Com. Lips. vol. XXV, p. 453.

Sur les acides végétaux, voyez *Hoffmann*, Suppl. II, part. I, p. 725.

Acide du Citron. Combiné avec le sel marin, il a été employé comme anti-septique, et après l'emploi des évacuans usités, dans les dyssenteries, le diabète, les fièvres rémittentes des pays chauds, les affections du bas ventre avec des symptomes inflammatoires et dans les ulcères putrides du gosier. Voici la formule de ce mélange : ℞ jus de limon ou de citron ℥iij, sel marin, autant que l'acide végétal pourra en dissoudre; mettez dans une pinte d'une eau cordiale simple, et ajoutez s. q. de sucre. On proportionne la dose de ce mélange à l'âge, au sexe du malade et à la violence de la maladie. On peut en faire prendre une verrée aux adultes, toutes les deux, quatre ou six heures.

Le sel marin paraît se dissoudre dans l'acide du citron avec lequel il fait effervescence ; et l'on est autorisé à croire que dans ce mélange il y a une partie du sel marin de décomposée. Journ. de méd. angl. t. IV, p. 77.

ACIDITÉ. Elle est due en grande partie à l'air surabondant que le vin absorbe pour passer à l'état de vinaigre. V. Air, Fermentation, Vinaigre.

ACONIT (anthora). Sa racine donnée en substance à un chat, dans du lait et aux doses de deux et quatre drachmes, ne lui a fait aucun mal. Cet aconit est un correctif de l'aconit napel et du *ranunculus* appelé *thora*. *Haller*, Disput. t. VI, p. 549.

ACONIT (napel). Il est très-utile contre le rhumatisme et la sciatique chroniques, sur-tout si on le combine avec le camphre ; mais il faut en soutenir l'usage et en augmenter successivement la dose. L'on remarquera toutefois que le D.r *Herz*, qui avait poussé cette dose jusqu'à un gros et demi, pensa rendre ce remède plus que dangereux. *Vogel*, Man. prax. med. t. II, p. 220. Une fille qui en avait pris pour une sciatique jusqu'à deux scrupules par dose et qui les avait répétés plusieurs fois par jour, s'était également attiré une terrible frénésie. Du reste, après l'emploi peu efficace de ce moyen, on a vu réussir mieux une émulsion faite avec la gomme-gayac. Gaz. salut. 1785, n.° XXXII.

Combiné et donné avec l'extrait thébaïque, mais à des doses petites et plus ou moins rapprochées dans la journée, on l'a vu combattre des engorgemens du sein et du pylore, sur-tout en y joignant les bains et l'eau de Charbonnières en boisson. Gaz. salut. 1787, n.° XXI.

= Pour avoir l'essence d'aconit napel, faites infuser deux onces de la plante sèche dans douze onces d'eau-de-vie. On en prend dans le commencement depuis cinq jusqu'à dix gouttes, et on les porte jusqu'à quarante. Elle est bonne dans les douleurs arthriques et dans les tumeurs glanduleuses. Journ. de méd. t. XXXIX, p. 209.

= L'extrait de cet aconit est recommandé par *Busch*, à la

dose de deux grains toutes les deux heures, aux adultes atteints de phtisie scrophuleuse. Ce médecin l'a donné jusqu'à un gros par jour; cependant il ne faut pas se fier à cette haute dose. Ann. de litt. méd. étr. t. II, p. 353.

Il est encore conseillé par *Ontyd* contre la phtisie scrophuleuse, d'abord à la dose d'un demi grain, trois ou quatre fois par jour, et ensuite en l'augmentant graduellement. Ibid. p. 354. Enfin on l'a administré contre l'amaurosis. *Baldinger*, t. III, p. 178, 203. L'on fera attention que cet extrait soit récent, parce qu'alors il est plus actif; ainsi pour l'employer avec quelque sureté, il ne faut pas qu'il ait plus d'un an. *Vogel*, Man. prax. med. t. II, p. 201. Com. Lips. Suppl. decad. III, p. 472. V. Tic douloureux.

= Une demi-drachme de racines fraîches de ce napel (coupées menu et mêlées avec du lait) donnée à une jeune chatte, rendit cet animal très-agité, le fit miauler et courir par-tout, et le rendit faible, principalement du côté gauche et encore plus des pattes de derrière; la droite même devint paralytique. Au bout d'une heure, et après avoir donné des marques d'une grande altération, cette chatte vomit des alimens entremêlés de parcelles du poison, et s'endormit. Uu quart d'heure après, elle rendit une plus grande quantité de la racine de napel, une humeur spumeuse, blanche et un peu visqueuse, et du lait coagulé. Elle eut encore et pour une troisième fois de semblables vomissemens, après lesquels elle ne rejetta plus que de l'eau blanche et un peu écumeuse. Elle eut ensuite, sur le soir, des mouvemens convulsifs généraux, et sa faiblesse la força de se coucher sur le côté gauche. *Haller*, Disput. t. VI, p. 547. — Une drachme de la même racine donnée, environ un mois après, au même animal, et à trois heures de relevée, lui procura aussitôt un tremblement de tête, le hoquet et des vomissemens de mucosités entremêlées de quelques gouttes d'eau pure. Au bout de demi-heure, il vomit une matière verte, beaucoup d'écume et quelque peu du poison. Ses pattes de derrière ne purent plus le soutenir; le hoquet augmenta ainsi

que le branlement de tête ; il vomit encore, mais point de la substance délétère avalée. Ayant voulu marcher, il tomba de suite comme mort. Il parut ne point sentir une piqûre qu'on lui fit au nez ; sa respiration fut pénible et sibileuse, il se roidit et sembla comme immobile. A sept heures du soir, on le piqua de nouveau ; il cria et rendit constamment beaucoup de salive. Le lendemain matin, il miaulait encore, et il se mit même à sautiller ; enfin sur les neuf heures de la même matinée, l'animal périt dans les convulsions et avec les membres très-roides. L'estomac était dans un état naturel, sans être contracté, ni dilaté, ni corrodé ; les intestins étaient aussi très-sains ; la vessie tellement resserrée sur elle-même, qu'elle paraissait ne point présenter de cavité. Le sang contenu dans le ventricule droit du cœur, dans l'aorte et autres vaisseaux, était très-fluide et comme dissous. Ibid. p. 548, 549.

Sur l'aconit napel, voyez *Baldinger*, Syllog. t. II, p. 514. Gaz. salut. 1788, n.° XLI. *Stoll*, t. III, p. 109.

ACRIMONIE. Celle des humeurs est mal fondée selon quelques-uns. Ann. de litt. méd. étr. tome III, page 498. *Berlinghieri*, dei princip. malattie, etc. t. I, p. 3 ; et quoique, selon d'autres, il en existe d'acide, d'âcre et de putride dans le chyle, le sang, etc. *Ernest Horn* n'en admet qu'une, qui consiste dans l'augmentation de la propriété stimulante des humeurs, laquelle augmentation détruit le rapport qui doit exister entre le stimulus des fluides et la susceptibilité des solides pour être excités par ces fluides. Bibl. Broun. Germ. t. XII, p. 15. *Cullen*, Mat. med. ital. t. II, p. 230.

Deux acrimonies peuvent se rencontrer dans un même tempérament, mais dans deux de ses systèmes différens. Prix de l'acad. de chir. t. III, p. 61. V. Foie, Scorbut.

La fièvre influe particulièrement sur les maladies produites par l'acrimonie des humeurs, et parmi lesquelles sont principalement les nerveuses et les cutanées. Bibl. della più recente, etc. t. II, p. 721.

Sur les acrimonies acide, alkaline et saline, V. *Haller*, Disput. t. II, p. 327. *De Haën*, Prœlect. t. I, p. 306, 333, 339. *Baldinger*, Syllog., etc. t. V, p. 280. Journ. de méd. t. LXIX, p. 349.

Sur l'acrimonie cancéreuse, V. Rhumatisme (au visage).

ADHÉRENCES MORBIDES des parties entr'elles; *Haller*, Disput. t. VI, p. 379; — du foie, 389, 396; — des intestins, 390; — des poumons, 387; — de la vessie, 392.

ADOLESCENS. Leurs maladies. *Zimmermann*, Traité de l'expér. t. III, p. 314.

ADULTE. Différences entre l'adulte et le fœtus. Com. Lips. vol. XXIX, p. 42, 46.

ADUSTION par l'esprit de vin, dont on frotte la partie et que l'on fait enflammer ensuite. Coll. acad. part. franc. t. II, p. 595.

= Adustion par le fer rouge, par le moxa, par l'exercice du charbon ardent et par l'insolation. Gaz. de santé, 1787, n.° 39; 1788, n.° 10. V. l'article intéressant sur ce sujet de l'encyclopédie méthod. t. I, part. I, p. 202.

ÆGAGROPILES. Voy. *Hoffmann*, Suppl. 2, pars 3, p. 159. Comm. Lips. vol. III, p. 332; vol. VII, p. 33; vol. XIV, p. 480; XVII, p. 264.

AEROPHOBIE chez un enfant. *Manget*, Bibl. S. med. t. II, p. 189.

AFFECTIONS DE L'AME. Elles sont modifiées par la circulation du sang, et conséquemment par le tempérament. *Hoffmann*, t. I, p. 29, 52. De leurs effets, p. 310. De leur influence sur le pouls, p. 368; — sur les forces, p. 349; — sur les humeurs, p. 319; — sur l'estomac, p. 313, 319; — sur les excrétions critiques, 288, 412. — On en a vu produire des coliques, p. 297; — s'opposer à la guérison des maladies, p. 287, 315. — En général elles nuisent pendant et après le repas, p. 319.

De la diversité de leur influence sur le corps. Gaz. salut. 1773, n.° XXIV. Voy. Passions, Terreur.

AFFECTIONS LOCALES (maladives). Il en est qui dépendent

dépendent d'une maladie de tout le système, et qui n'en sont ainsi qu'une forme (Voyez Sciatique.), et d'autres qui ont l'aspect de quelques maladies générales, comme des fièvres intermittentes produites par une lésion locale des poumons, par la sortie douloureuse d'une dent tardive, par un stéatome dans l'utérus, par la présence de corps indigestes dans l'estomac, etc., comme de l'épilepsie, de la manie, ou des convulsions causées par des corps étrangers dans une partie, dans l'épaisseur d'un membre, dans l'intérieur du cerveau, etc. Du reste comme les maladies chroniques dépendent ou se compliquent souvent d'une affection locale, on peut prononcer que cette dernière existe seule, isolée et par elle-même, quand outre sa longue durée elle présente encore une espèce d'insensibilité à l'impression, ordinairement avantageuse, d'un changement de régime, ainsi qu'à celle d'un traitement tantôt stimulant, tantôt affaiblissant, mais qui est toujours ou nuisible ou avantageux quand la maladie chronique existe par le vice de l'excitament; et c'est alors qu'on peut la caractériser de simplement locale. *Giuseppe Frank*, Osservaz. teor. prat. part. I, p. 69, 75, 77.

Les affections locales qui ont lieu par l'application vive du froid sur un corps pénétré de chaleur, et qui sont dues à l'introduction de la matière du froid, sans avoir porté d'impression profonde qui décide aucune maladie bien établie, présentent ordinairement un état purement nerveux qu'il faut combattre par l'opium, les vésicatoires et les sudorifiques. *Grimaud*, t. II, p. 143.

Les affections locales qui excitent des maladies plus ou moins générales, peuvent être de même nature relativement à la cause matérielle qui les entretient; mais alors même, elles peuvent beaucoup différer entr'elles, selon qu'elles sont plus ou moins profondément établies. Celles qui sont produites par des sucs épanchés dans le tissu de la substance cribreuse ou spongieuse, mais sans s'y assimiler, sont les plus légères; et c'est de cette espèce que sont les affections

qui décident la fièvre ardente dans le voisinage des premières voies et des poumons, lorsqu'elles se terminent, au moins en partie, par des flux de ventre bilieux ou par une expectoration bilieuse. Les affections inflammatoires ont leur siége fixé dans la substance muqueuse, qui est la partie grossière et sensible de chaque organe, et ces affections inflammatoires sont phlogistiques, ou bilieuses, ou pituiteuses, ou atrabilaires, etc. Enfin, les affections locales peuvent déterminer les fièvres lentes, sur-tout les hectiques, s'il survient une décomposition des fibres primitives ou spermatiques. *Grimaud*, t. III, p. 78.

AFFECTIONS NERVEUSES. Ces maladies où, selon *Gauthier*, il y a dans un organe contractilité faible et irritabilité grande (*Brera*, Syllog., etc. t. I, p. 37.), portent essentiellement sur la nutrition. Elles sont par spasme ou par atonie dans les solides, ou par des dispositions occultes dans le principe sensitif; mais c'est sous la forme de spasme (condensation dominante) ou sous celle d'atonie (expansion dominante) qu'elles sont principalement assujetties à se présenter. Ces deux états sont les deux grands élémens qui, opposés l'un à l'autre, sont destinés à se tempérer mutuellement, et à détruire ce que chacun a d'excessif. *Grimaud*, Tr. des fièvres, t. I, p. 179. — De la nutrition, I.er Mém. pag. 26.

= L'affection nerveuse des modernes, ou rhumatismale des anciens, est une constitution maladive du corps où il y a inégalité dans l'action des forces d'expansion et de condensation, ou plutôt où il y a prédominance de l'une ou de l'autre. *Grimaud*, Tr. des fièvres, t. I, p. 49.

AFFECTION VÉNÉRIENNE. Elle est muqueuse, et elle porte son impression principalement sur le grand organe de la nutrition, sur le tissu cellulaire. *Grimaud*, tome I, p. 107. C'est par rapport à cette affection muqueuse que la diathèse bilieuse est vraiment critique; et si cette diathèse bilieuse est poussée trop loin dans les tempéramens sensibles et bilieux par l'usage des anti-vénériens, sur-tout par celui

du mercure, il faut corriger par le quinquina ce qu'elle a d'excessif. Ibid. t. II, p. 243.

AFRIQUE. Sur les maladies de (l'), voy. *Baldinger*, Syllog, etc. t. III, p. 16. Com. Lips. decad. 2, Suppl. 2, p. 406. Encyclop. méth. t. I, part. I, p. 331. Voy. encore les mots Amérique, Année médicale, Femmes, Nègres.

AGARIC blanc. *Hoffmann*, Suppl. 2, part. III, p. 176. V. Hectique.

AGE. *Taranget* distingue trois âges importans de la vie animale par trois espèces de pléthore, savoir : pléthore lymphatique dans l'enfance, pléthore artérielle dans la jeunesse, et pléthore veineuse, s'augmentant graduellement à mesure que l'animal vieillit. Ainsi la scène des actions importantes de la vie change selon les différentes époques de l'existence. Dans les enfans, cette scène, toujours intéressante, est dans le système lymphatique. Chez eux, presque tout est mucus, pulpe ; et cette pulpe constitutive, quelque soit sa nature (charnue ou osseuse), a un caractère qui lui est propre, et qui presque toujours se trouve sensiblement développé ; et ce caractère bien connu, bien constaté qui forme l'*animalité* des enfans, est l'acescence ; ainsi l'enfant bien défini est un *animal acescent*. Cette acescence s'affaiblit successivement avec l'âge, et fait place sans retour aux premières ébauches de l'*alkalescence*. Arrivé à cette phase de la vie, l'homme est un *animal alkalescent*, dans les fluides duquel il existe une mofète qui, selon quelques chimistes modernes, forme le caractère animal ou l'animalité des fluides dans les animaux faits ; et si les humeurs de l'enfance, par le type presque végétal qui leur est propre, sont étrangères à l'existence de cette mofète ou l'excluent, l'on ne voit rien qui puisse contrarier l'effet de la prédominance *acide*, et alors on aura dans cet excès d'acide une crase humorale favorable à l'action de cet acide sur les sucs lymphatiques, et à la formation des concrétions albumineuses et indissolubles dans l'eau. Journ. de méd. t. XCI, p. 269. V. Concrétions, Scrophules.

Division des âges ; *Frank*, Delect. opusc. med. t. VII, p. 285 ; — suivant les Brouniens ; *Gianini*, Memor. di med. t. III, p. 175.

Sur la différence des âges, Journ. de phys. Introd. t. II, pag. 487.

De la disposition aux maladies que l'âge peut faire contracter. *Hoffmann*, Suppl. 2, part. I, p. 426.

Sur les maladies particulières à chaque âge. *Stahl*, Theor. med. ver. p. 1058. *Hoffmann*, t. I, p. 183, 265. — Suppl. 1, part. I, p. 465. — Suppl. 2, part. I, p. 511. Maladies extraordinaires à chaque âge. *Hoffmann*, Suppl. 2, part. I, p. 588.

L'âge influe sur les maladies en général. *Stahl*, Theor. med. ver. p. 505, 529, 544, 746, 754, 809 ; — sur la nature et le siége des congestions humorales. *Hoffmann*, t. V, p. 92, 93. — t. VI, p. 105. *Stahl*, ibid. p. 612 ; — sur la production des hémorroïdes. *Stahl*, ibid. p. 797 ; — sur l'odeur particulière à chacun. Soc. Roy. de méd. t. X, H, p. XLVIII ; — sur l'opération des divers remèdes, et conséquemment sur le traitement des maladies. *Hoffmann*, Suppl. 2, part. I, p. 618. V. Peau, Pétéchies, Sang.

C'est sur la fréquence et la facilité des affections de la poitrine que les âges influent principalement. *Hoffmann*, t. II, p. 137. Ainsi c'est après cinquante ans que l'on est plus sujet à l'angine pectorale. Med. transact. t. II, p. 63. V. Ventouse.

Sous la même constitution, chaude et humide, il y a eu coqueluche chez les enfans, fièvre intermittente chez les adultes, avec convulsion chez les femmes, frénésie chez les jeunes gens et assoupissement chez les vieillards. S. R. de méd. 1776, p. 3. V. Rougeole.

Sur les âges, voyez les mots Accroissement, Enfans, Epilepsie, Faiblesse, Femmes.

AGISSANTE (médecine). Il faut bien la distinguer suivant qu'elle agit sur le principe morbifique ou sur la nature. En général toutefois, il est à admettre que la médecine

agissante, en tant que son action se rapporte à la nature, est par *elle-même* toujours contr'indiquée, à moins qu'elle ne doive avoir lieu relativement aux efforts de cette dernière, 1.° toutes les fois que ses efforts seront visiblement excessifs; 2.° toutes les fois qu'ils seront visiblement insuffisans; 3.° toutes les fois qu'ils seront visiblement mal dirigés. Rapportée au principe morbifique, la médecine agissante est applicable dans la pratique, 1.° quand le principe morbifique étant connu, il est attaquable par des moyens moins dangereux qu'il ne l'est lui-même; 2.° quand la nature, dans l'usage des forces qu'elle exerce pour retrouver l'équilibre qu'elle a perdu, va évidemment au-delà des bornes d'une juste modération; 3.° quand la nature, dans l'emploi de ces mêmes forces, demeure évidemment en de ça des bornes d'une activité salutaire; 4.° enfin, quand la nature s'égare évidemment dans la direction de ces forces, et qu'elle les porte ou les concentre vers des organes sur lesquels elles peuvent devenir funestes. Ainsi la médecine agissante doit faire place à l'expectante toutes les fois que le principe morbifique sera inconnu, ou que l'on manquera de moyens pour l'attaquer, ou toutes les fois que ces moyens seront d'une application dangereuse. V. MALADIES (Principe des). Encyclop. méth., etc. t. I, part. I, p. 374. Dans les maladies chroniques, la nature ne se trouvant presque jamais de niveau avec les efforts qui seraient nécessaires pour subjuguer le principe morbifique, quel qu'il soit, elle a besoin d'y être élevée par les secours de l'art. Ces maladies demandent donc la médecine agissante préférablement à l'expectante, et cette espèce de médecine qui soutient les forces et qui en sollicite l'exercice. Ibid. p. 377. V. EXPECTANTE (Médecine), EXPECTATION, MALADIES.

AGONIE. V. FROID.

AGRYPNIE dans les fièvres malignes. *Baldinger*, Syll. t. I, p. 127.

AIGREURS, combattues par la magnésie combinée avec la menthe poivrée. Soc. R. de méd. t. III, II, p. 241. Sur

les aigreurs, voy. Ann. de litt. méd. étr. t. IV, p. 315 et les mots Acides, Cardialgie, Pylore.

AIGUES (Maladies). Elles ont lieu ou parce que leur cause efficiente attaque une partie essentielle, ou parce qu'elle agit avec la plus grande intensité. *Wedekind*, etc. pag. 37.

Sur les maladies aiguës, voy. les mots Maladies, Prognostic, Sommeil et Sudorifiques.

AIGUILLES avalées, donnant lieu, après des tentatives faites pour les détacher de l'œsophage où elles adhéraient, et pour les enfoncer, à la voix rauque, à l'hémophtisie, à une douleur au côté droit et sous les fausses côtes, à la toux, aux convulsions même (sur-tout quand l'on faisait quelques mouvemens), qui paraissaient compromettre spécialement le muscle *superbe* d'abord de l'œil droit, puis du gauche, et enfin, quelques mois après, à une tumeur à l'humérus du côté droit, laquelle se dissipa peu après pour faire place à une autre qui parut à l'épaule gauche, s'abscéda, et dont l'ouverture donna lieu à l'extraction de trois aiguilles. Comm. Lips. vol. XVIII, p. 642.

= Aiguilles en grand nombre sorties de l'estomac, et dont quelques-unes furent trouvées dans d'autres parties intérieures ou extérieures. La femme qui présenta ce phénomène fut soupçonnée de les avoir avalées ou introduites par différentes parties du corps dans un accès d'affection nerveuse et hystérique, et sans qu'elle s'en rappellât. Com. Lips. suppl. 3.æ decad. p. 221.

= Aiguilles retirées successivement et pendant dix à douze ans des différentes parties du corps d'une jeune fille. Journ. de méd. t. VI, p. 163.

= Aiguille avalée et arrêtée, après avoir traversé impunément tout le tube intestinal, à l'anus où elle excite les douleurs les plus cuisantes, qui en nécessitent l'heureuse extraction. Hist. de l'acad. roy. des sciences, 1755, p. 157.

= Aiguilles avalées par une jeune fille, qui se plaignit de douleurs, huit semaines après cet accident. En déprimant la

langue, on put en extraire quelques-unes du pharynx; trente-deux furent rendues à l'aide des émétiques; mais elles étaient obtuses et courbées; deux ou trois même étaient entrelacées comme si l'on eut voulu les entortiller avec des pinces; elles étaient noires comme si elles avaient subi l'action du feu, quoiquelles eussent toutes été avalées neuves. Comm. Lips. vol. III, p. 211.

= Aiguille recourbée, avalée par un enfant d'environ quatre ans, et rendue par le bas au bout de douze heures. Com. litt. med. Norimb. 1732, p. 228.

= Aiguilles avalées et sorties, plus ou moins long-temps après, par des tumeurs formées près du nombril ou à la région iliaque. *Manget*, Bibl. S. M. t. I, p. 468. Coll. acad. part. étr. t. VII, p. 276, 653. *Chambon*, Observ. clin. p. 400; — par les urines, Coll. acad. part. étr. t. I, p. 309; — par différens endroits du corps. Com. litt. med. Norimb. 1743, p. 373, 374. *Haller*, Disput. t. VI, p. 645.

AIL. Son application sur une partie quelconque du corps, peut y déterminer des inflammations graves et des ulcères difficiles à guérir. *Vogel*, Man. prax. med. t. II, p. 205.

AIMANT. Il n'agit pas toujours sur le fer. *Baldinger*, Syll. t. II, p. 164. On a quelquefois trouvé ses propriétés dans les matières de fer et d'acier qu'avaient des personnes frappées de la foudre. Soc. R. de méd. t. I, H, p. 352.

Sur l'aimant, voy. *Manget*, Bibl. S. M. t. II, p. 515, et le mot Sucre magnétique.

Son usage à l'intérieur a été recommandé par quelques anciens et défendu par d'autres. Soc. R. de méd. t. III, M, p. 531, 535. Sur son emploi à l'extérieur, ib. p. 534, 542.

= Aimant porté en amulette pour guérir certaines maladies, ibid. p. 558. Quelques modernes ont aussi observé de l'avantage dans l'application de l'aimant sur diverses parties du corps. Ibid. p. 570. Le père *Hell* faisait dépendre cette utilité de la force de l'aimant, ibid. p. 565, et *Mesmer* de quelques procédés particuliers dans son application et dont la réussite tenait encore aux parties où l'on avait à faire cette

application, qui exigeait de plus des précautions dans la quantité et la direction des aimans, ibid. p. 567. Ce dernier magnétiseur pense que le principe salutaire de l'aimant n'est pas le même que celui par lequel il attire le fer, que ce principe salutaire est très-volatil, que l'acier est très-facile à s'en imprégner, etc. Aussi les aimans artificiels paraissent-ils à M. *de Harsu* devoir bien remplacer la pierre d'aimant. Ibid. p. 572.

= Les personnes qui ont pris du mercure ne supportent qu'avec peine l'application de l'aimant. Ibid. p. 588.

= L'application des aimans a diminué des accès épileptiques, et a rendu un enfant moins sujet à un saisissement que tout bruit inopiné lui causait constamment. Ibid. t. II, pag. 220.

= L'aimant qui agit sans pression paraît plus utile contre les douleurs *légères* qui viennent paisiblement se fixer sous lui. Soc. R. de méd. t. III, M, p. 588.

= Maux de dents apaisés par le même moyen. Dans cette affection, il faut poser l'extrémité du barreau aimanté sur la dent malade, et se tourner du côté du nord. Si le premier toucher, qui doit être seulement sur la dent dont on souffre (ou sur sa portion qui se joint à la gencive), et que l'on fait durer cinq à huit minutes, ne réussit pas, il faut poser sur plusieurs autres points de cette dent l'aimant, avec lequel on agitera légèrement la gencive et la dent, tout ensemble.

= Dans un rhumatisme du bras gauche où l'application de deux bracelets d'aimant fut conseillée, on remarqua que lorsque l'articulation du coude se trouva entre les deux bracelets, la douleur fut vive, et qu'elle diminua et disparut quand ils furent tous deux appliqués au bras et au-dessus du coude. Ibid. p. 600.

= Une ceinture de plaqnes aimantées, placée autour des reins, s'est collée à la peau du côté où l'on ressentait des douleurs sciatiques, et où elle avait excité une forte transpiration, sans rien produire de semblable au côté opposé Ibid. p. 601.

Aimant artificiel (en fer de cheval). Tenu à nud dans la main d'une jeune fille, atteinte d'épilepsie hystérique, il a été très-utile en en rendant les attaques convulsives plus rares ou plus légères. Quand, au milieu d'un paroxysme, cette malade laissait tomber l'aimant, les convulsions redevenaient plus fortes. L'on remarquera toutefois que la pierre hématite, l'acier, etc., qu'une pile de morceaux de succin, le souffre, un baton de cire rouge à cacheter, un cilindre de verre vert, etc. opéraient à peu près les mêmes effets. — La pierre hématite tenue dans une main, tandis que l'aimant était dans l'autre, augmentait les effets de ce dernier. — Un vase d'argent, une pile de cuivre doré, le caillou, le bois, etc., n'opérèrent rien de semblable. Epist. ad *Hallerum* script. t. IV, p. 342.

= Un vieillard, goutteux et hémorroïdaire, éprouve, après un violent accès de colère, une telle altération dans la vue, que de l'œil droit il voit doubles et triples les objets proches, tandis qu'il les voit simplement comme à l'ordinaire quand ils sont éloignés. L'application du pôle nord d'un aimant artificiel sur l'angle gauche de l'œil malade y excite, au bout de deux minutes, une sensation de froid qui augmente par une seconde et troisième application, et qui s'accompagne ou se remplace par une douleur lancinante, ou par un prurit, ou par l'aperçu d'étincelles brillantes, ou par des battemens spasmodiques, etc. L'action du pôle sud était d'un bien moindre effet, et tout l'aimant ne produisait rien sur l'œil sain. D'autres corps froids ne donnaient nullement lieu aux sensations dont il vient d'être parlé, et qui étaient plus fortes quand les expériences magnétiques se faisaient en plein air et par un temps serein. Enfin, l'application de l'aimant finit par être inutile, et la vue fut rétablie, à part la faiblesse des yeux à laquelle le malade était sujet depuis long-temps, et qui devenait plus grande quand il buvait beaucoup de vin. Com. Lips. vol. XVI, p. 102.

= L'application de l'aimant a fait cesser des retentions et des incontinences d'urine chez des épileptiques et chez

des femmes hytériques. Ibid. p. 602. Voyez les mots Colon, Convulsions, Crampes, Douleurs, Epillpsie, Estomac, Goutte, Hoquet, Histéritie, Palpitations, Perkinisme, Reins, Rhumatisme, Saisissement, Surdité, Tête, Tic, Tremblement et Vertige.

= Dans tous les cas où l'aimant a été employé, on peut rapporter son action 1.° à la pression plus ou moins forte des pièces aimantées, serrées, fixées ou appuyées sur les parties souffrantes; 2.° à l'impression que le contact de ces mêmes pièces appliquées à froid et leur frottement continu peuvent produire; 3.° à l'action dissolvante de la matière de la transpiration sur l'acier, qui produit à la surface des plaques un léger enduit de rouille ferrugineuse dont la peau s'imbibe et se pénètre dans le lieu du contact; 4.° enfin, à une action réelle de l'aimant sur les molécules ferrugineuses disséminées dans nos fluides. Toutefois on ne peut pas dire que les phénomènes résultans de l'application de l'aimant puissent toujours s'expliquer positivement par l'une ou l'autre de ces actions. L'on fera seulement remarquer que dans les cas où l'aimant a été insuffisant, son défaut d'action doit être attribué à celui d'une juste proportion établie entre la violence des douleurs et la force des aimans ou la durée de leur application. Il en est de même des mauvais effets que l'on a vu produire, quoique très-rarement, à l'application de l'aimant, et qui peuvent, ainsi que les bons, reconnaître pour cause l'action du principe magnétique; car les effets désavantageux ne peuvent s'attribuer à l'impression instantanée du froid apporté par son contact, puisqu'ils se sont manifestés, non-seulement dans l'instant de son application, mais encore après que les pièces d'aimant ont été long-temps en station, ou même lorsqu'elles étaient enveloppées de linges.

D'après l'impression faite par l'aimant et qui le plus fréquemment s'étend aux environs de l'endroit où on l'applique, on a vu la peau se déprimer, démanger, s'excorier, se couvrir de boutons, etc. Généralement les affections ner-

veuses où l'application magnétique a paru agir avantageusement, sont celles qui dépendent d'un excès d'action, soit de sensibilité, soit de mobilité, soit de tension dans les nerfs, et que l'on appelle *douloureuses*, *convulsives* et *spasmodiques*.

Les maladies où l'aimant a été de peu d'effet, ont été celles qui n'étaient point purement nerveuses, mais dépendantes ou compliquées d'un principe humoral et matériel. En effet, dans les accidens qui compliquaient même d'autres affections nerveuses, les symptômes de ces dernières ont pu se dissiper sans laisser de changement dans les premiers. Dans cet état de combinaisons d'affections, les purgatifs ont quelquefois été utiles.

Quelques mouvemens, comme critiques, se sont opérés dans le cours des humeurs. Ainsi on a vu l'application des aimans être suivie d'une abondante transpiration du côté affecté, une moiteur générale ou locale s'établir, le ventre s'ouvrir, les règles reparaître et les urines devenir plus abondantes. Toutefois ces résultats n'ont pas toujours eu lieu, quoique l'aimant ait eu quelqu'efficacité.

L'action de l'aimant dont on ne peut contester ni la réalité ni l'utilité, paraît être une action immédiate et directe du fluide magnétique sur les nerfs, sur lesquels il semble avoir une influence non moins réelle que sur le fer; et il paraît n'en avoir aucune directe et particulière sur les fibres, sur les humeurs, sur les viscères. Son action est telle qu'elle fait ranger l'aimant dans la classe des anti-spasmodiques toniques, et que toutefois elle n'a été jusqu'à présent que palliative. Soc. R. de méd. t. III, M, p. 654, 682. M. *Duhamel* nous apprend qu'il faut attacher le barreau d'acier que l'on se propose d'aimanter, sur l'extrémité d'une lame de fer plus longue, et que l'on doit procéder à l'ordinaire sur le barreau le plus court, auquel ce procédé communique plus de vertu que toute autre méthode. Ibid. t. IV, H, p. 117. — Une torpille après être demeurée quelque temps adhé-

rente à un aimant naturel, en est devenue plus faible, et on pouvait la toucher impunément. p. 156.

Sur l'aimant employé en médecine, voy. Comm. Lips. vol. XVII, p. 429; vol. XX, p. 556; vol. XXI, p. 147; vol. XXII, p. 58. Suppl. 3 decad. p. 648. Vol. XXXV, pag. 477.

Sur les aimans artificiels, voy. Journ. de phys. t. III, p. 1; t. XXI, p. 1.

AIR. Un pied cube d'air atmosphérique contient environ 484 pouces d'air vital, et 1244 pouces d'un fluide méphitique appelé par quelques-uns *mofète atmosphérique*. — Il pèse une once trois gros et trois grains, tandis qu'un pied cube d'air vital pèse une once et quatre gros, et celui de mofète atmosphérique, une once deux gros et quarante-huit grains. Soc. R. de méd. t. V, M, p. 571. V. Méphitique, Mofète, Respiration.

L'air atmosphérique qui a été respiré autant qu'il peut l'être, et au point que les animaux ne peuvent plus y demeurer sans courir le risque d'y périr en quelques instans, contient par chaque pied cube 173 pouces d'air vital, 200 pouces d'air fixe et 1355 pouces de mofète atmosphérique, ce qui donne en poids 1 gros 14 grains 1/2 d'air vital, 1 gros 66 grains d'air fixe et 1 once 26 grains de mofète. Ib. p. 575.

Les animaux vivent beaucoup plus long-temps dans un volume d'air vital qu'ils ne le feraient dans un pareil volume d'air atmosphérique; mais ils y périssent long-temps avant qu'il soit complettement vicié; et si alors on y introduit d'autres animaux, ils ne paraissent point y souffrir; ce qui prouve que ce n'est point faute d'air respirable que les animaux périssent dans l'air vital, mais que c'est par un effet nuisible de cet air qui est trop stimulant. Ibid. V. Air déphlogistiqué. = A la température de 80 à 66 degrés de *Farenheit* (entre 24 et 17 de *Réaumur*) l'air paraît à peine aussi froid que l'eau à pareil degré. V. Eau.

= De la pesanteur, de la légèreté, de l'élasticité de l'air, etc. V. *Hoffmann*, Suppl. 2, p. 79, 500. *Ballonius*, t. III,

p. 150. Gaz. salut. 1770, n.° XXXVII. *Zimmermann*, Tr. de l'exp. t. II. p. 309. Soc. R. de méd. t. IV, H, p. 374. Journ. de méd. t. XXXIV, p. 196, 291. *De Haën*, prælect. t. I, p. 360, 378, 386; t. II, p. 417.

De son influence sur la végétation des sels. Gazette salut. 1789, n.° XXVII.

L'absorption de l'air fait tourner le vin en vinaigre, et en augmente ainsi le poids. V. Vinaigre.

= L'air atmosphérique n'est pas également saturé par-tout de la même quantité d'oxygène. *Gius. Frank*, Osservaz. teor. prat. part. 2, p. 5.

= Comment l'air agit sur le corps humain suivant ses différentes qualités? Gazette salut. 1771, n.os XXI, XXII, 1772, n.° I. *Stahl*, Theor. med. ver. p. 309, 313. *Ludwig*, Script. nevrol. t. III, p. 270. Journ. de phys. t. XXIII, pag. 131.

De son influence dans la production de l'apoplexie; *Hoffmann*, t. II, p. 242; — dans l'établissement des épidémies, ibid. Suppl. 2, part. I, p. 500; part. 2, p. 63; *Ludwig*, Adv. med. pract. t. I, p. 201; — dans la formation des maladies gastriques, *Gramberg*, etc. p. 72; et dans celle des affections nerveuses, *Whitt*, t. II, p. 158. *Hoffmann*, t. III, p. 68. L'on n'oubliera pas toutefois qu'*Hippocrate* et *Sydenham* ont vu arriver, sous un même état de l'air, des maladies inflammatoires et non inflammatoires, et des épidémies de même nature sous une constitution différente de l'atmosphère. V. Bains, Contagion, Mouvement, Venise.

= L'Air peu chargé d'oxygène est dans les fièvres putrides préférable à une atmosphère qui en contient beaucoup. An. de litt. méd. étr. t. IV, p. 466.

= Quoique le changement d'air suffise pour guérir des maladies (*Lind*, Essay, etc. p. 226.), on a eu lieu de remarquer que les prisonniers que l'on retire des endroits élevés et peu aërés, vomissent la plupart dès qu'ils sont descendus et exposés à l'air libre. S. R. de méd. t. III, M, p. 50, 56.

= La durée d'une bougie allumée ou d'un animal que l'on

retient dans un air dont la densité se trouve la même, est relative à la quantité de l'air renfermé; et si la densité de l'air dans lequel on plonge et la bougie allumée et l'animal est différente, on voit l'un et l'autre s'éteindre ou périr plutôt ou plus tard, suivant que l'air est plus raréfié ou plus condensé. Journ. de phys. Introd. t. II, p. 92.

= Liste des animaux ou insectes qui demeurent plus ou moins de temps à mourir quand ils sont dans le vide. Coll. acad. part. étr. t. I, p. 229; t. X, p. 52.

= Mort de quelques animaux dans un air renfermé. Ibid. p. 313. On a vu des oiseaux, des rats renfermés dans un air condensé vivre une fois plus de temps que dans un air de densité ordinaire. *Darwin*, Sect. XXXVIII, 1.

= Tout air où la bougie s'éteint, ne tue pas les animaux. C'est en quoi l'air où le phosphore a cessé de brûler, faute de renouvellement, diffère de celui des effervescences et des réductions métalliques, qui éteint la bougie et fait périr les animaux. Journ. de phys. t. III, p. 157. Voyez plus haut.

= L'insufflation de l'air atmosphérique dans le tissu cellulaire augmente l'embonpoint. *Grimaud*, de la Nutrition, 2.e Mém. p. 45. Quelques anciens avaient coutume de faire la même opération aux parties génitales des jumens, pour leur faire venir une plus grande quantité de lait; et l'on a même vu les nègres traiter et guérir plusieurs maladies, comme le marasme, l'hypochondrie, le rhumatisme, etc. en produisant par ce procédé un *enphysème artificiel*, après lequel ils faisaient prendre à leurs malades une potion stimulante, les forçaient à une course fatigante, et les faisaient ensuite mettre au lit où ils éprouvaient une sueur copieuse. Journ. de phys. t. XIV, p. 230.

= Introduit dans le tissu cellulaire, l'air souffre la même altération que celui qui a subi l'action des poumons. Ibid. p. 55, 62, 115. V. Acide carbonique.

= Les anglais, pour rappeler les noyés à la vie, faisaient la bronchotomie et soufflaient de l'air par cet endroit. Ce-

pendant *De Haën* n'a jamais pu réussir avec ce moyen. Rat. med. t. VII, part. 13, cap. III.

= L'air injecté dans la veine d'un animal vivant, découverte et séparée par des ligatures, donne au sang qui y est contenu, à mesure qu'il le pénètre et qu'il s'incorpore avec lui, une rougeur plus vive et plus éclatante. *Thouvenel*, Mém. sur la sanguification, p. 60. V. Injections, Insufflation.

Air développé et amassé dans différentes parties du corps. *Haller*, Disput. t. III, pag. 208, 218. — Elem. physiol. t. III. p. 352; — — dans les artères, S. R. de méd. t. IV, M, p. 250; — — dans le cœur, Journ. de méd. angl. 3.e part. p. 15. *Haller*, Bibl. anat. t. I, p. 96, 751; — — dans l'estomac des animaux, où il s'amasse quelquefois en telle quantité que les bouviers sont obligés de le leur ouvrir avec un couteau, *Haller*, Elem. physiol. t. VI, p. 298; t. VII, p. 80. — Bibl. chir. t. I, p. 549, ou de le leur percer avec un trocar. *De Vigiliis*, Bibl. chir. t. I, p. 235. Journ. de méd. t. IX, p. 246. — — Dans une hernie dont la distension venteuse nécessita l'emploi du stilet pour la percer, l'affaisser et la réduire; *Vanswieten*, t. IV, p. 244; — — dans les intestins, V. Colon, Matrice; — — dans les muscles, *Hilden*, Cent. V, Observ. 70. Gaz. sal. 1772, n.e XLVIII; — — dans le péricarde, *Haller*, Bibl. anat. t. III, p. 546; — — dans le sang, Gaz. salut. ibid; — — dans le tissu cellulaire où il peut former des vésicules fixes ou ambulantes; Journ. de méd. t. III, p. 318. *Vanswieten*, t. I, p. 361. Acad. des sciences, année 1704; — — dans l'utérus, le vagin, etc. *Sauvages*, Nosol. in-4.°, t. II, p. 417, 512; sur-tout après l'accouchement, *Vanswieten*, t. IV, p. 135, 136. *Haller*, Bibl. chir. t. I, p. 164. *Richard*, etc. Recueil d'observ. de méd., etc. t. I, p. 56; — — dans les vaisseaux lymphatiques, voyez Abcès singulier; — — dans le ventre, *Haller*, Bibliot. chir. t. I, p. 498; — — dans la vessie, *Sauvages*, Nosol. ibid. p. 417. *Petit*, Œuv. posth. t. II, pag. 92. V. Flatuosités, Vents.

= L'air *chaud*, qui ne peut point devenir tel sans abandonner une partie de l'eau avec laquelle il est combiné (Soc. R. de méd. t. III, H, p. 41.), diminue l'énergie des médicamens, tandis que l'air pur, sec et frais l'augmente. Journ. de phys. Introd. t. I, p. 336. — Sur les montagnes, l'air chaud ne fait pas les mêmes impressions que dans les villes. Prix de l'acad. de chir. t. III, p. 57. V. *Hoffmann*, Suppl. 2, part. I, p. 433, 504, 505, 517, 520, 546, 580. *Zimmermann*, Tr. de l'exp. t. II, p. 283.

= L'air *chaud* et *humide* est celui qui au total contient le plus d'eau, tant combinée que dissoute et sensible à l'hygromètre, parce que, vu la force de combinaison que lui donne la chaleur, il faut qu'il contienne beaucoup d'eau pour que cette eau devienne sensible à l'hygromètre. Il semble qu'il devrait être celui qui, toutes choses égales d'ailleurs, pèse le moins sur le baromètre, tant à cause de sa raréfaction qu'à cause de la grande quantité d'eau non combinée qu'il contient. Cependant le baromètre est plus généralemeut bas par les temps humides et froids de l'hiver que par les temps chauds et humides de l'été; mais l'action du soleil sur la hauteur totale de l'atmosphère peut contribuer à cette différence. L'évaporation des liquides se fait dans cet air en raison de la chaleur; mais ils y forment aisément des nuages, ou vapeurs sensibles; la putréfaction y est la plus prompte et la plus facile, etc. Encyclop. méth. art. Air. — Des effets de l'air chaud et humide, et de son action sur le corps humain, voyez Journ. de méd. t. XXXVI, pag. 389. Gaz. salut. 1787, n.° XLIX, p. 192. Bibl. della più recent., etc. t. I, part. IV, p. 746. *Zimmermann*, Tr. de l'exp. t. II, p. 302. Sur l'air chaud et humide des étables. Journ. de méd. t. XL, p. 54.

= L'air *chaud* et *sec* contient beaucoup d'eau combinée et peu d'eau dissoute et sensible à l'hygromètre. Il a une grande force de combinaison; et malgré la raréfaction qu'y occasionne la chaleur, il pèse beaucoup sur le baromètre, tant à cause de sa sécheresse qu'à cause de l'état de combinaison

naison intime dans laquelle se trouve l'eau qu'il contient. L'évaporation s'y fait avec plus de rapidité que dans tout autre air, en raison composée de sa chaleur et de sa sécheresse. Encyclop. méth. art. Air.

= L'exposition à l'air *frais* retarde avantageusement une éruption exanthématique que l'état inflammatoire peut accélérer. Elle n'est utile dans les deux autres périodes de ces exanthèmes fébriles que lorsqu'il y a beaucoup de fièvre et de chaleur.

Dans le temps de la suppuration variolique, l'air modérément frais et secondé d'un régime approprié préserve de la colliquation purulente ou de la dégénération sanieuse du pus que la violence de la fièvre et de la chaleur peut causer. Cet air frais est moins à proposer dans les maladies qui sont de constitution inflammatoire catharrale ou bilieuse ; et dans tous les cas, il est des règles à observer dans l'exposition des malades à l'air frais. Soc. R. de méd. t. I, M, p. 563, 568. V. Athmosphère, Constitution, Nord, Putréfaction, Régime.

= L'air *froid* qui, sur les montagnes, ne fait pas les mêmes impressions que dans les villes (Prix de l'acad. de chir. t. III, p. 57.), a une grande influence sur les maladies. *Hoffmann*, Suppl. 2, part. I, p. 431. *Zimmermann*, Tr. de l'exp. t. II, p. 290, 296, 300.

= L'air *froid* et *sec*, qui est moins nuisible que le *froid* et *humide* (Ann. de litt. méd. étr. t. IV, p. 224.), est celui qui contient le moins d'eau, soit dissoute, soit combinée ; il est aussi le plus dense et celui qui pèse le plus sur le baromètre, tant à cause de sa condensation par le froid qu'à cause de sa sécheresse. L'évaporation des liquides y est d'autant moins forte que le froid est plus grand ; elle s'y fait cependant en quelque degré à raison de la sécheresse. Gaz. salut. 1770, n.° XLV. *Hoffmann*, Suppl. 2, part. I, p. 504, 547. V. Froid. L'air froid et humide n'est jamais excessivement froid, parce que le grand froid ne permettrait pas à l'humidité de rester dissoute dans l'air. Cet air froid et hu-

mide contient peu d'eau combinée et beaucoup d'eau dissoute. Il pèse peu sur le baromètre en raison de l'état de l'eau qu'il contient, et l'évaporation des liquides, déjà retardée par le froid, y est encore d'autant moindre que l'humidité de cet air est plus grande. (V. Gaz. salut. 1770, n.° XLV.) L'influence de l'air froid et humide est défavorable aux femmes puerpérales. Bibl. della più recente, etc. t. I, p. 527.

Air humide. L'air chargé de vapeurs aqueuses a été, au dire du D.r *Zeller*, avantageux aux femmes en couches de l'hôpital de Vienne. Cette observation n'est pas cependant conforme à ce que l'on sait de l'influence défavorable d'un tel air sur les maladies. Bibl. della più recente lett. t. I, p. 594. V. Air sec.

Sur l'air humide qui diminue la transpiration, voy. *Hoffmann*, Suppl. 2, part. I, p. 433, 503, 505, 517, 520, 581. Thesaurus Acad. Edin. t. III, p. 246.

Air impur, insalubre, phlogistiqué, etc. *Frank* attribue les mauvais effets de l'air impur, qui agit par une propriété affaiblissante, et qui rend les passions plus désavantageuses (*Lind*, An essay, etc. p. 176. V. Passions.), non pas à une faculté vénéneuse de ce fluide, mais à une moindre quantité ou au défaut d'oxygène dégagé, libre. *Fontana* croit au contraire que l'air fixe agit par une propriété délétère. *Weikard*, etc. t. I. p. 24. V. Goutte.

= Comme il y a affinité entre les causes morbides et les parties affectées, il ne faut pas s'étonner si un air inquiné, délétère, etc., produit presque toujours la même maladie, comme l'angine, l'hépatite, la péripneumomie, etc. *Berlinghieri*. t. I, p. 62.

= Dans l'air de l'atmosphère des salles de spectacle, d'hôpitaux, etc., qui est peut-être moins souvent suivi de désordres que celui des marais (Ibid. p. 114.), la quantité d'air vital se trouve diminuée dans la proportion de 27 à 21, c'est-à-dire, de près d'un quart. S. R. de méd. t. V, M, p. 578. V. Atmosphère, Désinfectant, Hôpitaux.

= L'insalubrité de l'air d'un endroit est conjecturée quand

on voit les abeilles le quitter ou y périr, ou du moins y prospérer bien peu, quand les cigales n'y chantent point, que le bétail y est ravagé par des épizooties, etc. *Hoffmann*, t. V. p. 67. Voy. plus loin AIR MARÉCAGEUX, AIR PUR. Mais on est en général fondé à prononcer que l'air d'un lieu est corrompu toutes les fois qu'il ne peut dissoudre ou corriger le gaz méphitique qui s'y développe. Ce gaz surabondant est principalement celui qui doit dominer dans les salles des hôpitaux, où les sources abondantes de ce fluide sont 1.° le nombre des malades; 2.° la maladie qui augmente le besoin d'air, parce qu'elle accélère la respiration et la chaleur, et qu'elle donne un degré d'atténuation plus fort aux exhalaisons pulmonaires et cutanées; 3.° l'odeur qui s'exhale des boissons et des alimens, et dont on s'apperçoit en traversant les salles des hôpitaux immédiatement après les repas; 4.° les miasmes que répandent les exhalaisons de toute nature; 5.° les émanations encore plus exaltées des abcès, de la gangrène, et sur-tout des os cariés; 6.° les vapeurs qui s'élèvent continuellement des lits, lesquels sont toujours plus ou moins imprégnés de miasmes putrides; 7.° enfin, la chaleur naturelle ou artificielle qui donne un nouveau degré d'énergie à ces différens agens. Encyclop. méth. art. *Air*, *Hôpitaux*. Au surplus, l'altération délétère de l'air de ces lieux, laquelle, selon *Gattani*, n'est point le résultat du *seul* défaut d'air pur (S. R. de méd. t. X, M, p. 106.), dispose plutôt à la contagion qu'il ne la produit directement, et cela en agissant comme poison *négatif*, qui diminue les stimulus naturels, qui soustrait la puissance stimulante nécessaire à la vie, comme l'oxygène, la chaleur, etc. Bibl. Germ. Broun. vol. II, p. 35, 37.

= L'air pris dans la salle St-Charles de l'hôtel-Dieu de Paris où l'on mettait les fièvres putrides, était de deux degrés moins salubre que celui du jardin du roi, et celui de la salle de la comédie des Italiens, un jour d'une grande représentation, était de six degrés plus méphitique que celui de la salle de St-Charles, et il ne lui manquait que deux degrés

pour être mortifère. *Beauchêne*, etc. p. 34. Et c'est ici que l'on doit ajouter que l'eudiomètre ne trouve point l'air des hôpitaux différent de celui de la campagne. Bibl. Germ. Broun. vol. II, p. 38.

= Si l'air renfermé et putride agit sur le ventricule, il provoque la fièvre gastrique. *Stoll*, etc. t. II, p. 126. Voy. Boissons, Terreur. Il influe encore défavorablement sur les plaies et dans les maladies. Ibid. t. VI, p. 61, 67.

= Air corrompu par la respiration des animaux, par leur putréfaction ou par celle des végétaux, etc. *Manget*, Bibl. S. M. t. I, p. 450. Gaz. salut. 1787, n.° XIX. Journ. de phys. t. I, p. 311. *Zimmermann*, Tr. de l'expér. t. II, p. 320, 332, 338, 358. Bibl. med. phys. Wratisl. 1776, t. I, p. 84.

= Air impur des eaux dormantes ou croupies, des marais, etc. *Berlinghieri*, t. I, pag. 39. Gaz. salut. 1787, n.° XX; — par la vapeur du charbon de bois. Jour. de phys. t. I, p. 404; — par la fermentation acéteuse. Ibid. p. 415. V. Air fixe.

= L'air surchargé de vapeurs acides et délétères, comme celles du soufre enflammé, etc., se corrige par les vapeurs de l'ammoniaque fluide, par des linges imprégnés de sel de tartre et déployés dans le local. — Les vapeurs putrides sont combattues par des vapeurs acides, etc. *De Haën*, Prælect. t. II, p. 439. V. Alkali volatil. — Sur les procédés pour purifier l'air, voyez S. R. de méd. t. VIII, M, p. 324. Gaz. salut. 1786, n.° XLIV. Journ. de phys. t. I, p. 436. *Haller*, Bibl. pract. t. I, p. 24. *Retz*, Météorol. p. 185, 199. Journ. de méd. t. LXXXIV, pag. 136. Journ. de phys. t. XXV, p. 116. V. Viandes.

Quoique les airs phlogistiqués varient suivant plusieurs circonstances, on peut admettre que les airs infectés seuls et sans mélange de gaz déphlogistiqué sont meurtriers dans l'ordre suivant : le gaz inflammable des marais et l'air vicié par la vapeur du soufre sont à peu près également délétères; viennent ensuite l'air vicié par le charbon embrasé, l'air vicié par un mélange de limaille et de soufre un peu hu-

mecté, le gaz inflammable retiré par le fer avec l'huile de vitriol et le gaz méphitique ou l'air fixe proprement dit, lesquels airs paraissent produire à peu près autant de mauvais effets ; et enfin l'on a l'air vicié par la respiration animale, le gaz de la fermentation vineuse et l'air vicié par l'extinction d'une bougie, qui agissent un peu moins défavorablement que les précédens. Journ. de phys. t. XXV, p. 114.

Sur l'air impur, etc. V. *Hoffmann*, t. VI, p. 217, 219. Suppl. 2, part. I, p. 581. — *Sauvages*, Nosol. in-8°, t. I, p. 404, 441, 553, 653 ; t. III, p. 538. — *Berlinghieri*, t. I, p. 37, 120. — Gaz. salut. 1785, n.° XXXIX.

= La digestion augmente la détérioration de l'air *inspiré*, plus par l'augmentation de l'acide carbonique que par celle de la mofète. L'exercice et la fièvre favorisent cette même détérioration par la mofète ou gaz azotique dans une plus grande proportion. Le frisson rend moindre cette détérioration de l'air inspiré, uniquement par la diminution de l'acide carbonique. La saignée diminue à la fois la détérioration de l'air par l'acide carbonique et celle par la mofète; mais la diminution de celle-ci (de la mofète) est à un point considérable et singulier. L'air épuisé par la respiration donne moins d'acide carbonique que l'air épuisé par la combustion, laquelle en revanche ne donne pas lieu comme la respiration à une augmentation sensible de la quantité de mofète contenue dans l'air. Encyclop. méth. art. Air.

Sur l'air inspiré, voy. *Hoffmann*, t. I, p. 33, 35, 45, 103, 156, 185, 189, 207, 210, 224, 228, 264, 267, 291, 334, 360, 470.

Expériences sur l'air inspiré. Soc. R. de méd. t. X, M, p. 28. V. Vents.

= L'air *marécageux*, stagnant, trop chaud et infecté de miasmes a paru au D.r *Leblond* être contraire au blanc originaire des zones tempérées, et favorable en quelque sorte, ou du moins peu nuisible à la santé des noirs originaires de l'Afrique, contrée où l'influence marécageuse domine. En effet, à Ste-Lucie, ce médecin a été frappé de

l'air malade des blancs et de l'état de vigueur des nègres. *Moniteur*, 1813, n.° 241. V. Marais.

= L'air de *la mer* est le plus salubre, parce qu'il est moins chargé d'acide carbonique qui, continuellement mis en contact avec les vapeurs aqueuses, en est promptement absorbé; parce que sa température n'est point trop élevée en été, ni trop basse en hiver; parce que la mer étant au niveau des terres les plus basses, l'air est plus pesant à la surface de ses eaux (L'on sait que la salubrité de l'air est proportionnée à sa pesanteur, ou, ce qui est la même chose, à l'élévation du mercure). Quoique bon contre le mal de gorge asthénique des villes, contre les affections catharrales et les rhumes, l'air de la mer ne convient pas dans la phtisie proprement dite; car du moment que les poumons sont ulcérés, l'air de la mer aggrave toujours les souffrances du malade et hâte sa mort. An. de litt. étr. t. I, p. 417.

= Il n'est pas aussi efficace contre les scrophules qu'on le disait. Journ. de méd. t. XCII, p. 451.

Sur l'air de la mer, voy. Gaz. de santé 1785, n.° 41. V. Mer, Odeurs, Urines.

= L'air des *montagnes* fatigue beaucoup les yeux, et en général il n'est pas aussi salutaire qu'on le pense communément. Pr. de l'acad. chir. t. III, p. 55, 66. — Celui des hautes montagnes n'est pas également le plus pur. Journ. de phys. t. XXVI, p. 26. *Haller*, Physiol. t. VI, p. 287.

= L'air *raréfié*, mais renouvelé, ne nuit pas comme celui qui est raréfié sous la pompe pneumatique où il n'est pas renouvelé. Voilà pourquoi les animaux respirent et vivent sur les hautes montagnes. J. de phys. Introd. t. 2, p. 92.

Air pur, salubre. Ce qui le constitue, est une juste proportion entre l'air vital et la mofète atmosphérique. Si l'air vital est en excès, les animaux n'éprouvent qu'une maladie grave, au lieu que s'il est en défaut, la mort est presque subite. S. R. de méd. t. V, M, p. 576.

= L'on peut conjecturer le degré de pureté d'un air par

sa pesanteur, dont l'on s'assure à l'aide du procédé suivant : On vide un vase plein d'eau dans l'endroit qu'on veut éprouver ; l'air de celui-ci s'introduit dans le vase à mesure que la liqueur s'écoule, et la différente pesanteur de ce fluide donne, dit-on, la mesure de son degré de pureté ; mais ce moyen ne fait pas connaître avec vérité et précision l'altération de l'air dans les hôpitaux. Les procédés chymiques mêmes peuvent seulement indiquer avec justesse jusqu'à quel point l'air est chargé de gaz non respirable, et non point l'espèce de méphitisme dominant dans cet air. Encyc. méth. art. Air.

Pour reconnaître la pureté de l'air, voy. Journ. de phys. t. XXV, p. 396. Gaz. salut. 1788, n.° III. *Hoffmann*, t. V, pag. 280. Lieux où l'air en général est salubre. *Hoffmann*, t. V, p. 323. — Instrument appelé *queynomètre*, pour mesurer la salubrité de l'air, et qui est propre à faire connaître l'élasticité de l'air, tandis que l'*eudiomètre* est fort bon pour déterminer la quantité d'acide nitreux que l'air contient. Journ. de phys. t. X, p. 322 ; t. XI, p. 252 ; t. XIV, p. 136 ; t. XVI, p. 74 ; t. XXIV, p. 331 ; t. XXV, p. 125. — L'examen par la bougie qui peut brûler dans un air vicié où un animal meurt promptement, n'est pas un moyen exact pour connaître la salubrité de l'air. Ibid. t. XXV, p. 115. — Moyen simple de purifier l'air d'un local. Ibid. p. 117.

= On peut remarquer en général que la putréfaction des substances animales ou végétales dans un *air sec* est propre à produire une fièvre fâcheuse d'une forme *plus continue*, tandis que les pyrexies produites par les émanations putrides dans une atmosphère humide sont plus volontiers sujettes à des rémissions et à des paroxismes. *Pringle*, t. II, p. 148. D'une part, l'air sec n'est pas un bon conducteur de l'élasticité, S. R. de méd. 1776, M, p. 474 ; et d'autre part, il augmente la transpiration. Thesaur. acad. Edin. vol. III, p. 243. Sur l'air sec, voy. *Zimmermann*, Tr. de l'expér. t. II, p. 306.

= L'air *de terre*, mais renouvelé, est plus salubre que celui de mer. Gaz. salut. 1787, n.° XX.

Sur l'air en général, voy. Bains, Baromètre, Contagion, Mouvement, Venise, etc.

Air déphlogistiqué aspiré avec avantage par les phtisiques, ou porté avec succès et par l'insufflation dans les poumons des asphyxiés. S. R. de méd. t. IV, H, p. 349, 350. Gaz. salut. 1785, n.° XL; 1788, n.os XXV, XXVI, XXVIII. Gazette de santé, 1783, n.° 10. Journ. de méd. t. LIX, p. 559.

= L'insufflation de l'air déphlogistiqué (qu'il est très-aisé de faire avec du nitre dans une retorte à feu nu) dans les poumons, a rétabli des animaux asphyxiés par des vapeurs méphitiques. J. de phys. t. XVI, p. 74; t. XXV, p. 116.

=Des lapins et des moineaux renfermés dans un vase plein d'air déphlogistiqué ont vécu beaucoup plus long-temps que lorsqu'ils l'étaient dans un vase plein d'air atmosphérique. Journ. de phys. t. XXV, p. 103.

= Les animaux qui périssent dans l'air déphlogistiqué, éprouvent très-peu d'angoisses, et ne paraissent devoir leur mort qu'à l'interception de leur respiration. Journ. de phys. t. XXV, p. 123.

Sur l'air déphlogistiqué, voy. Journ. de phys. t. XIII, p. 128, et le mot Respiration.

Airs factices. Sur leur production et leur usage en médecine. Bibl. Britan. t. VI, p. 140, 214, 328; t. X, p. 339. Journ. de phys. t. IV, p. 90; t. XII, p. 388.

Air fixe. Sur celui de l'atmosphère ou de l'air commun. Gaz. salut. 1785, n.os XXII, XXXIX. — Phénomène que présente la magnésie dans l'eau imprégnée d'air fixe. Journ. de méd. t. LIX, p. 165.

= L'air fixe peut servir à préserver en mer l'eau de la putréfaction et à faire un levain artificiel. Gaz. de santé, 1782, n.° 10. p. 40. — Obtenu, par exemple, de la craie attaquée par l'acide vitriolique, et introduit, au moyen d'un tube, dans une masse d'eau gâtée, mais que l'on veut rendre pure, en y ajoutant de la chaux vive, à raison de deux livres pour cent vingt gallons d'eau, l'air fixe précipite

cette même chaux, et après cette précipitation calcaire, l'eau se trouve bonne et potable. Gaz. de santé, 1782, n.° 10. V. Bains.

= L'air fixe peut être aspiré impunément, quand le poumon, après l'expiration précédente, ne cesse d'être en contact avec une portion d'air commun et non encore corrompu, tandis qu'il peut suffoquer si le poumon est absolument vide d'air ordinaire. Com. Lips. vol. XXVI, p. 299.

= L'air fixe n'agit pas avantageusement par lui seul, mais bien par sa combinaison avec les matières putrides. Journ. de phys. t. I, p. 325. Le D.r *Svenske* va plus loin, et pense qu'on a trop attribué à l'acide aërien ou air fixe contre les maladies, et que les propriétés médicales qu'il possède sont inférieures à celles des autres acides. Gazette salut. 1784, n.° XXX.

= L'air fixe dégagé de la craie par l'huile de vitriol, dirigé et mis en contact avec le sein enflammé d'une mère nourrice, à l'aide d'un entonnoir dont l'évasement s'appliquait exactement sur cette partie, qui avait un aspect livide, fut tellement efficace qu'au bout de quatre jours l'enfant put tetter sans causer de douleur, et qu'au bout de dix la guérison fut parfaite. L'application de ce procédé avait lieu pendant une demi heure de suite et deux fois par jour. Gazette salut. 1781, n.° XI.

= Conseillé contre les cancers. *Schlegel*, etc. t. I, p, 230, 234. Soc. R. de méd. t. I, H, p. 326; t. II, M, p. 231. *Peyrilhe* est le premier qui l'ait administré en France contre cette maladie. De cancro, p. 78. Voyez Chaleur animale.

= Air fixe en lavement à la fin d'une fiévre putride où l'on avait déjà donné le quinquina et des boissons fortifiantes. Gaz. salut. 1773, n.os XXX, XXXII. — Air fixe (obtenu par de la craie mise au quart d'une bouteille et sur laquelle on versa une demi-bouteille de vinaigre) employé également en lavemens dans une autre fièvre putride, où l'on donna aussi pour boisson l'eau vineuse imprégnée d'air fixe.

Ibid. n.° XLIII. — Cas analogue, où ces mêmes lavemens apaisèrent les symptômes orageux de la fièvre putride, mais lesquels reparurent et s'aggravèrent par l'abandon de ces mêmes lavemens, et sur-tout par l'emploi inconsidéré des stimulans. Ibid. 1774, n.° II. — L'on a été, dans ces sortes de maladies, jusqu'à injecter, toutes les quatre heures, une grande vessie pleine d'air fixe. Gaz. salut. 1783, n.e XLIV.

Sur l'utilité de ce moyen en bains et en lavemens, voyez encore Journ. de phys. Introd. t. II, p. 324, 329; — t. I, pag. 324.

= Sur son emploi à l'intérieur, voyez Journ. de phys. t. III, p. 250. Gaz. salut. 1783, n.° XLI. Gaz. de santé, 1787, n.° 45, et les mots Atmosphère, Constitution, Eau.

= Il a été utile contre la pierre (Journ. de Paris, 1778, t. I, p. 318. V. Calcul.), et contre la phtisie pulmonaire. Gaz. salut. 1783, n.° XXXIX. Soc. R. de méd. t. I, H, p. 326. V. Laiteuses (maladies). Du moins le D.r *Adair* a obtenu de grands avantages dans le traitement de cette dernière maladie, en donnant un gros de craie pulvérisée mêlé à un ou deux grains d'ipécacuanha, trois ou quatre fois le jour, et en faisant boire incontinent après quelque liqueur acide, tandis que l'air fixe introduit dans les poumons ne lui a pas paru utile. Gaz. salut. 1787, n.° XIX. L'on a également combattu les fièvres putrides par l'air fixe. S. R. de méd. t. I, H, p. 326. Gaz. de santé, 1783, n.° 44. Journ. de méd. t. LXIII, p. 492. Gaz. sal. 1783, n.° XLIV. Journ. de méd. mil. juillet 1783, p. 328. V. vitriol (Huile de).

= L'asphyxie par les vapeurs du charbon allumé, par exemple, celle dont *Julien* l'apostat fut atteint, a été combattue par les aspersions d'eau froide (Journ. de Paris, 1778, p. 238. *Sauvages*, Nosol. t. I, p. 816. Journ. de méd. t. V, p. 468; t. XIII, p. 109.), auxquelles on a aussi réuni quelquefois avec succès l'application de la glace dans les cas d'une semblable asphyxie, inutilement attaquée par

l'emploi de l'alkali volatil et de plusieurs autres moyens. Journ. de Paris, ibid. p. 82. Sur les accidens que produit l'air fixe du charbon, etc. voy. *Van Swieten*, t. II, p. 278. Journ. de Paris, 1777, p. 569. Journ. de phys. t. III, p. 16; t. IV, p. 461; t. XI, p. 195. — L'asphyxie causée par la vapeur de la chaux a encore été traitée par l'eau froide. Journ. de Paris, 1777, t. I, p. 39. — Accidens arrivés par l'air fixe d'une eau corrompue, au moment que l'on déboucha le tonneau qui la renfermait. Journ. de phys. t. I, p. 109. — Phénomènes qui précédent et accompagnent de semblables asphyxies. Journ. de phys. t. XI, p. 173, 194. — Manière d'agir de l'air fixe quand il produit l'asphyxie, ibid. p. 207, 212, 297, 469; t. XIII, p. 231. — Autopsie cadavérique de personnes suffoquées par la vapeur du charbon, par celle des liqueurs en fermentation, et par d'autres vapeurs méphitiques. Journ. de phys. t. IV, p. 298; t. XI, p. 175.

= De l'air fixe ou méphitique des grandes villes, des marais, etc. voy. Journ. de méd. t. LXVI, p. 194; t. LXIV, p. 503; t. LXXV, p. 397. Com. Lips. t. XXVII, p. 654. Journ. de phys. t. XXII, p. 229. *Sauvages*, Nosol. t. III, p. 565. *Van Swieten*, t. III, p. 277. *Wilson*, Influence of climate, p. 151. Gaz. salut. 1783, n.° VIII. *Cullen*, Med. prat. t. I, p. 62. Voyez aussi les mots Aphonie, Délire, inflammable (Air), Surdité.

= Sur l'air fixe en général, voyez Journ. de phys. t. I, p. 123, 197, 292, 394, 436, 450; t. II, p. 85, 123, 218, 389, 466; t. III, p. 143, 162; t. VII, p. 154, 210, 301, 389; t. VIII, p. 476; t. X, p. 6, 261; t. XI, p. 62, 152, 219, 248, 335, 469, 512; t. XII, p. 74, 171, 365, 388; t. XIII, p. 278; t. XIV, p. 237, 292; t. XV, p. 363, 374, 427, 487; t. XVI, p. 398; t. XVIII, p. 142; t. XXII, p. 229; t. XXIII, p. 184, 282; t. XXIV, p. 45, 337; t. XXV, p. 76, 114, 437.

= Air inflammable. *Vanhelmont* dit que le gaz qui se dégage de l'estomac et des intestins grêles n'est point inflammable, tandis que celui qui sort des gros intestins, en pas-

sant à travers une lumière, produit une flamme de plusieurs couleurs semblables à l'iris. De flatibus, p. 262. *Sennebier* pense que l'air qui se dégage des intestins dans les mauvaises digestions, est inflammable. *Spallanzani*, Expér. sur la digestion, Considération LXXXII. — Air inflammable sortant de l'estomac d'un animal, lié à ses deux orifices. *Haller*, Bibl. anat. t. I, p. 582; — du ventricule d'un bœuf, ibid. t. II, pag. 465; — de l'estomac d'une femme morte. *Bartholin*, Histor. anat. cent. 1, hist. 70.

= Air inflammable produit par la volatilisation de l'éther dans des vaisseaux fermés, à la température de trente-deux degrés. V. Azote, Ether.

Sur l'air inflammable, voyez *Haller*, Elem. physiol. t. VIII, p. 157; t. IX, lib. 8, p. 20. Journ. de méd. 1783, mars, p. 251, 260; 1786, janvier, p. 128. Journ. de phys. 1785, février, p. 88.

Air vital, voyez les mots Asthme, Fumigations, Hoquet, Inflammation, malignes (Fièvres), Peste, Phtisie, Suffocation, Toux, Vieillesse.

ALBINOS (maures, nègres blancs). Ce sont des monstres qui diffèrent entièrement de leurs père et mère, et qui néanmoins sont si bien proportionnés qu'ils paraissent former une espèce nouvelle (Journ. de phys. t. XXI, p. 401, 403.). Leurs caractères propres sont la peau blanche et blafarde, les cheveux blonds, lisses, doux et abondans, les yeux rouges ou rosacés, se mouvant continuellement, et soutenant difficilement l'éclat de la lumière. Ordinairement ils sont nés d'un père et d'une mère de l'espèce nègre. Toutefois la couleur de la peau n'est pas toujours la même dans tous les albinos; car parmi les caraïbes des Antilles et les indiens de l'Amérique, on en rencontre dont la peau est de couleur de cuivre. De plus, les blancs mêmes, pourvu qu'il n'y ait aucun mélange d'une autre couleur, produisent aussi des albinos. Ainsi ces derniers ne forment point une espèce particulière d'hommes; ils ne sont que des variétés accidentelles et rares. Les observations de M. *Deshayes* sur les

albinos leur sont plus favorables que celles de M. *Paw*, soit pour leur physique, soit pour leurs facultés intellectuelles. Soc. R. de méd. t. X, H, p. XI. M. le D.r *Haldat* pense devoir attribuer la couleur blanche de la peau des albinos à un changement opéré dans l'arrangement des fibres qui composent son tissu. Recherches sur les albinos d'Europe, Nancy, 1809, in-4°, pag. 12. Acad. des sciences de Nancy, 1809, p. 6.

= Les albinos qu'a observés *Thomas Jefferson* dans la Virginie, quoique sains, forts et bienfaits, étaient d'un blanc pâle, cadavéreux, sans aucune teinte de rouge, sans taches ni raies colorées, et jouissaient parfaitement de tous leurs sens, excepté celui de la vue qui était faible, vibratile, vacillante, fortement affectée par la lumière du soleil, mais meilleure que la nôtre pendant la nuit. Nés de parens noirs, plusieurs de ces albinos ont eu aussi des enfans noirs. Le même écrivain a vu encore une espèce de demi-albinos, qui étaient blancs seulement au menton, aux lèvres, à une joue, à la mâchoire inférieure et au cou du même côté; cette couleur blanche partielle, qui avait d'abord commencé de bonne heure par une tache blanche au menton, et qui s'accrut à l'âge viril, était sans mélange de rouge. Journ. de méd. t. LXXXIX, pag. 251.

= Il s'est rencontré, en 1773, trois albinos dans un village près de Civray, et dont l'aîné, âgé d'environ vingt ans, n'avait pas 4 pieds et 1/2 de hauteur. Leur mère a eu d'autres enfans, du même mari, qui ont les cheveux noirs et sont en tout semblables au commun des hommes. Gazette salut. 1773, n.° XXXI.

= Description de deux albinos par M. *De Castillon*. Coll. acad. part. étr. t. XII, p. 37. — Albinos trouvés en Allemagne. Gaz. salut. 1788, n.° XVIII. — Sur les albinos et deux enfans-pies. Journ. de phys. t. XXXV, p. 274. Encyclop. méth. t. I, part. I, p. 317. Journ. de méd. de *Sédillot*, t. V, p. 398.

ALBUMINE. Elle abonde dans nos humeurs. V. Œuf. La

chaleur de l'eau bouillante, une goutte d'une solution saturée d'oxyde de muriate de mercure, rendent laiteuse l'eau où il n'y a qu'une millième partie d'albumine. Le nitro-muriate d'étain est moins actif et plus lent à agir. — Sur les autres réactifs et précipitans de l'albumine, v. Giornale di Parma, t. I, pag. 232, 236. V. Analyse, Gélatine, Mucilage. — Différence de l'albumine avec la gélatine et le gluten. S. R. de méd. t. V, M, p. 506. — L'albumine coagulée par la chaleur est l'humeur animale qui donne le plus d'azote après la portion charnue ou musculaire. Ibid. t. VIII, M, pag. 348.

= L'Albumine délayée dans l'eau, forme, d'après les expériences de M. *Orfila*, le seul vrai contre-poison du sublimé corrosif. Moniteur, 1814, n.° 3. V. Croup artificiel.

ALEP (Maladie d'). Elle consiste dans des boutons rouges, peu élevés, sans chaleur ni douleur, ne présentant ni tumeur, ni vésicule, et sortant en dix ou douze endroits du corps. Coll. acad. part. étr. t. XI, p. 284. V. Bouton.

ALGALIE à bouton libre qui en termine l'extrémité que l'on introduit dans la vessie. M. de l'acad. de chir. t. III, pag. 24.

ALIÉNATION MENTALE. Elle a été attribuée trop exclusivement par *Vanhelmont* à un état vicié des premières voies (*Hoffmann*, Suppl. 2, part. I, p. 459); cette idée n'est strictement vraie que pour l'aliénation hypocondriaque, p. 460. Relativement aux causes de cette maladie, qui viennent du vice des parties internes du corps humain, voyez l'article intéressant qui se trouve sur ce sujet dans la Collect. acad. part. étr. t. IX, p. 426, 506, 523.

Sur l'établissement du D.r *Willis* pour la guérison de l'aliénation, voyez Bib. Britan. (littér.) t. I, p. 759.

= Aliénation d'une femme en couche, guérie par les pillules de stramonium. Journ. de phys. Introd. t. II, p. 640.

ALIMENS. En général leur quantité doit être relative aux forces du malade et à la durée présumée de la maladie. L'heure où l'on doit les donner est celle qui est également

éloignée et du moment de l'invasion et du moment où l'accès est dans sa plus grande force. *Grimaud*, t. II, p. 222. Leurs qualités exaltées ne passent pas directement dans le tissu vasculaire, mais dans le cellulaire. *Grimaud*, Nutrit. 2.e Mém. p. 41. Introduits dans l'estomac, ils se corrompent par la ligature ou par la section des nerfs de la huitième paire. Leur première impression sur l'estomac est tonique et fortifiante. Ibid. 1.er Mém. p. 86, 117, 181. Voy. Fermentation. Et c'est pour expliquer l'action des alimens qu'il faut distinguer leur effet tonique d'avec leur effet nutritif. *Saunders*, Malad. du foie, pag. 243. Les uns et les autres doivent varier suivant la saison, le climat et le tempérament. *Sœmering*, Fabr. hum. corpor. t. VI, p. 253, 257. Aussi faut-il bien faire attention à ceux que l'on donne aux faibles et aux convalescens. *Hoffmann*, t. I, p. 421. Car les stimulans conviennent le mieux à ces estomacs languissans dont la faiblesse augmenterait par les huileux, qui d'ailleurs y subissent facilement une dégénération putride. *Saunders*, Ibid.

= De la différence des alimens d'avec les médicamens. Ann. de litt. méd. étr. t. IV, p. 41. — De leur action physico-chimique. *Bréra*, Annotazioni, etc. t. I, p. 99. — De ceux à donner dans une fièvre tierce régulière. Ann. de litt. méd. étr. t. III, p. 322.

Sur les alimens tirés du règne animal et qui sont le plus souvent interdits pendant le cours d'une fièvre continue régulière, et même cinq ou six jours après une crise. *Haguenot*, Mél. curieux. pag. 124. *Gianini*, Mem. di med. t. I, p. 161, 177; t. IV, p. 210. Ann. de litt. méd. étr. t. IV, p. 290. Voy. Abstinence, Diète, Régime, Végétaux, Viandes.

Quels sont ceux à éviter dans le cas de saburre acide? *Hoffmann*, t. I, p. 105, 111.

= Les indigestes causent rarement la fièvre; mais quand on a eu cette maladie et qu'on en est convalescent, ils en provoquent facilement les rechutes, et cela avant qu'ils aient

traversé l'estomac. Ann. de litt. méd. étr. t. III, p. 171. *Cullen*, Mat. med. ital. t. III, p. 247. V. Phtisie.

= Les alimens acides, salés ou sucrés, dont l'usage est *habituel*, favorisent l'hypocondrie. *Hoffmann*, Suppl. I, part. I, p. 681, 682. Les alimens gras donnent souvent lieu à de mauvais effets. *De Haën*, Prælect. t. II, p. 410.

= Les alimens salés ou farineux, donnés seuls, sont facilement suivis d'inconvéniens ; ainsi il faut combiner les uns et les autres. S. R. de méd. t. VII, p. 223, 226.

= Les alimens liquides, comme bouillons, chocolat, etc. ne sont pas aussi salutaires qu'on le pense. Gaz. salut. 1786, n.os III, IV, V, VI.

Sur les alimens stimulans. voyez Prix de l'acad. R. de chir. t. III, p. 147.

= Les alimens peuvent influer sur le développement des épidémies. *Sarcone*, t. II, p. 11, 22. Voy. Bleds. *Berlinghieri*, etc. t. I, p. 46 ; — dans la production des maladies gastriques. *Wedekind*, p. 80. *Gramberg*, p. 73. *Finke*, p. 81. Ils nuisent dans les affections spasmodiques. *Hoffmann*, t. I, pag. 320. *Whytt*, Tr. des malad. nerv. t. II, p. 159, 232.

= Ceux de mauvaise nature produisent différentes maladies. *Hoffmann*, t. I, p. 225. Des alimens âcres ont causé l'hydrophobie. S. R. de méd. t. VI, M, p. 7. On en a vu de mauvais donner lieu à l'épilepsie. *Sarcone*, t. II, p. 454, note 244 ; et l'action de ces alimens altérés ressemble quelquefois à celle des poisons. Voy. Viandes. Il en est même quelques-uns qui sont salubres dans un temps et nuisibles dans un autre, voyez Poissons ; et d'autres dont l'emploi est suivi d'effets désavantageux et non ordinaires. Voy. les mots Abstinence, Acrimonie, Choléra, Convulsions, Déglutition, Épidémies, Éruption, Ophtalmie, Ortiée, Raphania, Rechutes.

De l'action des alimens dans l'estomac sur les autres viscères. *Bordeu*, Mal. chron. p. 373. V. Biscuits, Bouillons, Fruits,

Fruits, Maïs, Plantes, Poissons, Pommes de terre, Salades, Végétaux et Viandes.

= Des alimens particuliers aux habitans de l'Afrique. Encyclop. méth. t. I, part. I, p. 306, 326. Voyez le mot Nègres.

Sur les alimens en général, voyez *Stahl*, Théor. méd. p. 318. *Gius. Frank*, Osservaz. teor. prat. part. 2, p. 3, 5. Gaz. salut. 1774, n.os VII, VIII, IX, X, XI, XII, XIII, XIV; 1787, n.° XII; Gaz. de santé, 1789, n.° 16. Journ. de phys. t. XXV, p. 241.

ALKALIS. De leur pesanteur spécifique. Soc. R. de méd. t. IV, H, p. 373. V. Ether. Les alkalis, ajoutés à un lait quelconque, le grumèlent presque toujours, s'ils sont fixes aërés, et quelquefois s'ils sont caustiques; et ils dissolvent, en tout ou en partie, le coagulum des laits que les acides ont fait cailler. Ibid. t. IX, M, p. 605. Ils décolorent les urines. V. le mot Urines. — Leur action sur le mucus et le pus varie suivant qu'ils sont fixes ou liquides. Ann. de litt. méd. étr. t. XIV, pag. 331. Quant à celle qu'ils exercent sur le sang, les sucs gastriques et les autres humeurs, voyez *Hoffmann*, t. I, p. 374, 428; t. VI, p. 18, 114, et les mots Cheveux, Lithontriptiques, Sternutatoires, Vomitifs.

= La production de l'alkali (que plusieurs regardent comme cause de la vitalité; (*Gianini*, Mem. di med. t. IV, p. 220. V. Age.) dans les parties animales (*Haller*, Disput. t. VI, p. 252.) paraît dépendre de la force de condensation. *Grimaud*, Tr. des fièvres, t. I, p. 134.

= Si le médecin veut un alkali doux et presque savonneux, il doit prendre le carbonate de potasse bien pur, que l'on obtient en imprégnant une lessive de potasse très-pure de tout l'acide carbonique qu'elle peut absorber, et en évaporant ensuite lentement la dissolution; de cette manière l'on a un sel sous la forme de prismes rhombéaux réguliers, non déliquescens, mais plutôt légèrement efflorescens à l'air, et qui est beaucoup moins actif que la potasse pure. Si ce sel rencontre des aigres dans les premières voies, il produit

une effervescence occasionée par le dégagement de son acide carbonique ; mais si ce n'est que comme fondant qu'on l'administre, on a au moins l'avantage de donner un remède constant et toujours semblable à lui-même, etc. *Fourcroi*, Méd. éclairée, etc. t. IV, p. 18. V. Alkali végétal.

= Combiné avec le mercure, l'alkali est utile contre les scrophules. Journ. de méd. t. XCII, pag. 453. V. les mots Acides, Antimoniaux, Quinquina. Sur les diverses propriétés médicales des alkalis dans la goutte, le calcul, voy. *Hoffmann*, t. IV, pag. 512, 561. *Cullen*, Elem. de méd. t. I, p. 354. V. les mots Absinthe, Alun, Jaunisse, Magnésie, Migraine, Rage.

Alkali fixe végétal. Il est appelé aujourd'hui *potasse* dans son état de pureté. — La potasse *blanche*, qu'on prépare en grand en lessivant celle du commerce (sur laquelle on ne doit jamais compter comme médicament) avec de l'eau, et en évaporant à siccité cette lessive filtrée ou tirée à clair, contient presque toujours un mélange varié et inégal de potasse, de carbonate de potasse, de sulfate de potasse et de chaux, de muriate, etc. ; ainsi cette potasse blanche ne doit pas plus être employée en médecine que celle du commerce. *Fourcroi*, Méd. éclairée, etc. t. IV, p. 9. Toutefois en dissolvant cette même potasse blanche dans huit ou dix fois son poids d'alkool rectifié, et en évaporant cette seconde dissolution à siccité dans des vaisseaux fermés, l'on pourra avoir une potasse bien pure, dont le nom d'alkali caustique ne doit point faire craindre l'usage comme absorbant, antacide et fondant, pourvu qu'on la donne dans une quantité plus ou moins grande d'eau avec quelque mucilage ; car la causticité très-forte que ce sel possède quand il est sous forme sèche et solide, se réduit à une saveur presque nulle quand on la donne dans beaucoup d'eau. Cette substance ainsi adoucie, est encore souvent donnée avec succès contre les maladies calculeuses. Ibid. p. 17.

= L'alkali végétal fixe a été donné en potions, en lavemens et en bains contre les convulsions et le tétanos. Toute-

fois il n'a pas réussi contre une maladie convulsive contagieuse de femmes. Bibl. Germ. t. VII, p. 161. V. Bains, Convulsions, Estomac, Tétanos.

Alkali volatil. En distillant le résidu d'une distillation de tartre avec le produit même, M. *Tingry* a eu beaucoup d'alkali volatil. Ainsi, en répétant les distillations, on peut convertir tout l'alkali du tartre en alkali volatil. Soc. R. de méd. M, t. V. p. 351. — Selon le même chimiste, le feu modifie tellement les principes de nitre, qu'ils deviennent susceptibles de se convertir en alkali volatil qui existe dans les plantes crucifères en plus ou moins grande quantité, suivant qu'elles sont plus ou moins nitreuses. Ibid. p. 410. V. ammoniac (Esprit de sel).

= Pour reconnaître une petite quantité d'alkali volatil dans une liqueur, il faut présenter à la surface de cette dernière une paille imbibée d'acide nitreux convenablement affaibli; et s'il se forme des filandres blanches de nitre ammoniacal, c'est une preuve que la liqueur contient de l'alkali volatil. Soc. R. de méd. t. V, M, p. 347. V. Cidres, Crucifères.

= L'alkali volatil, uni à l'opium, aux huiles distillées, aux plantes vireuses, aux huiles animales, développe une odeur insupportable. Société Royale de médecine, t. VII, H, p. 316.

= Allié à l'ether, l'alkali volatil donne un composé singulier d'une odeur agréable et pénétrante, et dont la vertu calmante est d'un effet très-prompt dans les spasmes les plus terribles. Gaz. salut. 1785, n.° XXXVI; et quoique *Fontana* ait cherché à prouver que l'alkali volatil en topique ou pris à l'intérieur, fût inutile contre la morsure de la vipère (Ann. de litt. méd. étr. t. II, p. 266.), l'on convient généralement que si on peut lui reconnaître quelque propriété spécifique contre le vénin de ce serpent, ce n'est que lorsqu'il est employé et appliqué à l'extérieur. S. R. de méd. t. VI, H, p. 5, 10, 32, 68, 103. C'est aussi en topique sur les parties affectées de douleurs arthritiques qu'on

en a éprouvé quelques bons effets. Ibid. p. 213. V. Odeurs; Vipère.

= M. *Troja* a encore prétendu guérir la cataracte et les taches de l'œil par l'emploi de l'alkali volatil à l'extérieur, dont quelques-uns ont obtenu quelqu'avantage contre le cancer. Gaz. de santé, 1786, n.° 35. V. Azote, Rage, Sels volatils.

= Un demi-gros d'alkali volatil, délayé dans deux fois autant d'eau, est un remède contre les engelures. On laisse tremper dans ce mélange, pendant trois ou quatre minutes, les parties affectées d'engelures non ulcérées; il suffit de répéter deux ou trois fois ce procédé pour être guéri. Gaz. de santé, 1789, n.° 3.

= Utilité de l'alkali volatil contre les fièvres intermittentes. *Hoffmann*, Suppl. 2, part. 2, p. 27, 31. Compte rendu de la S. de méd. de Lyon, 1810, p. 69. — Il est préférable à l'opium dans les congestions de la tête. *Grimaud*, t. I, p. 144.

= L'action de l'alkali volatil dans les suffocations par les divers gaz ne vient pas de ce qu'il sature ces gaz, dont les acides peuvent également, et même quelquefois mieux, combattre les effets délétères, mais de ce qu'il excite, stimule, etc.; et, sous ce rapport, il le cède à l'esprit volatil sulfureux, etc. Soc. R. de méd. t. I, M, p. 192. V. Asphyxies, Huiles.

Alkali volatil caustique et non caustique. MM. *Cornette* et *Lassone* entendent par alkali volatil *caustique* celui qui est toujours en liqueur, et tellement privé de son air par la chaux qui a servi à le dégager, qu'il cesse de faire effervescence avec les acides; au lieu que par alkali volatil *non caustique*, mais qui est *effervescent*, ils entendent celui qui peut être concret ou liquide à volonté, et qui est tellement chargé d'air qu'il fait une vive effervescence avec les acides. Soc. R. de méd. t. IV, M, p. 241.

= Le mercure dans son état métallique est indissoluble dans l'alkali volatil; mais il n'en est pas de même lorsqu'il

a été dissous par un acide, et ensuite précipité par ce même alkali volatil. Dans cette opération l'alkali volatil effervescent et en liqueur, agit comme acide sur le mercure et le dissout; et c'est peut-être en le combinant ainsi avec le mercure que l'alkali volatil peut combattre le virus vénerien. Ibid. p. 246. Voy. Kermès minéral, Mercure.

=L'alkali volatil caustique pris intérieurement à la dose de cinq gouttes le matin et le soir, dans un verre d'eau ou boisson mucilagineuse, a suspendu les douleurs d'une grosseur cancéreuse à la mamelle, lesquelles ne se sont fait ressentir que certains jours au déclin de l'automne. Gaz. de santé, 1786, n.° 35. —Dans l'affection dartreuse où l'alkali volatil caustique est quelquefois utile, il agit plus comme fondant que comme stimulant. *Frank*, Epitome, etc. t. IV, p. 149. *Peyrilhe*, Rem. nouv. p. 28, 47. V. Garance, Soufre.

= L'alkali volatil *concret* (auquel supplée le sel de corne de cerf ou de vipère, vu que l'huile qui lui est adhérente le rend plus antispastique) est stimulant et sudorifique. On le donne dans du sirop, du mucilage ou quelques onces d'eau, depuis trois grains jusqu'à un scrupule et trente grains. Il est avantageux dans les affections soporeuses, léthargiques, syncopales, paralytiques, hystériques et convulsives, par faiblesse ou par congestion muqueuse. On le donne aussi dans l'arthritis, la podagre, la maladie vénérienne (v. plus bas), quand il y a abattement, perte de forces, etc.; mais dans les spasmes il est nuisible.

= L'alkali volatil concret est le remède nouveau de *Peyrilhe* contre la vérole. Voici la formule et les propriétés de cet anti-vénérien: ℞ feuilles de mélisse, ou autre plante aromatique, ℥ iv, follicules de séné, ou autre végétal purgatif, ℥ß, eau commune ℔ j; faites infuser à une douce chaleur, dans un vaisseau fermé, pendant une heure; passez, etc.; prenez ensuite de cette infusion ℥ xj, faites-y fondre sucre blanc ℥ iv; mettez ce demi-syrop dans une bouteille de chopine, et ajoutez alkali volatil concret ʒ j à ʒ j ß. — Autre formule: ℞ sirop de chicorée composé ℥ ij,

— de stæchas ℥ iv, alkali volatil concret ʒj à ʒ j ß, eau commune ℥ x; — partagez ces deux demi-sirops, selon les circonstances, en quatre doses partielles ou davantage. — L'un et l'autre se prennent à la dose de trois à quatre onces le matin à jeun et autant l'après-midi quatre ou cinq heures après le dîner. Dans le jour on boit tiède de la tisanne faite avec feuilles de mélisse ℥ ij, infusées un quart d'heure dans trois pintes d'eau, et à volonté; seulement on n'en boira point ni une heure avant de prendre le sirop, ni une heure après. — La quantité de cette boisson sera par jour de deux, trois et même quatre pintes. — La dose complette de ces sirops est de quatre onces, et contient xviij grains d'alkali volatil concret, que l'on prend ainsi le matin à jeun et que l'on réitère l'après-midi. Mais pour les individus à fibres lâches et peu irritables, on pousse la dose jusqu'à à xx et xxx grains d'alkali volatil concret. — On n'en continue jamais l'usage plus de huit jours sans interruption. On établit ensuite une pause de six, huit et dix jours, pendant laquelle on augmente la force et la quantité de la tisanne de mélisse. Chaque pause est terminée par une purgation. — On fait ainsi deux ou trois pauses et autant de reprises. Dix-huit ou vingt jours d'usage de ce remède suffisent ordinairement. On peut et on doit quelquefois le porter plus loin. L'alkali volatil agit d'abord sur l'estomac où il cause une chaleur douce et une sensation agréable. Bientôt il excite et élève le ton du système vasculaire, et produit une moiteur universelle facile à distinguer de celle produite par la chaleur de l'atmosphère ou le poids des couvertures, etc., en ce qu'elle est *puante*, *visqueuse*, et sur-tout en ce qu'elle cause le calme et la liberté des mouvemens. Si ces sueurs sont abondantes, elles peuvent nuire à la guérison de la vérole. — Si l'alkali volatil purge et assez fortement (ce qui est rare), retranchez tout purgatif, diminuez la dose du sel, et substituez l'infusion des fleurs de coquelicot à la tisanne ordinaire. Cette faculté purgative est étrangère à l'alkali qui la doit aux purgatifs associés. Il faut bien que le ventre soit libre, mais une ou

deux selles, de consistance moyenne, dans l'espace de vingt-quatre heures, suffisent. — Si la constipation peut fermer une des voies par où se fait la dépuration, le dévoiement troublerait aussi la digestion, et entraînerait trop précipitamment une portion du remède. On ne parvient pas toujours, dès les premières prises de l'alkali volatil concret, à trouver ce juste milieu. Une même dose peut d'abord être sans effet sensible, et ensuite agir avec véhémence. S'il n'agit que faiblement, observez-le deux ou trois jours avant d'augmenter sa dose; et si son action est trop forte, suspendez-en l'usage. Sa fougue n'est jamais que momentanée : après vingt-quatre heures le calme vient; et en supposant que cette fougue ne se calmât pas promptement, employez la décoction d'oseille ou de tamarin, la limonade, une eau de groseille, sirop de limon, etc. : *peut-être gagnerait-on à lui laisser même dans ces instans d'explosion, toute sa force et son activité.* — L'alkali volatil ne guérit ni caries, ni exostoses vraies anciennes, ni fongosités du vagin, ni fistules urinaires, ni bubons squirreux, etc.; mais la mondification générale qu'il produit, rend ces symptômes plus dociles aux *moyens accessoires.* Il combat les gonorrhées virulentes des deux sexes, les chancres, les bubons, les exostoses fausses, les duretés lymphatiques des corps caverneux, certaines espèces de retention d'urine, les maux de tête gravatifs, les faiblesses d'estomac, les fleurs blanches suspectes, les pustules, les dartres, les douleurs vagues des membres, et encore des engorgemens de la matrice durs, douloureux, suppurés et même réputés squirreux. — Avant de donner l'alkali volatil, attendez que l'inflammation diminue; et alors même, crainte de trop irriter, ne donnez que la moitié de la dose usitée dans la même quantité de véhicule que pour la dose complette. Continuez l'usage cinq ou six jours; faites des pauses, etc., et faites autant de reprises que la maladie en exige, sans néanmoins passer à la pleine dose quand on n'a à combattre que des symptômes primitifs. = Si les écoulemens séreux qui éternisent souvent les gonorrhées, résistent

à ce traitement, ajoutez à quinze onces de sirop dans lequel il n'entre, comme on vient de le dire, qu'un demi-gros d'alkali volatil, une once d'extrait de genièvre, et partagez le tout en huit prises. Le malade en prend une le matin à jeun, et une autre le soir en se couchant, buvant par-dessus un verre de l'infusion ci-dessus décrite. *Peyrilhe*, Rem. nouv. pag. 17.

= L'alkali volatil *concret* a aussi guéri le scorbut dans sa première période, sur-tout combiné avec les racines de gentiane et de trèfle-d'eau. *Peyrilhe*, Rem. nouv. pag. 48. V. Amaurose. On l'a employé encore, ainsi que le fluor, contre la morve, etc. V. Calculs biliaires, Injections, Morve.

Alkali volatil fluor. A son défaut, on aura recours à un mélange d'un gros de sel ammoniac, dissous à part dans une cuillerée d'eau, et d'un demi-gros de sel de tartre également dissous à part dans une pareille quantité d'eau. Ces deux dissolutions sont versées dans une même fiole, que l'on bouche bien de suite; mais au lieu de l'employer par gouttes comme l'alkali volatil fluor, on en mêle une cuillerée à café dans une tasse d'infusion. Cet alkali volatil extemporané ne doit avoir lieu qu'au moment de s'en servir. S. R. de méd. t. VI, H, p. 221.

= L'alkali volatil fluor donné, concurremment avec d'autres moyens, dans le cas de rage, a été quelquefois suivi de succès, mais quelquefois aussi il n'a pu empêcher un dénouement funeste. S. R. de méd. t. VI, H, p. 5, 10, 32, 68. Néanmoins son usage à l'intérieur, secondé des bains de vapeurs de vinaigre bouillant, et répété de quatre en quatre heures, a calmé les convulsions et combattu une hydrophobie bien caractérisée. Gaz. salut. 1785, n.° II. V. Alkali volatil caustique.

Sur l'alkali volatil en général, voy. Journ. de méd. t. V, p. 25; t. VII, p. 64; t. XIII, p. 106; t. XIV, p. 299; t. XIX, p. 260; t. LVII, p. 548; t. LXVII, p. 472; t. LXX, p. 343. Hist. de la chir. t. I, p. 387, 396. Journ. de phys.

1778, mars, p. 210. Gaz. salut. 1784, n.° VI. — *Sydenham*, Opera, etc. t. I, p. 276, 507. *Boerrhaave*, Prælect. §. 1120. *Sauvages*, Nosol. t. I, p. 781. *Tissot*, Mal. des nerfs, t. I, part. 2, p. 11. *Haller*, Elem. physiol. t. V, p. 162. *Boissieu*, Des antiseptiques, p. 46, note. — Voy. aussi les mots AMMONIAC, AMMONIAQUE, GANGRÈNE, SELS VOLATILS, TOUX.

ALKALINS. Sur leur usage dans les fièvres nerveuses, putrides, etc. *Ludwig*, Adversaria, etc. t. I, p. 65. Voy. GRAISSE.

= Une lessive alkaline dont on lave la partie engorgée par un liniment mercuriel, détruit cet engorgement. *Car. Gottl. Aug. Hyttig*, De selectu remediorum, Lipsiæ, 1773, p. 17. V. RHUBARBE.

ALLAITEMENT. Quoiqu'on ait dit pendant long-temps que l'allaitement donne lieu à des maux de tête, d'yeux, de poitrine, à des maladies aiguës, et même à l'avortement chez les femmes qui sont enceintes en même temps; que leur lait est altéré et devient alors cause des diarrhées, de la maigreur de leurs nourrissons; et qu'enfin le fœtus que ces mêmes nourrices portent s'en ressent, de manière à ne venir au monde que difficilement et dans un état de faiblesse radicale; les D.rs *Balme* et *Majocchi* ont assez bien prouvé que l'état de grossesse n'était pas aussi défavorable à l'allaitement qu'on l'avait pensé jusqu'à présent. Journ. de méd. mai et juin, 1777. Bibl. della più recente lett. etc. t. II, p. 183. *Van Swieten*, Comment. §. 1354. — Ne voit-on pas des vaches, pendant les huit ou neuf premiers mois de leur portée, donner souvent de très-bon lait et de bon beurre? Bibl. della più recente, etc. t. II, p. 191; — des chiennes, des chattes, des truies, avoir leurs mamelles plus pleines avant, qu'après qu'elles ont mis bas? Ibid. p. 199.

= Allaitement procuré par des femmes qui avaient été plusieurs années sans lait et sans être enceintes. Coll. acad. part. étr. t. XI, p. 36. On a aussi vu une jeune chienne qui avait à peine deux mois, et qui n'avait point été couverte,

donner à tetter à deux petits chats. Coll. acad. part. étr. t. IV, p. 73. Ainsi la succion des mamelles a le pouvoir d'y attirer le lait. Coll. acad. part. étr. t. III, p. 99. Bibliot. Britann. (sciences) t. VII, p. 148.

= Les fleurs blanches peuvent s'opposer à l'allaitement; car on a vu survenir fréquemment des convulsions épileptiques à des enfans dont les mères qui les allaitaient se trouvaient sujettes à un flux utérin morbide, et ne disparaître pour toujours que par le changement des nourrices. *D. Christ. Tobie Ephr. Reinhard*, medicus poeta, in-4.°, Glocoviæ, 1762, p. 17. — L'application trop exacte de la langue contre le palais où elle est en quelque manière collée, peut rendre un nouveau-né inhabile à tetter. Alors il faut détacher cette langue et l'abaisser avec le manche d'une cuiller, etc. M. de l'acad. de chir. t. III, p. 16.

= Allaitement rendu difficile par le défaut de la luette chez un enfant. *Haller*, Disput. t. I, p. 586; — empêché par un engorgement, par un bourrelet sublingual, dont la section a été ainsi nécessaire. M. de l'acad. de chir. t. V, p. 406. — Les corsets trop gênans portés par les femmes, nuisent aussi à l'allaitement. Bibl. della più recente, etc. t. I, pag. 656.

Sur l'allaitement, voy. Journ. de méd. t. XXXVI, p. 364; XXXVII, p. 46, 143, 253; XXXIX, p. 543. Journ. de méd. par *Sédillot*, t. III, p. 172. Gaz. salut. 1771, n°s IV, V, VI, VII. *Cullen*, Mat. med. ital. t. III, p. 125. *Underwood*, Mal. des enf. p. 370. *Frank*, Epitome, etc. t. V, p. 270. Voy. aussi les mots Artificiel, Enfans, Pétéchies.

= De l'allaitement des enfans par leurs mères (Gaz. de santé, 1782, n.° 7; 1785, n.° 40.), et pendant lequel l'on peut et l'on doit même leur donner de l'eau qui favorise la digestion du lait. Gaz. de santé, 1786, n.° 3.

Sur les effets de l'allaitement, voy. Comment. med. dei SS. *Brugnatelli*, etc. vol. I, p. 205. Sur les inconvéniens de l'allaitement. Bibl. Brown. t. XIV, p. 36. — Sur ses avantages contre la maigreur, la phtisie, etc. *Valli*, Saggio, etc.

p. 118. Sa cessation trop brusque peut être nuisible à la nourrice. Voy. DARTRE.

= Sur l'allaitement artificiel qu'*Aitken* a observé ne pas réussir en Angleterre, voy. Bibl. della più recente, etc. t. I, pag. 133. Gaz. de santé, 1786, n.° 13. Gaz. salut. 1788, n.° XVII. Soc. R. de méd. t. VIII, p. 114. Voy. aussi LACTATION.

ALLANTOIDE (Membrane). Sur son existence; Gaz. salut. 1786, n.° XLIII. Com. Lips. vol. III, pag. 637; vol. VI, p. 672; vol. XII, p. 639; vol. XIV, p. 264.

ALLEMAGNE. Des maladies particulières à cette contrée; *Hoffmann*, t. VI, p. 206. V. SALINES.

ALOES. Par son trop grand usage, *Calvin* contracta des hémorroïdes ulcérées et un crachement de sang. *Hoffmann*, Suppl. 2, part. 2, p. 112. — Sur son usage sous forme de pillules, comme celles dites *Grains de santé*. *Werlhoff*, Caut. med. tract. 1, §. IV. — A qui et quand conviennent les préparations d'aloës? *Hoffmann*, t. I, p. 216, 434. — Plus prudens et plus heureux dans son emploi que les anciens, nous le donnons à petites doses. Ibid. t. VI, p. 43. V. CRAMPES D'ESTOMAC, PURGATIFS, URINES.

Sur l'aloës, voy. Gaz. salut. 1786, n.os XLII, XLV; 1787, n.° LII; 1789, n.° XVII; Gaz. de santé, 1786, n.° 40.

ALOPÉCIE. *Frank*, Epitome, etc. t. IV, p. 119. — Lèpre alopécie, ou peau rouge et scorbutique. Ibid. p. 221.

ALPHUS, lèpre blanche. Cette affection, où la peau présente des inégalités et des taches ou points blanchâtres, est plus superficielle que celle que l'on appelle *leuce*, et où les muscles sont compromis. Histor. morb. Vratisl. pag. 344. V. LÈPRE.

ALTÉRANS (Remèdes). Selon *Stahl*, ils sont incertains, trompeurs et inutiles. Theor. med. ver. pag. 108; cependant, suivant d'autres médecins, les substances sulfureuses, spiritueuses ou fixes, les sels neutres, les boissons aqueuses, les substances mucilagineuses, les terreuses, etc. peuvent agir comme tels dans certaines circonstances, et il

est un temps opportun pour leur administration. *Hoffmann*, Suppl. 2, part. 1, p. 574, 630.

ALUN. Sa production et sa nature. *Hoffmann*, t. IV, p. 527, 563. — Suppl. 1, part. 1, p. 253. — Supl. 2, part. 3, p. 134. Mine d'alun à Hale, Suppl. 2, p. 10.

= Les boulangers de Londres ont eu coutume d'en mettre dans le pain à la dose de six à neuf grains par livre. Medic. Trans. t. I. p. 7, 8. On a encore l'habitude en Angleterre de dissoudre deux ou trois grains d'alun dans une pinte d'eau bourbeuse pour la clarifier. Ibid. p. 12. *Lind* en faisait jeter deux gros dans six ou sept gallons d'eau boueuse pour l'éclaircir. An essay, etc. p. 110.

La terre d'alun obtenue à l'aide de la dissolution de ce sel et de sa précipitation par l'alkali fixe, et donnée à la dose d'un demi gros de six en six heures, avec quelques grains de rhubarbe, est bonne contre le diabète. *Vicat*, Bibl. med. t. I, p. 107. — Donné toutes les deux heures, à la dose d'un demi gros et dans dix grains de mucilage de gomme arabique, l'alun a procuré au bout de trois jours du soulagement à un diabétique, dont la guérison ne fut parfaite que lorsque la dose de ce remède eut été portée à deux scrupules sur un de mucilage gommeux, et réitérée de quatre en quatre heures. Gaz. salut. 1783, n.° XXXI. Voy. *Frank*, Epit. etc. t. V, p. 61.

= L'alun s'est également montré efficace dans les coliques à la dose de 12 à 18 grains, répété trois ou quatre fois par jour ; — dans une hémorragie de la matrice qui durait depuis un an, à la dose de six gros tous les jours, dans une conserve de kinorrhodon ; mais avec la précaution de diminuer cette dose, dès que l'estomac paraissait ne plus s'accommoder de ce remède. Gaz. salut. 1783, n.° XXXIII. Toutefois le D.r *Benzinger* a cru observer que des pertes utérines, arrêtées par l'alun, étaient suivies de squirre à la matrice. Ibid. 1789, n.° II.

= Seul, il a été avantageux dans quelques fièvres intermittentes, dans quelques diabètes, diarrhées, etc. (où les

autres remèdes avaient été inutiles), en augmentant la fonction absorbante des intestins, de la vessie, etc. *Darwin*, Mat. med. art. IV, 2, V, 2. — Combiné avec la noix muscade, il a de même combattu des fièvres rebelles à l'action du quinquina. Com. Lips. decad. 2, Suppl. I, p. 428. — Le quinquina donné seul, réussissant rarement contre des fièvres intermittentes automnales et hivernales qui sévissaient à Antigoa en 1779, l'addition de cinq à huit grains d'alun et d'autant de canelle blanche à un gros d'écorce du Péron, qu'on faisait prendre trois, quatre et cinq fois par jour, combattit fructueusement ces fièvres, et en prévint les rechutes. — On l'a aussi donné, avec parties égales de blanc de baleine, contre la colique des peintres, et avec de l'opium, contre la diarrhée colliquative. Gaz. salut. 1787, n.° XIX. — Mêlé avec le sucre, ou ce qui est mieux encore, dissous à la dose d'un à deux gros dans une livre de décoction de quinquina, il a été avantageux dans les sueurs et dans les diarrhées colliquatives qui compliquent les fièvres putrides. *Vogel*, Man. prax. med. t. II, p. 41. V. CONSTIPATION. — Enfin l'alun, pur ou allié à d'autres remèdes, a été utile dans le traitement de la dissenterie et de l'hydropisie du péricarde. *Triller*, Opusc. med. t. III, p. 100, 175. *Stoll*, t. IV, p. 404. *Vicat*, Bibl. med. t. I, p. 107. Au surplus, l'alun doit être donné plutôt dissous qu'autrement. Néanmoins, et quoiqu'il puisse faire vomir étant administré à la dose de six, huit grains de suite, et sur-tout sous forme sèche, on peut le porter graduellement à vingt, trente grains et plus. Ann. de litt. méd. étr. t. IV, p. 257.

= Pour injections dans les gonorrhées asthéniques, la dose de l'alun est de dix à quinze grains pour deux onces d'eau, dans lesquelles on étend quelque substance mucilagineuse. Ann. de litt. méd. étr. t. IV, p. 257.

Sur l'alun, voyez Gazette salut. 1784, n.° XV; 1785, n.° XXI; 1788, n.° I.

AMAIGRISSEMENT. Quoiqu'il survienne le plus souvent par de trop grandes évacuations, comme par l'excré-

tion excessive du lait, etc. (*Frank*, Épitome, etc. t. V, p. 275.), il est à remarquer que quelquefois son intensité n'est nullement proportionnée à la durée des évacuations, comme des vomissemens habituels, et que même il est quelquefois d'autant plus grand que ces mêmes évacuations (du moins les sensibles) sont rares. Giorn. di Parma, t. I, p. 4, 18. D'où il est à conclure, que l'amaigrissement peut avoir lieu par une activité augmentée, ou dans le système absorbant du tissu cèlluleux, ou dans le système exhalant. Ibid. p. 24. — Sur celui des phtisiques, voyez *Baldinger*, Syllog., etc. t. IV, p. 291; t. V, p. 5, et le mot Tabes.

AMANDES amères. Une goutte de leur huile essentielle, dont les qualités se rapportent assez bien à celle de l'huile essentielle de laurier-amande (L. pruno-cerasus), mise sur la langue, agit sur le cerveau par l'entremise des nerfs; et ce poison, dont l'action est alors plus prompte que lorsqu'il est appliqué entre les lèvres d'une plaie, n'est point entraîné dans le torrent de la circulation dont les phénomènes existent encore plus ou moins sensiblement après que la mort a paru s'établir. Ann. de litt. méd. étr. t. XV, p. 510. Bulletin de pharm. 4.e année, n.° IV, p. 172. Voy. Poison, Végétaux.

= Des effets des amandes amères sur quelques animaux, et principalement sur les chiens et les oiseaux pour lesquels elles sont vénéneuses. *Hoffmann*, t. I, p. 198. Coll. acad. part. étr. t. VII, p. 572. Sur les amandes douces. Gazette salut. 1769, n.° L.

AMAUROSE. Elle ne suppose pas toujours la dilatation morbide ni l'immobilité de la prunelle; *Richter*, Elem. di chir. t. III, p. 387; et celle qu'on attribue quelquefois à la suppression des règles, peut n'être que l'effet de la même cause que produit cette dernière affection morbide. Ibid. p. 451. Elle peut au reste dépendre de spasme ou de compression des nerfs optiques. *Hoffmann*, Suppl. I, part. I, p. 817.

Amaurose de deux heures chaque jour. Com. Lips. decad. 2, Suppl. I, p. 81.

Amaurose produite par un état de saburre, résultant de l'action de quelques végétaux vénéneux pris à l'intérieur, comme le solanum, la belladona, les champignons, etc. *Hoffmann*, Suppl. 2, part. 2, p. 281. *Ludwig*, Script. nevrol. t. IV, p. 282; — par un spasme abdominal chez les hypocondriaques, ou utérine chez les femmes qui ont une suppression de leurs règles. *Ludwig*, ibid. p. 283; — d'origine gastrique; *Plenciz*, Acta et observ. p. 118; — par la lésion du nerf surcilier, et graduellement développée dans le cours du traitement d'une plaie faite au-dessus de l'œil. *Richter*, Elem. di chir. t. II, p. 261.

L'amaurose qui provient d'un excès de vigueur et que toutefois l'on voit rarement, peut indiquer les bains froids; mais dans l'asthénique, qui est la plus commune, ces mêmes bains froids ne peuvent que nuire. *Richter*, Elem. di chir. t. III, p. 452. Voy. ÉMÉTIQUES.

= Amaurose survenue dans la colique de poitrine, dans l'iléus, etc. *De Haën*, Prælect. t. I, p. 652. *Baldinger*, Syllog. t. V, pag. 290; — causée et ensuite dissipée par la foudre. Gaz. salut. 1786, n.° XXXIX; — produite par la disparition de la teigne, et guérie par le retour de cette maladie qu'amena l'emploi des frictions suivantes: ℞ fleur de soufre, vitriol blanc, poudre de baies de laurier, de chaque ʒ ij; huile d'olives, s. q., pour faire du tout un liniment, dont on se frotte soir et matin les articulations; *Richter*, Elem. di chir. t. III, p. 457; — survenue après une chute, avec plaie au front, et guerie par l'électricité. S. R. de méd. t. IV, M, p. 402; — avec paralysie des paupières, et traitée aussi fructueusement par ce même dernier moyen. Ibid. p. 404. Il faut toutefois observer que l'électricité convient dans l'amaurose qui dépend d'un état de faiblesse générale ou particulière des yeux, pourvu encore qu'elle ne soit point l'effet de quelque affection locale. *Richter*, Elem. di chir. t. III, p. 464.

= Amaurose venue subitement et guérie promptement, d'abord par des saignées copieuses, et ensuite par des bains

froids de l'œil malade. Deux jours après, on donna l'émétique, le lendemain duquel l'on fit prendre intérieurement l'esprit de sel ammoniac, diriger les vapeurs de cet alkali volatil contre les yeux, et enfin appliquer un vésicatoire entre la nuque. Bibl. della più recente, etc. t. II, p. 335.

= Amauroses combattues par l'arnica. *Baldinger*, Syll. t. IV, p. 322; — par l'alkali volatil concret. *Peyrilhe*, Rem. nouv. p. 50; — par l'armoise santonique. Giornale di Parma, t. I, p. 284. — On a assuré avoir rétabli la vue de quelques malades attaqués d'amaurose, en leur faisant fixer souvent un soleil brillant. Gaz. sal. 1786, n.° XXXIX.

= Amaurose périodique, par affection hypocondriaque, par suppression des règles, au milieu des chagrins cuisans, etc., combattue par les spiritueux volatils appliqués sur le front et les tempes, par la salivation mercurielle, etc. *Hoffmann*, Suppl. 1, part. 1, p. 817.

Sur le traitement de l'amaurose, voy. *Baldinger*, Syll. t. III, p. 177, 193, 203, et les mots Aconit, Arnica, Calomelas, Cigüe, Mercure, Migraine, Quinquina, Valériane. Sur l'amaurose, voyez Com. Lips. t. XXVI, p. 451. *Stoll*, t. VI, p. 75. *Crist. Conradi*, etc. t. II, pag. 73.

AMBLYOPIE. Les semences de l'armoise santonique peuvent combattre celle qui est hyposthénique. Giorn. di Parma, t. I, p. 284.

AMBRE. Il est difficilement soluble dans l'esprit de vin. *Hoffmann*, t. IV, p. 466. — Sur son essence, ibid.

Ambre blanc dans le lac qui est près de Dantzic. Coll. acad. part. étr. t. II, p. 358.

Sur l'ambre gris, *Hoffmann*, Suppl. 2, part. 3, p. 148. Coll. acad. part. étr. t. II, p. 388; t. XII, p. 89, 122. Gaz. salut. 1773, n.° XXXII; 1787, n.° XXX; 1789, n. X. Journ. de phys. t. XXV, p. 278, 372. — Sur l'ambre jaune (succin), Coll. acad. part. étr. tom. II, pag. 68. V. Abeilles.

AME. De sa nature et de son siége. *Bréra*, Syllog., etc. t. IV,

t. IV, p. 282. — L'ame sensitive diffère de la rationnelle. *Hoffmann*, t. I, p. 88. Voy. les mots AFFECTIONS, ANIMAUX, STAHLIENS. — De la connexion de l'ame avec le corps. *Manget*, Bibl. S. M. t. IV, p. 489.

= La liaison organique entre l'ame et le corps est prouvée 1.° par l'action énergique de l'ame de la mère sur la structure du corps de l'enfant qu'elle porte ; 2.° par l'influence des passions sur le corps ; et 3.° par la connaissance que l'ame a des organes du corps et de leur état. *Stahl*, Theor. med. ver. p. 37, 118, 122, 203. — L'ame, que l'on doit distinguer du principe de l'organisation, a besoin d'agens matériels pour produire son action dans l'économie vivante. Ainsi le corps n'est pas l'unique cause, mais bien l'instrument des facultés de l'ame. Ann. de litt. méd. étr. t. II, p. 369. — En général, il y a trois systèmes pour expliquer l'influence de l'ame sur le corps humain, savoir le système de l'influence physique, le système des causes occasionelles, et enfin le système de l'harmonie établie par la divinité entre le corps et l'ame. Le dernier seul est admissible. *Hoffmann*, Suppl. 2, p. 125.

De l'action et de l'influence de l'ame sur le corps humain, sur les mouvemens vitaux, etc. *Hoffmann*, t. I, p. 33, 97, 102, 150, 155, 405 ; t. VI, p. 257. Suppl. 2, part. 2, pag. 304. — — Sur la production des maladies chroniques. *Stoll*, t. VI, p. 53, 60, 107.

= Influence de la fermeté, de la tranquillité d'ame sur l'état de santé ou de maladie. *Zimmermann*, Tr. de l'expér. t. II, p. 111, 119. V. ENFANS. — Ce que l'état tranquille de l'ame peut indiquer dans les maladies. Ibid. p. 109, 125. V. GANGLIONS, SOMMEIL.

AMÉNORRHÉE, combattue par la compression de l'artère crurale, ou par la saignée, ou par la sabine à la dose même d'un 1/2 gros, ou par la garance en poudre à la dose d'un 1/2 scrupule jusqu'à un gros. Journ. de méd. anglais, 1781, p. 26.

AMÉRIQUE. Son climat et ses maladies. Com. Lips. 2.°

decad. suppl. p. 406, 413; vol. XXV, p. 403. V. Fièvre jaune, Lèpre.

AMERS. Leur amertume paraît être due plutôt à un principe acide qu'à un principe alkalin; car les sels amers le deviennent moins par leur union à des substances alkalines; et de plus, une once d'huile de vitriol, combinée avec un gros d'huile d'anis, donne, après la digestion, un produit d'une très-grande amertume, tandis qu'une décoction amère cesse de l'être, quand on y jette la lessive de coquilles d'huîtres. *Car. Gottl. Aug. Hyttig*, de selectu remedior. in-4.°, Lipsiæ, 1773, p. 12, 24. Le principe amer est-il le même dans toutes les substances amères, comme le sucre et la partie astringente sont les mêmes dans tous les végétaux? On le croirait volontiers; et c'est d'après cette idée que l'on met en thèse générale, que leur principe amer paraît avoir le même effet de restaurer ou de maintenir le ton, quelle que soit la plante dont on le retire. Ann. de litt. méd. étr. t. III, p. 409. Remarquons toutefois qu'un remède amer n'agit pas en relevant le ton par l'augmentation de la puissance de cohésion des parties mobiles; car le ton ne dépend pas de cette puissance. Il n'agit pas non plus sur l'élasticité; car celle-ci agit d'une manière contraire au ton; et enfin il n'a aucun effet sur l'homme en santé, lorsque le ton est déjà suffisant. Ibid. pag. 411. Voy. Ton. — Du reste, les amers agissent mieux quand ils sont mêlés avec des préparations martiales. Ibid. Car, quoique fébrifuges quelquefois à la dose de deux onces (par exemple, de camomille, de gentiane, etc.) données pendant l'intermission, ils sont moins efficaces que les martiaux. V. Foie, Zinc. — Les amers sont contr'indiqués dans certains tempéramens, qui peuvent encore être sur-tout fatigués par l'huile essentielle de ces végétaux. *Cullen*, Elém. de méd. t. I, p. 351. Ann. de litt. méd. étr. t. III, p. 411. — Leur trop grand usage d'ailleurs amène l'apoplexie. *Darwin*, t. VI, pag. 265. Néanmoins ils sont souvent employés contre la goutte. *Whitt*, Mal. des nerfs, t. II, p. 197. — Sur les amers, voy. *Hoffmann*, Suppl. 2, part. 1,

p. 633. *Whitt*, Ibid. p. 197. — Des expériences de *Th. Percivall* sur ces végétaux, et d'après lesquelles il conste qu'ils donnent plus facilement leur principe amer à l'eau froide qu'à l'eau chaude, et que leur décoction faite à froid est plus stomachique, voy. Com. Lips. vol. XVI, p. 597.

AMMONIAC (Gomme). Ann. de litt. méd. étr. t. IV, p. 239. V. Ankilose, Artigulations, Ictéritie.

AMMONIAC (Sel). Sa nature et ses préparations. *Hoffmann*, Suppl. 2, part. 3, p. 136.

= Le sel ammoniac est un résolutif préférable aux végétaux qui n'ont pas une vertu aussi fondante que ce sel, lequel en effet excite le jeu des vaisseaux, tandis que les acides végétaux le gênent ou le brident par leur astringence. M. de l'acad. de chir. t. I, p. 288, 292.

= Donné à la dose d'un scrupule à une et même à deux drachmes, en deux ou trois fois, pendant l'apyrexie, seul ou combiné avec du sucre, ou dissous dans l'eau distillée, et sur-tout dans une émulsion d'amandes, de jaune d'œuf, etc. il a combattu des fièvres périodiques. *Vogel*, Man. prax. med. t. I, p. 108. — Combiné avec le quinquina, il a pareillement triomphé des fièvres intermittentes opiniâtres, mais dont on avait préparé l'affaiblissement par les vomitifs et les sels digestifs. Com. Lips. decad. 2, Suppl. 1, p. 212. — Dix grains de ce sel sur un scrupule de kina, pris les jours libres d'une fièvre intermittente, et de deux en deux heures, ont aussi eu l'avantage d'empêcher les obstructions qui sont tant à craindre quand on donne l'écorce du Pérou. Gaz. de santé, 1788, n.° 10. — Une demi-tasse (prise toutes les heures) d'une potion faite avec sel ammoniac ℥ j ß, extrait de taraxacum ℥ j, miel ℥ j, et infusion de sureau ℥ vj, a dégagé et rendu plus manifeste une fièvre double-tierce, que l'on a ensuite combattue avec succès par le quinquina. Bibl. Germ. t. VI, p. 306. V. Bubons, Rhumatismes (bilieux).

= Le sel ammoniac ne convient pas dans la fièvre simplement bilieuse, parce qu'il agit trop vivement sur l'estomac. Ainsi il n'est guère indiqué qu'à la fin de l'été ou

pendant l'automne, où la diathèse pituiteuse commence à se joindre aux affections fébriles. *Grimaud*, t. II, p. 207.

Sur le sel ammoniac, voy. *Hoffmann*, Suppl. 1, part. 1, p. 252. *Manget*, Bibl. S. M. t. III, p. 398. *Frank*, Epit. etc. t. II, p. 30; et les mots Antimoine, Cuivre, Dyssenterie, Epilepsie, Mercure, Nitre.

Ammoniac (Esprit de sel). Celui qui est le produit de la distillation de ce sel avec la chaux vive, diffère de celui qui est fait par sa distillation avec le sel alkali, en ce qu'il est plus pénétrant, qu'il s'unit promptement avec l'esprit de vin rectifié, sans donner lieu, comme l'autre, à un précipité; en ce qu'il n'éprouve point d'effervescence dans son mélange avec un acide, et qu'il a une propriété plus diurétique que le dernier, que l'on se procure avec les cendres gravelées, avec l'alkali fixe, etc., lequel est moins énergique et fait effervescence avec les acides. *Hoffmann*, t. IV, pag. 492.

= Employé contre les fièvres intermittentes à la dose de quinze à quarante gouttes (*Vogel*, Man. prax. med. t. I, pag. 109), il a été encore administré contre l'agrypnie (coma vigil.), dans un julep et à la dose de quelques gouttes. *Auenbrugger*, de Mania, p. 14. Néanmoins et encore que l'usage de cet esprit d'ammoniac donné à l'intérieur soit proné par plusieurs, on est obligé d'avouer qu'il a eu de mauvais effets entre les mains du D.r *Christ. - Gottlieb Bonz*. Com. Lips. vol. XX, p. 108. Voy. Arsenic, Grenouilles.

Sur l'esprit de sel ammoniac souffré (teinture de soufre volatil), voyez *Hoffmann*, t. IV, p. 514.

AMMONIAQUE (Alkali volatil). Il dissout le mucus trachéal épaissi par l'alkool et l'éther, mais non point celui qui est coagulé par la chaleur, les acides et le tannin. — Le carbonate d'ammoniaque ne le dissout point, quel que soit l'agent que l'on ait employé à sa coagulation. Journ. de med. de *Corvisard*, etc. t. XXIV, p. 246.

AMNIOS. Cette enveloppe peut, pendant ou avant le

travail de l'accouchement, absorber toutes les eaux qu'elle contient, et qui ainsi ne s'évacuent pas alors pendant les souffrances. Ann. de litt. méd. étr. t. II, p. 482. — Sur ses usages, voy. Journ. de méd. t. XXX, p. 3. Com. med. dei SS. *Brugnatelli*, etc. t. III, p. 3, 16.

= Les eaux de l'amnios ne servent pas à la nourriture du fœtus; du moins il est difficile de croire qu'un enfant ait pu, sans en éprouver de mauvais effets, avaler les eaux de l'amnios, qui se trouvaient fétides et putrides chez une femme que l'on venait de traiter avec succès d'une gonorrhée vénérienne. *Monro* (Alex.), Works, p. 407, 409.

= Les eaux de l'amnios ont été teintes en jaune par les boissons de saffran. *Cartheuser*, Mat. méd. t. II, p. 167. Expériences sur les eaux de l'amnios, voy. *Darwin*, Zoon. sect. XXXVIII, 3.

AMOUR. C'est la plus impatiente et la plus indocile de toutes les passions, qui cause les émotions les plus fortes, soit dans le moral, soit dans le physique. *Zimmermann*, Tr. de l'expér. t. III, p. 240. — L'amour caché peut produire l'hystéritie. *Hoffmann*, t. III, pag. 59. — L'amour trompé dérange facilement les règles. *Zimmermann*, ibid. pag. 242. — Cette passion produit encore souvent le délire. *Hoffmann*, ibid. p. 253, 262. — Sur ses effets, voy. *Gius. Frank*, Osservaz. teor. prat. part. II, p. 70. *Bordeu*, Mal. chron. p. 427, 429. — Du fol amour, voy. *Ballonius*, t. IV, p. 143. Sur la maladie de l'amour, voy. Gaz. salut. 1788, n.° XXIV.

= L'amour mystique, spirituel, est souvent la cause ou plutôt l'effet d'un égarement d'esprit. *Zimmermann*, ibid. t. III, p. 277. Exemples de la mort que des femmes trouvèrent dans l'*abyme pacifique* de l'amour le plus doux, et d'après laquelle on pouvait avancer qu'elles étaient très-amoureuses et très-dévotes. — Dans un climat froid, les transports d'un amour spirituel pourraient subir une telle influence de cette température, que ceux qui les éprouveraient en se *rassasiant dans cette apothicairerie des épices de la*

divinité, et en s'enivrant dans la cave joyeuse de l'amour, auraient à se plaindre, ou plutôt à s'applaudir de ne pouvoir pas même remuer la jambe. Ibid. p. 279, 282.

AMPHIBIES. Sur les vrais amphibies et sur leur respiration. Gaz. salut. 1769, n.os XL, XLI. Com. Lips. vol. XV, p. 96, 328, 506, 605.

AMPOULES par le froid. *Hoffmann*, Suppl. 2, part. 1, pag. 578.

AMPUTATION. Elle n'est pas toujours indispensable dans les plaies d'armes à feu avec fracas et soustraction de la partie inférieure du fémur et de l'humérus, ni dans celles des articulations, même avec débris, sur-tout si ces articulations sont éloignées du centre du corps. Il n'y a que les cas de sphacèle, de convulsions, de déperdition d'une grande portion d'un os long (quand il constitue seul le membre), et de fracture telle qu'elle présente constamment une nouvelle cause d'irritation, qui indiquent en général l'amputation. M. de l'acad. de chir. t. II, p. 287, 304. V. Force. Cette opération doit être évitée dans le temps où les accidens d'une plaie contuse se développent; car c'est alors qu'on a le plus à redouter les effets du refoulement du sang dans l'intérieur, lequel refoulement est d'autant plus à craindre suivant que l'endroit où l'on ampute, approche le plus du cœur et qu'il est plus garni de vaisseaux. Ibid. p. 475. Le danger de cette opération est encore en raison de la quantité retranchée, de la surface de la plaie, de la nature des parties coupées et des accidens qui peuvent suivre l'opération. M. de l'acad. de chir. t. V, p. 755. V. Articulations. Au surplus, quoique *Boucher* veuille cette opération immédiatement après la blessure, ce chirurgien est d'avis de la différer quand l'endroit où l'on doit la pratiquer, est trop vasculeux ou trop près du centre de la circulation; quand il y a un état inflammatoire dans un viscère principal; quand il y a un orgasme général inflammatoire qui pourrait se concentrer sur la partie amputée, et quand un état de mortification n'est pas encore borné. Ibid. t. II, p. 476.

= Il est à désirer que les partisans de l'amputation faite sur-le-champ se rappellent que les blessés dans les batailles de Fontenoy, de Raucoux et de Lauffeld, étant trop nombreux pour que les amputations eussent lieu de suite d'après la pratique usitée, l'on vit avec une agréable surprise réussir presqu'en totalité les opérations retardées. Prix de l'acad. de chir. t. III, p. 492. Aussi M. *Faure* pose-t-il pour principe que dans de semblables cas l'amputation faite sur-le-champ est en général dangereuse dans ses suites, et réduit-il les cas où cette opération ne doit point souffrir de délai, aux suivans : 1.° Quand il est question d'un membre tronqué ; 2.° dans quelques cas de quelques grandes articulations fracassées par le boulet, la bombe, l'obus, la grenade, etc. 3.° dans le cas d'une extrémité presque détruite, les os s'y trouvant éclatés, avec une déperdition considérable des parties molles ; 4.° si les os se trouvaient, pour ainsi dire, moulus dans une grande étendue, et les parties qui les avoisinent fort meurtries et contuses, avec déchirement des parties tendineuses et aponévrotiques ; 5.° si une articulation quelconque était fracturée avec lésion considérable aux parties ligamenteuses qui la tiennent affermie ; 6.e s'il était question d'un tronc d'artère ouverte, d'où sortirait incessamment une grande quantité de sang dont on ne pourrait se rendre maître. Prix de l'acad. de chir. t. III, p. 500, 522.

= On doit différer l'amputation, parce qu'il y aurait trop de danger à la faire sur-le-champ, 1.° lorsqu'il y a une commotion trop forte, sur-tout chez un sujet très-robuste ; 2.° lorsque le blessé est dans un état de cacochymie, ou qu'il présente un organe principal pris d'inflammation ; 3.° lorsque la mortification une fois déclarée, ne s'est point encore bornée. Prix de l'acad. de chir. t. 3, p. 531. Il est encore des cas où l'on doit différer l'amputation, parce qu'on peut, sans grand danger, la remettre à un autre temps, comme lorsque le fracas ne vient que du mousquet, qu'il n'attaque l'os que dans sa partie moyenne ; lorsque, dans une plaie articulaire, l'extrémité de l'os le plus fort n'est pas compro-

mise, et que les os formant une articulation ne sont cassés ou brisés qu'en partie ; et enfin lorsque les plaies, compliquées de fracas des os, ne sont point faites par armes à feu. Ibid. p. 536.

= Amputation indiquée dans la gangrène sèche d'un membre, à faire ou dans la partie morte, ou dans la partie saine, ou entre l'une et l'autre. *Hoffmann*, Suppl. 2, pars 2, p. 510, 514. Com. Lips. vol. XXVI, p. 311.

= Contre l'avis de plusieurs chirurgiens modernes, *Schmucker* ne veut point l'amputation du tronc d'un membre emporté par le boulet, cas où, selon ce praticien, la nature fait beaucoup mieux que la scie de l'opérateur. Com. Lips. vol. XXI, p. 485. — Pour une affection dans la jointure du pied et qui exigerait l'amputation, on a vu qu'en la faisant dans cette articulation, il serait impossible de procurer une cicatrice assez solide pour fairer marcher les malades avec un soulier ; et il vaut mieux la pratiquer à la jambe. *Lassus*, Méd. opér. t. II, p. 506. Journ. de méd. angl. 1786, t. VI, p. 207. — Cas où l'amputation des doigts n'est pas à faire. Journ. de méd. angl. 1785, part. IV, pag. 15.

= La dénudation de l'os est plus à craindre dans l'amputation de la cuisse, dont les muscles n'adhèrent à l'os que par de très-petites surfaces, que dans celle du bras où l'os, depuis sa partie moyenne jusqu'à l'inférieure, est recouvert de muscles adhérens. Cet inconvénient est favorisé et même provoqué par la pratique vulgaire de tenir le membre dans un état de flexion après l'amputation, c'est-à-dire, élevé et rapproché du ventre ; ainsi il doit être abaissé ou situé horizontalement autant qu'il sera possible. *Lassus*, Méd. opér. t. II, p. 505. Toutefois, quoique la saillie de l'os doive en général être empêchée et prévenue, il est une cirsonstance où il est avantageux que l'os excède le niveau des chairs : c'est lorsqu'on ne sait pas encore où se borne la dénudation de l'os par l'effet de la gangrène. Dans ce cas, une saillie de l'os permettrait l'ébranlement souvent réitéré de la pièce

osseuse et l'application de quelques remèdes capables d'en accélérer la chute. M. de l'acad. de chir. t. II, p. 365, 386. V. Compression, Gangrène.

Sur les divers moyens usités pour arrêter l'hémorragie à laquelle donne lieu la section des vaisseaux dans une amputation, voy. *Hoffmann*, Suppl. 2, part. 2, p. 515. *Lassus*, Méd. opér. t. II, p. 506.

= Outre les accidens ordinaires qui suivent l'amputation, quelques praticiens ont eu lieu d'observer que plusieurs opérés éprouvaient un saignement de nez ou qu'ils prenaient facilement la dyssenterie. *Hoffmann*, Suppl. 2, part. 3, pag. 516.

= Amputation du gros orteil, dont l'ulcère et la carie avaient résisté à tous les moyens curatifs ordinaires. A peine la resection de ce doigt eut-elle lieu, que toutes les douleurs qui tourmentaient affreusement le malade, qui était septuagénaire, cessèrent comme par enchantement. Bibliot. della più recente, etc. t. III, p. 3.

= Dans l'amputation du bras près de son article supérieur, la rétraction du deltoïde, du grand pectoral et du grand dorsal, est si facile et si grande qu'il en résulte une plaie béante. Aussi faut-il donner au bras que l'on va couper, la position la plus favorable à cette rétraction, que l'on aide encore au moyen de la compresse fendue dont on entoure et avec laquelle on fait retirer en haut les chairs ; et comme encore, en amputant près de son articulation le bras que l'on suppose être fracassé, l'on a beaucoup de peine à fixer la partie supérieure de ce membre, on peut parer à cet inconvénient en mettant cette même partie sur une espèce de chevalet ou de fourche, sur laquelle on l'appuyera. M. de l'acad. de chir. t. II, p. 365.

= L'amputation du poignet peut ne pas être faite en deux temps. La main étant mise entre la supination et la pronation, et un peu dans l'abduction, on coupera immédiatement au-dessous de l'apophyse styloïde radiale, et avec un bistouri droit, la peau, les tendons des abducteurs et exten-

seurs du pouce, ce qui permet ensuite de pénétrer aisément dans l'articulation, etc. *Lassus*, Méd. opér. t. II, p. 506.

= Amputation du bras immédiatement au-dessous de la tête de l'humérus sans la compression de l'artère brachiale, que l'on ne put songer d'opérer, à raison de l'enflure extraordinaire du moignon de l'épaule, mais que l'on lia dès que l'on eut fait la section circulaire des parties molles, avant de continuer l'opération. L'on remarquera que le malade, tourmenté et affaibli par deux mois de cruelles souffrances, ne perdit que peu de sang pendant le procédé opératoire. Bibl. della più recente, etc. t. II, p. 794.

= Amputation partielle des articulations de l'humérus, des os de l'avant bras, du genou, etc. Ann. de litt. méd. étr. t. XVI, pag. 296. Journ. de méd. t. XI, pag. 241, 339; t. LXVI, p. 69.

= Amputation dans l'articulation du genou faite par *Hawkins* à un jeune homme qui, depuis deux ans, souffrait beaucoup, et sur-tout la nuit, de la jambe au-dessous du genou, et dont le tibia s'était beaucoup tuméfié et altéré à sa partie supérieure, dans l'espace d'une année. *Haller*, Disput. t. VI, p. 458.

= Amputation à l'article, inutile lors même que l'humérus ou le fémur, etc. est fracassé (pourvu toutefois que la tête et le col de chacun de ces os ne soient point fracturés), comme cela arriva à un blessé dont l'humérus se trouva brisé jusqu'à un travers de doigt de son col, à la hauteur duquel seulement l'amputation fut faite; et quand elle est indiquée, le choix de la méthode de la pratiquer (à l'article) dépend de diverses circonstances que tout chirurgien éclairé peut saisir. Prix de l'acad. de chir. t. IV, p. 11, 18. Cette amputation diffère ainsi des autres en ce qu'elle ne se fait point en partie saine, tandis que les dernières se pratiquent au-dessus du siége de la maladie que l'on retranche avec la partie qu'elle occupe. Ibid. Préface, p. XIII. — Parmi les objections faites contre cette opération que *Volher*, chirurgien militaire danois, rapporta en 1739 avoir faite dans l'article

de la cuisse, et que M. *Puthod*, chirurgien suisse, tenta également, la principale est celle qui se tire de l'hémorragie, mais qui serait facilement infirmée, si l'on faisait attention qu'avec le mode adopté d'amputation à l'article, et où l'on fait et conserve un lambeau de la masse interne de la cuisse, on coupe l'artère crurale presque pas plus haut que dans l'amputation ordinaire de la cuisse. Au surplus, cette opération a été tentée avec succès sur des chiens et des moutons. Ibid. p. XI, XVIII, XII. *Morand*, Opusc. de chirurg. t. I, p. 185. D'ailleurs l'on a prouvé que son manuel n'est pas aussi effrayant que celui de l'opération césarienne; que la plaie qui est d'abord grande, diminue de moitié; que la désarticulation de l'os de la cuisse dans la cavité de l'os de la hanche est une difficulté spécieuse; que la rétraction des muscles fléchisseurs peut facilement ne pas être assez grande pour porter dans la cavité hypogastrique de l'irritation, de l'inflammation, de la suppuration, etc.; que le danger de l'hémorragie peut aisément être évité, et enfin que le refoulement du sang dans la masse n'est ici guère plus à craindre que dans les doubles amputations ordinaires. *Morand*, ibid. pag. 179. Sur l'amputatation dans l'articulation brachio-humérale, voy. Ann. de litt. méd. étr. t. II, p. 545.

Amputation en deux temps. L'on doit éviter dans l'amputation en général et la saillie de l'os et l'hémorragie; et quoique la peau conservée en assez grande partie dans celle qui est faite en deux temps, pour couvrir le moignon, n'empêche pas précisément la saillie de l'os, toujours faut-il accorder à ce procédé l'avantage de voir les muscles toujours couverts par la peau, se cicatriser plus facilement et plus promptement, et l'os, supposé saillant, reposer toujours sur une portion saine de la peau, qui, retirée et alongée de devant en arrière par la contraction des muscles, ne manifeste pas sa cicatrice au centre du moignon, mais plus postérieurement; et cet état de la peau empêche ainsi l'exfoliation ou la resection de l'os. Toutefois dans une amputation exigée par une maladie d'un membre, où une humeur viciée s'est

jetée et fixée, cette opération en deux temps a souvent l'inconvénient d'être suivie d'une guérison trop prompte pour procurer une suppuration abondante, et dont la durée est nécessaire pour terminer la guérison d'une maladie produite par une cause humorale. Du reste, l'amputation en deux temps, plus nécessaire pour celle de la cuisse, moins pour celle de la jambe, ne l'est aucunement pour celle du bras, à cause de l'adhérence de ses muscles qui recouvrent toujours l'extrémité de l'os. Dans celle de l'avant bras, la lâcheté et l'extensibilité de la peau de cette partie sont favorables à ce procédé et à la guérison par première intention. *Lassus*, Méd. opér. t. II, p. 506. *Richter* a cru devoir perfectionner cette méthode (qui est principalement attribuée à *Alanson*), en faisant plusieurs incisions successives et circulaires du tissu cellulaire, qu'il fait aller jusqu'aux membranes des muscles (sans intéresser ces derniers), et dont il achève l'isolement en faisant tirer autant de fois les tégumens en haut. Encore a-t-il éprouvé quelquefois que malgré cette manière de détacher la peau, moins longue et moins ennuyeuse que celle d'*Alanson*, où il faut les renverser pour couper les brides du tissu cellulaire, il ne pouvait pas toujours éviter la saillie de l'os, laquelle, selon ce praticien, paraît devoir être attribuée à l'action inégale des muscles antérieurs et postérieurs du moignon, qui, en effet, plus tiraillé par ces derniers, doit se porter plus en arrière et prendre une direction tortueuse, mais toujours aux dépens du plan musculaire antérieur. C'est à cet inconvénient que ce célèbre chirurgien pense remédier, en pratiquant la division des parties molles par une incision en biais, de manière que les muscles antérieurs de la cuisse soient coupés plus haut que les postérieurs. Ces derniers, par ce moyen, forment presqu'eux seuls la partie du coussin charnu, du moignon, qui doit recouvrir le bout de l'os et appuyer mieux sur la jambe artificielle. *Richter*, Osservaz. etc. t. I, p. 188. Avant cette amputation en deux temps, dans le premier desquels on n'a en vue que d'inciser la peau et de la détacher dans une éten-

due plus ou moins grande des muscles subjacens, que l'on vient ensuite à couper plus haut, on en pratiquait une autre, mais dont le premier temps était pour la section du plan superficiel des muscles, tandis que dans le second temps on s'occupait à couper les profonds, mais de manière que cette dernière incision fût plus élevée que celle des premiers muscles, dont les fibres plus longues, moins adhérentes et plus mobiles, permettaient une rétraction plus ou moins grande. Ce procédé, dû à *Louis*, présentait tous les avantages de l'amputation à lambeaux qui paraissait à ce praticien cruelle et longue, et à laquelle il ne voulait que l'on recourût que dans un cas de fracas d'os avec déchirement des parties molles, et où il y a moins de douleur à faire ressentir au blessé pour la formation des lambeaux qu'en amputant plus haut suivant l'autre méthode. M. de l'acad. de chir. t. III, p. 356, 369. C'est principalement dans l'amputation de la jambe que *Louis* veut l'incision des parties molles en deux temps, dont d'ailleurs l'on peut encore augmenter l'effet en donnant une position convenable à la jambe à couper, et en retirant fortement la peau vers le genou, au-dessous duquel on doit opérer. Mais si l'on a bien compris ce praticien, il paraît qu'il ne veut cette incision en deux temps que dans à peu près la moitié antérieure de la circonférence de la jambe, c'est-à-dire, depuis l'angle interne du tibia jusqu'au-dessus du péroné, où la peau est presqu'immédiatement collée sur les os, tandis que dans la partie postérieure de la jambe elle recouvre des masses musculaires qui se retracteront plus qu'elle, et qui ainsi lui permettront de s'avancer plus qu'eux sur le moignon et sur l'os. Cette première incision antérieure et semi-circulaire faite, l'on tire encore la peau en haut, on l'assujettit ainsi relevée à l'aide d'une ligature, on achève ensuite la section des parties molles au niveau des tégumens relevés, comme on vient de le dire, à la partie antérieure du membre, et en ayant encore l'attention de conduire le couteau obliquement (le dos en bas et le tranchant en haut) dans la masse charnue qui se trouve à la

partie postérieure de la jambe, de manière à y faire une plaie en talus. M. de l'acad. de chir. t. II, pag. 373. Cette amputation, où le moignon se recouvre par une partie plus ou moins grande de peau, est celle que suit à peu près M. *Maunoir* de Genève, qui a communiqué à la Société de médecine de Lyon huit cas de succès assez prompts, deux où il est survenu des accidens, comme la gangrène, etc., qui ont retardé la guérison, et enfin deux autres où l'amputation a eu un dénouement promptement funeste. Un des malades qui a éprouvé ce sort malheureux a été le célèbre *Sennebier*, qui d'ailleurs était très-âgé. Séance de la Soc. de méd. de Lyon, du 3 janvier 1814. Doit-on faire appercevoir ici que le procédé récemment recommandé dans l'amputation en deux temps, était suivi en partie par les *licteurs* des Vénitiens, qui avaient soin, quand ils avaient à couper la main à un criminel, d'en tirer la peau en haut, et de la relâcher après la section pour en recouvrir le moignon? *Hoffmann*, Suppl. 2, part. 2, p. 515.

Amputation a lambeaux. Les Belges qui, après avoir scié les os de la jambe, respectaient en quelque manière les muscles formant le mollet pour en recouvrir ensuite le moignon, n'auraient-ils pas donné l'idée de l'amputation à lambeaux? *Galien* avait aussi dit que c'était par une semblable superposition de la plaie que l'on pouvait arrêter l'hémorragie. *Hoffmann*; Suppl. 2, part. 2, p. 515. — Les quatre véritables avantages de l'amputation à lambeaux sont, la promptitude de la guérison qui ne permet pas l'exfoliation des os, la facilité d'appliquer une jambe de bois, l'inutilité des ligatures et des astringens auxquels le lambeau supplée, et enfin le peu de parties sensibles qu'on laisse exposées à l'air. M. de l'acad. de chir. t. II, p. 249.

= En pratiquant cette amputation à lambeaux, *Garengeot* et quelques autres faisaient la ligature des vaisseaux qu'omettaient *Verduin* et *Sabourin*. Ibid. p. 261. Il est peut-être bon de remarquer ici que les sujets sur qui *Verduin* a pratiqué l'amputation à lambeaux, étaient très-maigres, et

qu'ainsi les opérés avaient eu l'avantage de ne pas craindre cet engorgement inflammatoire excessif qu'éprouvent les amputés gras et pléthoriques, et qui ne peut se dissiper que par une suppuration plus ou moins abondante. Ibid. p. 379. Du reste, l'absence des douleurs sympathiques ordinairement ressenties dans les membres retranchés, la mobilité du moignon et la facilité de servir de point d'appui et de coussinet aux os, ne sont point des avantages constamment ou exclusivement attachés à l'amputation à lambeaux. 380. Voyez Resection.

= Amputation de cuisse à lambeaux, où le lambeau interne comprenait une portion du muscle fémoral, le vaste interne, les vaisseaux et les nerfs fémoraux, les adducteurs, le couturier, le grêle interne, le demi-membraneux et le demi-nerveux. Sa longueur était d'environ quatre pouces; il présenta à lier l'artère et la veine fémorale et le tronc de la perforante ou petite fémorale. Le lambeau externe comprenait le reste du fémoral, le muscle droit antérieur, le vaste externe et le biceps; et on y lia deux artères musculaires externes, et deux autres petits vaisseaux. Les lambeaux furent rapprochés exactement et maintenus tels par le soin que l'on eut de placer beaucoup de charpie de chaque côté. On acheva de garnir de charpie toute l'extrémité du moignon. L'on croisa par-dessus deux compresses longuettes, et l'on soutint le tout avec une bande longue de six aunes, et avec laquelle on couvrit de doloires et de renversés le reste de la cuisse, en faisant passer quelques jets sur l'extrémité du moignon et quelques autres autour du bassin. Les lambeaux parurent réunis le troisième jour, à l'exception de leurs bords. Plusieurs ligatures tombèrent le neuvième jour; la derniere fut entraînée le treizième jour. Au trente-quatrième, la plaie n'avait que six lignes de diamètre, et elle ne fut parfaitement cicatrisée qu'au quatre-vingt-neuvième jour. *Desault*, Journ. de chir. t. III, p. 367.

= Amputation à lambeaux, traitée par la réunion non immédiate. Journ. de méd. t. XXXVII, p. 198. — Sur l'am-

putation à lambeaux, voyez Journ. de méd. angl. 1786, t. VI, p. 190, 195.

= Amputation *mixte* et en deux temps, c'est-à-dire, où l'on divisa d'abord les parties molles à l'aide de la ligature faite avec un cordonnet, et qui n'eut un effet complet qu'au bout de quatre jours, et après lequel on scia l'os. Gaz. salut. 1785, n.° IV.

= Amputation spontanée d'un membre par l'effet d'une gangrène sèche. Journ. de méd. t. XI, p. 37. *Van Swieten*, Aphor. 432. Journ. de méd. t. LXV, pag. 153; t. LXXIX, p. 134; — — de la cuisse, dans l'article, laquelle fut observée, dans l'hiver 1749, à l'Hôtel-Dieu d'Orléans, à la suite d'une gangrène par l'ergot, chez un jeune homme de treize à quatorze ans. Prix de l'acad. de chir. t. IV, p. 309. V. Gangrène (sèche).

Sur l'amputation des grandes extrémités, voyez *Monro* (Alex.), *Works*, p. 469; — des membres sphacélés, *Hoffmann*, t. III, p. 391. — Sur l'amputation en général, voy. Journ. de méd. t. LXXI, pag. 89; t. LXXIV, pag. 142; t. LXXVII, p. 265. Journ. de méd. angl. 1786, 3.e part. p. 87; — 4.e part. p. 333. Bibl. chir. du nord, t. I, part. I, p. 47. Journ. de méd. angl. 1785, part. 4, p. 162; 1786, part. 3, p. 187.

= Amputation volontaire des parties génitales, guérie en peu de temps et sous l'influence d'une longue abstinence. Gaz salut. 1774, n. V.

AMYGDALES. Leur engorgement et leur rescision, laquelle n'est pas indiquée quand elles sont squirreuses. M. de l'acad. de chir. t. V, p. 423. Leur extirpation, p. 429, 442; leur cautérisation, p. 430, 456, 484; leur érosion par les caustiques, p. 438, 443, 451, 453, 480; leur amputation, p. 446; leur incision cruciale, suivie de la section de chaque portion ou caroncule, mais à la distance d'un temps plus ou moins long l'une de l'autre. p. 450, 468. Les amygdales peuvent être le siége de concrétions pierreuses, pour l'extraction desquelles il faut le plus souvent inciser

ces

ces glandes, p. 461 (voy. Gorge). Du reste, on peut poser comme thèses générales, 1.° que les amygdales gonflées et durcies sont rarement squirreuses; 2.° que la résection de leur partie prominente suffit pour la guérison; et 3.° qu'on peut faire cette résection sans crainte d'hémorragie, vu que les vaisseaux qu'il serait dangereux d'ouvrir, sont sous ces corps glanduleux, p. 466. — Divers cas de leur tuméfaction, contre lesquels on n'a dû employer qu'une cure palliative. Ibid. p. 481.

ANACARDE. *Hoffman*, Suppl. 2, pars 3.ª, p. 170. Com. Lips. 2 decad. Suppl. p. 726, vol. XXXVI, p. 419.

ANÆSTESIE, insensibilité de la peau. *Baldinger*, Syll. t. III, p. 5, 23.

ANAGALLIS (flore purpur.). Son essence a été crue spécifique contre la manie et la mélancolie. Com. litt. med. Norimb. an. 1733, p. 319. V. Prunelle, Rage. Son suc frais a été donné à la dose de six onces, matin et soir, pour changer la saveur décidément sucrée de la salive. Ibid. an. 1739, p. 24. Com. Lips. vol. XXI, p. 316.

ANALOGIE. Ses règles et sa différence d'avec l'induction. *Zimmermann*, Tr. de l'exp. t. II, p. 168, 178, 195. V. Odeurs.

Analogie intuitive. Celle de *Locke* roule sur des choses absolument connues, ou du moins sur des choses dont la connaissance est démontrée et prouvée, tandis que dans celle de *Darwin* il est question de choses que l'on commence à connaître, et que conséquemment l'on ne connaît point assez pour ne pas avoir besoin de la démonstration. *Rasori*, note du 2.ᵉ volume de la zoonomie de *Darwin*, pag. 277.

ANALYSE. Celle d'une humeur qui est supposée contenir un des trois fluides primitifs (albumine, gélatine et mucilage) s'opérera ainsi qu'il suit : On examinera d'abord l'effet du muriate de mercure oxygéné; s'il ne produit point de précipité, l'humeur n'a point d'albumine. Ensuite on emploira l'infusion de noix de galle; si elle ne trouble pas

le fluide, on peut croire que la matière animale dissoute est du mucilage, ce dont on s'assurera par l'acétite de plomb qui la trouble de suite, et qui produit un précipité épais. Giornale di Parma, t. I, p. 296, 300. — Sur l'analyse des humeurs animales, voy. LAIT, SALIVE, SUC GASTRIQUE.

= Analyse des plantes crucifères par la distillation à feu nu, par les réactifs, etc. S. R. de méd. t. V, M, p. 346, 385. V. AROMATIQUES, LYCOPODE.

ANASARQUE. Elle est fréquente sur-tout chez les buveurs; et sa cause ordinaire est l'affection du foie. Cependant *Darwin* en reconnaît une autre qui dépend d'un état de lésion du cerveau, et où le malade respire moins difficilement dans le principe. *Darwin*, Zoon. clas. I, 2, 3, 16. — Anasarque chez une femme enceinte, et pour l'accouchement de laquelle il fallut faire des incisions aux parties extérieures du vagin. Com. Lips. vol. XVII, p. 686.

Anasarque produite par l'action des boissons froides, *Hoffmann*, t. I, p. 234; — par un trop long usage du vin d'absinthe, Com. litt. med. Norimb. anno 1744, p. 199; — par le froid, et terminée par la mort, ibid. an. 1738; — à la suite de l'asthme, *Hoffmann*, ibid. p. 352. — par la suppression des règles, ibid. t. III, p. 334; Com. litt. med. Norimb. an. 1737, pag. 103; —— sur-le-champ par la morsure de la vipère, S. R. de méd. t. VII, M, p. 266; — à la suite de la suppression d'un écoulement sanieux par le mamelon gauche, Gaz. salut. 1768 : n. L.

Anasarque. *Darwin* propose de la combattre en plaçant le malade dans une chambre dont l'air serait échauffé à 120 ou 130 degrés. Cette température élevée de l'atmosphère augmenterait l'absorption pulmonaire et cutanée. Mat. méd. art. IV, 2, III, 8. — Les bains de vapeurs et les purgatifs en ont quelquefois triomphé. *Hoffmann*, t. I, pag. 436, 465. — Elle pourrait être combattue par les bains tièdes, Ann. de litt. méd. étr. t. II, p. 126; par la digitale, ibid. p. 280; par les saignées, *Baldinger*, Syll. t. II, p. 52; par le bain de sable, Com. litt. med. Norimb. an. 1735, p. 187.

Anasarque des jambes, se propageant jusqu'à la figure sous l'influence des convulsions dont une femme fut atteinte au septième mois de sa grossesse, traitée par la digitale et par les vésicatoires sur la tête. V. Convulsions.

Anasarque, après les fièvres exantématiques, comme la scarlatine, etc., combattue par les vésicatoires et l'usage de l'acide sulfurique à l'intérieur. S. de méd. de Lyon, séance du 15 juin 1813. Toutefois *Dower* ne voulait point qu'on traitât l'ansarque par les vésicatoires, mais par un mélange de fer préparé, de soufre, d'antimoine crud, de chacun ℥ j, et diagrède ℥ iv, et q. s. d'un sirop quelconque pour faire électuaire, dont on prenait une cuillerée le matin et le soir. Com. litt. med. Norimb. an. 1734, p. 157.

On a vu la disparition de l'anasarque être suivie de l'hydrocéphale, et son retour guérir cette dernière maladie. S. R. de méd. t. III, M, p. 214. — On l'a vue également dissiper une hydrocéphale qu'elle était venue compliquer. Ib. p. 221.

Anasarque succédant à une fièvre intermittente, marécageuse et automnale, et traitée avec succès par le vitriol bleu, à la dose d'un quart, d'une moitié de grain, jusqu'à deux grains, alliée à moitié d'opium et donnée le matin et le soir, sous forme de pillules gommeuses. Journ. de méd. t. LXXXI, p. 198.

Anasarque générale par le froid qu'avait éprouvé un pauvre jeune homme au milieu de quelques fatigues. Déjà il paraissait des ampoules gangréneuses dans différentes parties, et sur-tout au scrotum; déjà la poitrine était embarrassée, la prostration des forces était radicale, le pouls ne se faisait sentir qu'avec peine, et l'on croyait la mort de cet infortuné inévitable. Cependant du vin et de l'eau parurent le ranimer un peu; les fomentations aromatiques, les scarifications favorisèrent l'action de cette boisson et de quelques juleps diurétiques, et le malade fut sauvé contre toute apparence d'espoir. Com. Lips. vol. VII, p. 100.

Anasarque et hydrothorax chez un jeune homme, et par

suite d'une fièvre intermittente grave et automnale qui l'avait tourmenté pendant deux mois. Le traitement excitant et dont la digitale *épiglottis* fut la base, parut ramener les urines et diminuer la maladie, quand au septième jour l'anasarque et l'hydrothorax parurent acquérir de l'intensité et se compliquer d'un pouls plein, tendu et dur, d'une suppression d'urines et d'une sensation de froid continuel au dos. Alors on prescrivit la saignée et une décoction d'orge, aiguisée, par pinte, de douze grains de tartrite de potasse antimonié. Les lendemain et surlendemain, saignée réitérée, ainsi que la boisson; la diète fut végétale. Au quatrième jour d'emploi de ces nouveaux moyens, la respiration fut plus libre, le gonflement séreux du visage et des cuisses diminua, les urines furent plus copieuses et le pouls devint moins dur; mais deux jours après, l'orage reparaissant, la saignée fut faite de nouveau, et depuis, et toujours avec l'usage de la boisson d'orge, la convalescence se décida. *Brera*, Annot. med. prat. t. II, p. 255. V. Act. de la S. de méd. de Lyon, t. I, p. 409.

Anasarque qui a cédé à une boisson de bière aigre, dans trois *mesures* de laquelle on avait fait digérer à une douce chaleur, et pendant trois jours, trois livres de raifort sauvage, dont toutefois la dose fut ensuite diminuée de moitié. Comme l'intention était d'exciter la soif, on y joignit l'usage d'alimens salés et secs, et de la poudre d'iris. Pendant les deux premières semaines de ce traitement, le malade prenait, de deux jours l'un, des bains dont l'eau avait été chauffée par des scories de fer rougies; enfin on appliqua encore sur les pieds engorgés des cataplames faits avec le lichen (ericetorum) cuit dans le lait, ou avec la farine de seigle bouillie dans l'eau lixivielle. Com. Lips. voll XV, p. 594.

Anasarque générale, le neuvième jour d'une fièvre catharrale, et chez une femme qui s'était blessée à sept mois. S. R. de méd. t. VII, M, p. 283.

Anasarque compliquant une fièvre quotidienne, terminée par la mort. Journ. de méd. t. LXVII, p. 49.

Anasarque chez les animaux. *Haller*, Disput. t. IV, p. 219, 225.

Anasarque des intestins. Com. litt. med. Norimb. anno 1741, p. 215.

Anasarque des poumons. Le pouls irrégulier que l'on y remarque et que quelques-uns font provenir de l'hydro-péricarde qui existe simultanément, doit plutôt être attribué au passage difficile du sang dans l'organe pulmonaire. *Darwin*, Cl. 1, 2, 3, 15. — Anasarque des poumons chez une vérolée que l'on saigna, purgea, et à laquelle on fit prendre, en dix-huit jours, vingt-cinq bains chauds, dont l'emploi fut simultané avec l'usage à l'intérieur du sublimé corrosif. Les premiers jours de ce traitement parurent soulager la poitrine, dont cependant l'état parut s'empirer au bout de la quinzaine et en même temps qu'il était survenu une grande difficulté d'uriner et de vives douleurs dans le bas ventre; l'hydrothorax même parut bien établi. On suspendit les bains, on en vint aux pillules de Béloste pour tout remède anti-vénérien, et ensuite aux frictions mercurielles qui furent beaucoup plus efficaces, puisque dès la septième les ulcères chancreux que la malade avait au nez, dans la bouche, furent cicatrisés, l'œdématie qui était devenue plus générale, se dissipa, la respiration devint plus libre, et qu'enfin au bout de deux mois la gonorrhée fut totalement tarie et la guérison complette. Journ. de méd. t. LXX, p. 223.

= Sur l'anasarque des poumons, voyez *Vicat*, Bibliot. méd. phys. t. I, p. 125, et le mot Hydrothorax.

= Sur l'anasarque, voyez *Stoll*, t. V, p. 217; t. VII, p. 5. S. R. de méd. t. VII, M, p. 178. Com. litt. med. Norimb. an. 1742, p. 128, 216, 399. Com. Lips. vol. XV, p. 304. — De l'anasarque simple. *Frank*, Epit. etc. t. II, p. 73, 99, 135, 245; t. IV, p. 69. — De l'anasarque scorbutique ou érésipélateuse. Com. litt. med. Norimb. an. 1735, p. 374. Com. Lips. vol. V, p. 613.

= Différence de l'anasarque d'avec la cachexie. Com. Lips. 1 decad. Suppl. p. 159; — d'avec la leucophlegmatie,

ibid. vol. XIII, p. 396; vol. XVII, p. 679. Voy. les mots Digitale, Grossesse, Hydropisie, Opium, Scille, Scrotum et Vésicatoires.

ANASTOMOSES, plus fréquentes pour les veines que pour les artères. *Bichat*, Anat. génér. t. II, p. 390.

Anastomoses pathologiques. Com. Lips. Suppl. decad 1, pag. 675.

ANATOMIE. Autant il est ridicule à des médecins de croire que tout leur art ne consiste que dans la dissection minutieuse et souvent forcée des parties du corps humain, autant il est honteux de ne pas posséder convenablement la connaissance de nos organes. *Hoffmann*, Suppl. 2, p. 101, 102, 103. C'est sans doute de la première pensée qu'il est question quand on voit un *Stahl* ne pas croire l'anatomie absolument nécessaire au vrai médecin (Theor. med. p. 54.), idée qui a été renouvelée par *Thomas Okes*, suivant qui l'anatomie n'est pas d'un grand avantage à la pratique de la médecine. Journ. de phys. Introd. t. II, p. 187. Du reste, malgré la prétendue inutilité de l'anatomie, selon *Sbaralca* (Journ. de phys. t. I, p. 77), les avantages nombreux et réels de cette science sont généralement admis, ainsi que son influence sur la médécine. Voy. *Hoffmann*, t. I, p. 15, 149; t. VI, p. 126. *Haller*, Opera minora, t. III, p. 272. Bibl. della più recente, etc. t. I, p. 604. Soc. R. de méd. t. III, H, p. 98. Au surplus, l'anatomie ne peut s'exercer que sur les phénomènes d'organisation, et elle est insuffisante par rapport à l'essence des maladies qui supposent une altération établie dans la nature du corps, soit dans la matière des organes, soit dans celle des humeurs. *Grimaud*, t. II, p. 16. — De son utilité et des obstacles qui s'offrent à ses progrès. Gaz. salut. 1786, n.° XXXVI. — Sa démonstration publique est encouragée par les lois civiles, et permise par les lois ecclésiastiques, comme propre à favoriser le traitement des maladies, à éclairer le médecin légiste, à faire découvrir les causes de la mort, et à exalter la puissance du Créateur. *Hoffmann*, Suppl. 2, part. 1, p. 211, 217, 218. — *Héro-*

phile est le premier qui a démontré à Alexandrie l'anatomie sur le corps humain. *Haller*, Bibl. chir. t. I, p. 24. Quant aux observations anatomiques, elles ont plus facilement lieu à l'aide des corps sains que des corps malades. *Haller*, Opera minora, t. I, p. 534.

= Pour faciliter des recherches, des observations en anatomie, on désire souvent de conserver les parties plus ou moins de temps, et même de leur donner plus de fermeté qu'elles n'en ont. Dans cette intention, quelques anatomistes ont proposé de leur faire subir un degré de chaleur un peu au-dessus de 45 de l'échelle de Réaumur, et à l'aide de laquelle la matière albumineuse qui fait la base de plusieurs parties, par exemple, de la pulpe cérébrale et nerveuse, acquiert de la densité; mais ce procédé a l'inconvénient de presser, de rapprocher trop les fibres les unes des autres et de les rendre ainsi moins sensibles. Mais en laissant macérer, quatre, six et huit heures la peau, les membranes, le cerveau, etc., dans l'acide muriatique oxigéné liquide, et en les plongeant ensuite à deux reprises dans de l'eau fraîche, pour enlever la portion de liqueur acide adhérente à la surface de ces parties, on les a fermes et sans être désorganisées. Ce procédé peut contribuer à la conservation des chairs molles et muqueuses des poissons, etc. *Fourcroy*, Médec. écl. t. I, p. 270.

= Sur la dissection d'hommes vivans, voy. *Van Swieten*, Com. t. I, p. 13. Hist. de la chir. t. I, p. 319, 325. *Haller*, Bibl. pract. t. III, p. 500.

= Les miasmes putrides qui se développent si promptement dans la dissection des cadavres, peuvent être corrigés si on arrose le corps que l'on dissèque avec de l'acide muriatique oxigéné liquide dans les parties découvertes et à mesure qu'elles le sont; ce que l'on a soin de renouveler de temps en temps, en frottant les parties découvertes avec des éponges imprégnées de cet acide muriatique oxigéné; mais il faut avoir attention de détourner la tête en faisant cette opération, pour n'être point incommodé par la vapeur de

l'acide. Un peu d'ammoniaque dans du coton, porté vers les narines, prévient cet inconvénient. *Fourcroy*, Méd. écl. t. I, p. 55.

= Sur les observations particulières anatomiques, voyez Com. Lips. t. XIII, p. 564; t. XIV, p. 581. *Fourcroy*, ibid. t. I, p. 21; t. II, p. 75, 142; t. III, p. 217.

= Sur les prétendues découvertes en anatomie, voyez *Haller*, Opera minora, t. I, p. 551, 566.

= Anatomie comparée, voy. *Fourcroy*, Méd. écl., etc. t. I, p. 359; t. II, p. 146. Com. Lips. t. III, p. 386.

— — du tube intestinal. *Manget*, Bibl. Soc. M. t. II, p. 517.

= Anatomie des plantes. *Manget*, ibid. p. 518. *Gianini*, Mem. di med. t. II, p. 213.

= Anatomie pathologique. Voy. Com. Lips. t. XII, p. 4, 412, 537, 582; t. XIII, p. 21, 104, 239, 313; t. XIV, p. 364; t. XV, p. 26, 36, 62, 441; t. XVI, p. 86, 94, 144, 202, 396, 436, 500, 529; t. XVII, p. 526, 688; t. XVIII, p. 138, 238, 269, 284; t. XX, p. 108, 282, 317, 426. Suppl. decad. 2, p. 41, 196; t. XXI, p. 384, p. 616; t. XXV, p. 143. *Forlani*, etc. p. 17, 24. *Fourcroy*, etc. t. I, p. 111; t. III, 226, 335. Voyez aussi les mots Autopsie, Dissection.

ANCIENS. La pratique des médecins anciens est inférieure à la nôtre. *Hoffmann*, Suppl. 2, p. 53. — Sur l'hygiène des anciens, voyez les mots Exercice, Régime, Repas.

ANÉMONE des prés. *Murray* en a obtenu une espèce de camphre en cristaux et sans goût. Gazette salut. 1784, n.° LIII. On emploie cette plante contre les dartres. Com. Lips. t. XXVII, p. 275.

On croit ne devoir pas aller plus loin, parce que, comme on l'a dit dans l'avertissement, on désire de connaître l'opinion des médecins zélés et instruits sur l'utilité de ce répertoire, etc.

WORDS RUN INTO THE
GUTTER